

Faculté de Médecine

Année 2024

Thèse N°

Thèse pour le diplôme d'État de docteur en Médecine

Présentée et soutenue publiquement

le 14 mai 2024

Par Charlotte VERET

Enquête auprès des parents de sportifs mineurs de Haute-Vienne sur l'utilisation des auto-questionnaires de santé relatifs à l'obtention d'une licence sportive

Thèse dirigée par le Docteur René CAHEN

Examineurs :

Monsieur Le Professeur Jean-Christophe DAVIET

Président

Madame le Docteur Nadège LAUCHET

Juge

Madame le Docteur Coralie BUREAU-YNIESTA

Juge

Monsieur le Docteur René CAHEN

Directeur

Madame le Docteur Sophie JOUSSAIN

Membre invité



Faculté de Médecine

Année 2024

Thèse N°

Thèse pour le diplôme d'État de docteur en Médecine

Présentée et soutenue publiquement

Le 14 mai 2024

Par Charlotte VERET

Enquête auprès des parents de sportifs mineurs de Haute-Vienne sur l'utilisation des auto-questionnaires de santé relatifs à l'obtention d'une licence sportive

Thèse dirigée par le Docteur René CAHEN

Examineurs :

Monsieur Le Professeur Jean-Christophe DAVIET

Président

Madame le Docteur Nadège LAUCHET

Juge

Madame le Docteur Coralie BUREAU-YNIESTA

Juge

Monsieur le Docteur René CAHEN

Directeur

Madame le Docteur Sophie JOUSSAIN

Membre invité

Doyen de la Faculté

Monsieur le Professeur **Pierre-Yves ROBERT**

Asseseurs

Madame le Professeur **Marie-Cécile PLOY**

Monsieur le Professeur **Jacques MONTEIL**

Monsieur le Professeur **Laurent FOURCADE**

Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers

ABOYANS Victor	CARDIOLOGIE
ACHARD Jean-Michel	PHYSIOLOGIE
AJZENBERG Daniel	PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE
ALAIN Sophie	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE
AUBRY Karine	O.R.L.
BALLOUHEY Quentin	CHIRURGIE INFANTILE
BERTIN Philippe	THERAPEUTIQUE
BOURTHOUMIEU Sylvie	CYTOLOGIE ET HISTOLOGIE
CAIRE François	NEUROCHIRURGIE
CHRISTOU Niki	CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE
CLAVERE Pierre	RADIOTHERAPIE
CLEMENT Jean-Pierre	PSYCHIATRIE D'ADULTES
COURATIER Philippe	NEUROLOGIE
DAVIET Jean-Christophe	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION
DELUCHE Elise	CANCEROLOGIE
DESCAZEAUD Aurélien	UROLOGIE
DRUET-CABANAC Michel	MEDECINE ET SANTE AU TRAVAIL
DUCHESNE Mathilde	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

DURAND Karine	BIOLOGIE CELLULAIRE
DURAND-FONTANIER Sylvaine	ANATOMIE (CHIRURGIE DIGESTIVE)
FAUCHAIS Anne-Laure	MEDECINE INTERNE
FAUCHER Jean-François	MALADIES INFECTIEUSES
FAVREAU Frédéric	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE
FEUILLARD Jean	HEMATOLOGIE
FOURCADE Laurent	CHIRURGIE INFANTILE
GAUTHIER Tristan	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE
GUIGONIS Vincent	PEDIATRIE
HANTZ Sébastien	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE
HOUETO Jean-Luc	NEUROLOGIE
JACCARD Arnaud	HEMATOLOGIE
JACQUES Jérémie	GASTRO-ENTEROLOGIE ; HEPATOLOGIE
JAUBERTEAU-MARCHAN M. Odile	IMMUNOLOGIE
JESUS Pierre	NUTRITION
JOUAN Jérôme	CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE
LABROUSSE François	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
LACROIX Philippe	MEDECINE VASCULAIRE
LAROCHE Marie-Laure	PHARMACOLOGIE CLINIQUE
LOUSTAUD-RATTI Véronique	HEPATOLOGIE
LY Kim	MEDECINE INTERNE
MAGNE Julien	EPIDEMIOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE ET PREVENTION
MAGY Laurent	NEUROLOGIE
MARCHEIX Pierre-Sylvain	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
MARQUET Pierre	PHARMACOLOGIE FONDAMENTALE
MATHONNET Muriel	CHIRURGIE DIGESTIVE

MELLONI Boris	PNEUMOLOGIE
MOHTY Dania	CARDIOLOGIE
MONTEIL Jacques	BIOPHYSIQUE ET MEDECINE NUCLEAIRE
MOUNAYER Charbel	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
NUBUKPO Philippe	ADDICTOLOGIE
OLLIAC Bertrand	PEDOPSYCHIATRIE
PARAF François	MEDECINE LEGALE ET DROIT DE LA SANTE
PLOY Marie-Cécile	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE
PREUX Pierre-Marie	EPIDEMIOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE ET PREVENTION
ROBERT Pierre-Yves	OPHTALMOLOGIE
ROUCHAUD Aymeric	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
SALLE Jean-Yves	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION
STURTZ Franck	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE
TCHALLA Achille	GERIATRIE ET BIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT
TEISSIER-CLEMENT Marie-Pierre	ENDOCRINOLOGIE, DIABETE ET MALADIES METABOLIQUES
TOURE Fatouma	NEPHROLOGIE
VALLEIX Denis	ANATOMIE
VERGNENEGRE Alain	EPIDEMIOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE ET PREVENTION
VERGNE-SALLE Pascale	THERAPEUTIQUE
VIGNON Philippe	REANIMATION
VINCENT François	PHYSIOLOGIE
WOILLARD Jean-Baptiste	PHARMACOLOGIE FONDAMENTALE
YARDIN Catherine	CYTOLOGIE ET HISTOLOGIE
YERA Hélène	PARASITOLOGIE ET MYCOLOGIE

Professeurs Associés des Universités à mi-temps des disciplines médicales

BRIE Joël	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE ET STOMATOLOGIE
KARAM Henri-Hani	MEDECINE D'URGENCE
MOREAU Stéphane	MEDECINE PALLIATIVE
VANDROUX David	ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION

Maitres de Conférences des Universités – Praticiens Hospitaliers

COMPAGNAT Maxence	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION
COUVE-DEACON Elodie	BACTERIOLOGIE-VIROLOGIE
ESCLAIRE Françoise	BIOLOGIE CELLULAIRE
FAYE Pierre-Antoine	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE
FREDON Fabien	ANATOMIE/CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
GEYL Sophie	GASTRO-ENTEROLOGIE ; HEPATOLOGIE
LALOZE Jérôme	CHIRURGIE PLASTIQUE
LIA Anne-Sophie	BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLECULAIRE
MARGUERITTE François	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE
PASCAL Virginie	IMMUNOLOGIE
RIZZO David	HEMATOLOGIE
SALLE Henri	NEUROCHIRURGIE
SALLE Laurence	ENDOCRINOLOGIE
TERRO Faraj	BIOLOGIE CELLULAIRE
TRICARD Jérémy	CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIO-VASCULAIRE

P.R.A.G.

GAUTIER Sylvie	ANGLAIS
-----------------------	---------

Maitre de Conférences des Universités associé à mi-temps

BELONI Pascale	SCIENCES INFIRMIERES
-----------------------	----------------------

Professeur des Universités de Médecine Générale

DUMOITIER Nathalie (Responsable du département de Médecine Générale)

Maître de Conférences des Universités de Médecine Générale

RUDELLE Karen

Professeur associé des Universités à mi-temps de Médecine Générale

HOUDARD Gaëtan (du 01-09-2019 au 31-08-2025)

LAUCHET Nadège (du 01-09-2023 au 31-08-2026)

Maitres de Conférences associés à mi-temps de médecine générale

BAUDOT Pierre-Jean (du 01-09-2023 au 31-08-2026)

BUREAU-YNIESTA Coralie (du 01-09-2022 au 31-08-2025)

SEVE Léa (du 01-09-2021 au 31-08-2024)

Professeurs Emérites

ALDIGIER Jean-Claude du 01-09-2018 au 31-08-2022

MABIT Christian du 01-09-2022 au 31-08-2024

MOREAU Jean-Jacques du 01-09-2019 au 31-08-2023

NATHAN-DENIZOT Nathalie du 01-09-2022 au 31-08-2024

TREVES Richard du 01-09-2021 au 31-08-2023

VALLAT Jean-Michel du 01-09-2019 au 31.08.2023

VIROT Patrice du 01-09-2021 au 31-08-2023

Assistants Hospitaliers Universitaires

ABDALLAH Sahar	ANESTHESIE REANIMATION
BOYER Claire	NEUROLOGIE
HAZELAS Pauline	BIOCHIMIE
CUSSINET Lucie	O.R.L.
FERRERO Pierre-Alexandre	CHIRURGIE GENERALE
FREY Camille	PEDIATRIE
GRIFFEUILLE Pauline	I.P.R.
HERAULT Etienne	PARASITOLOGIE
JADEAU Cassandra	HEMATOLOGIE BIOLOGIQUE
KHAYATI Yasmine	HEMATOLOGIE
LAIDET Clémence	ANESTHESIOLOGIE REANIMATION
MEYER Sylvain	BACTERIOLOGIE VIROLOGIE HYGIENE
PERANI Alexandre	GENETIQUE
PLATEKER Olivier	ANESTHESIE REANIMATION
SERVASIER Lisa	CHIRURGIE OPTHOPEDIQUE

Chefs de Clinique – Assistants des Hôpitaux

ABDELKAFI Ezedin	CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIOVASCULAIRE
AGUADO Benoît	PNEUMOLOGIE
ANNERAUD Alicia	HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE
AUBOIROUX Marie-Mathilde	HEMATOLOGIE TRANSFUSION
BAUDOIN Maxime	RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE
BEAUJOUAN Florent	CHIRURGIE UROLOGIQUE
BERENGER Adeline	PEDIATRIE

BLANCHET Aloïse	MEDECINE D'URGENCE
BONILLA Anthony	PSYCHIATRIE
BOUTALEB Amine-Mamoun	CARDIOLOGIE
BURGUIERE Loïc	SOINS PALLIATIFS
CAILLARD Pauline	NEPHROLOGIE
CATANASE Alexandre	PEDOPSYCHIATRIE
CHASTAINGT Lucie	MEDECINE VASCULAIRE
CHROSCIANY Sacha	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
COLLIN Rémi	HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE
COUMES-SALOMON Camille	PNEUMOLOGIE ALLERGOLOGIE
DELPY Teddy	NEUROLOGIE
DU FAYET DE LA TOUR Anaïs	MEDECINE LEGALE
FESTOU Benjamin	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES
FRACHET Simon	NEUROLOGIE
GADON Emma	RHUMATOLOGIE
GEROME Raphaël	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES
GOURGUE Maxime	CHIRURGIE CARDIO-VASCULAIRE
LADRAT Céline	MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION
LAPLACE Benjamin	PSYCHIATRIE
LEMACON Camille	RHUMATOLOGIE
LOPEZ Jean-Guillaume	MEDECINE INTERNE
MACIA Antoine	CARDIOLOGIE
MEYNARD Alexandre	NEUROCHIRURGIE
MIO BERTOLO Emilie	DERMATOLOGIE
NASSER Yara	ENDOCRINOLOGIE
PAGES Esther	CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

PARREAU Simon	MEDECINE INTERNE
ROCHER Maxime	OPHTALMOLOGIE
TALLIER Maïa	GERIATRIE
TRAN Gia Van	NEUROCHIRURGIE
VERNIER Thibault	NUTRITION

Chefs de Clinique – Médecine Générale

HERAULT Kévin

CITERNE Julien

VANDOORIEN Maïté

Praticiens Hospitaliers Universitaires

DARBAS Tiffany ONCOLOGIE MEDICALE

HARDY Jérémie CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

LAFON Thomas MEDECINE D'URGENCE

A Kiki.

« On vit de ce que l'on obtient. On construit sa vie sur ce que l'on donne. »

Winston Churchill

Remerciements

Aux membres du jury

A notre maître et président du jury, Monsieur le Professeur Jean Christophe DAVIET,

Professeur des universités, praticien hospitalier

Chef de service de Médecine Physique et de Réadaptation

Hôpital Jean Rebeyrol, CHU de Limoges

Vous me faites l'honneur de présider ce jury de thèse. Je vous remercie pour vos conseils avisés et votre confiance lors de l'élaboration de ce travail. Vous êtes un exemple de rigueur et d'engagement pour tous. Soyez assuré de ma reconnaissance et de mon profond respect.

A notre maître et juge, Madame le Docteur Nadège LAUCHET,

Professeur associé des universités à mi-temps de Médecine Générale

Médecin Généraliste, Limoges

Je vous remercie pour votre présence au sein de ce jury, pour vos enseignements au cours de mon DES de médecin Générale, qui m'ont toujours beaucoup apporté, et pour votre présence auprès des internes de médecine générale. Soyez assurée de ma reconnaissance et de mon profond respect.

A notre maître et juge, Madame le Docteur Coralie BUREAU-YNIESTA,

Maître de Conférences associé à mi-temps de Médecine Générale

Médecin Généraliste, Limoges

Je vous remercie pour votre participation à ce jury, et pour vos enseignements au sein du DUMG. Votre approche de la médecine générale est un exemple pour les internes. Soyez assurée de ma profonde estime et de ma gratitude.

A mon directeur de thèse, Monsieur le Dr René CAHEN,

Médecin généraliste, médecin du sport, Maître de Stage Universitaire

Médecin conseiller DRAJES – Site de Limoges

Cabinet médical d'Aixe-sur-Vienne

Merci pour votre enthousiasme lorsque je vous ai présenté ce projet. Vous avez su me diriger, dans ce monde qui est le vôtre : la médecine du sport. Sans vous, cette thèse n'aurait jamais pu avoir lieu. Soyez assuré de mon estime et de ma plus profonde gratitude.

A madame le Docteur Sophie JOUSSAIN, Membre invité,

Médecin Généraliste,

SSR Onco-Hématologie,

Hôpital Jean Rebeyrol, CHU de Limoges

Mes plus solennels remerciements, tu me fais l'honneur de siéger à ce jury, et de juger mon travail. Sois assurée de ma plus sincère amitié.

Au Professeur Nathalie DUMOITIER,

Professeur des Universités de Médecine Générale

Responsable du département de médecine Générale

Merci pour vos enseignements lors de mon parcours d'interne de Médecine Générale, soyez assurée de mon profond respect.

Au Docteur Gaëtan HOUDARD,

Professeur associé des universités à mi-temps de Médecine Générale

Merci pour vos enseignements et votre implication au sein du DUMG, et auprès des internes. Soyez assuré de ma plus profonde gratitude.

Au Professeur Patrice VIROT,

Professeur émérite de Cardiologie

Merci pour les documents et conseils que vous m'avez confié aux prémices de cette thèse. Soyez assuré de ma plus profonde estime.

Au Docteur Gilles EINSARGUEIX,

Médecin Généraliste, Médecin du Sport,

Chargé de mission, Bureau éthique, intégrité et politiques de prévention au Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Merci pour la documentation et les explications claires que vous m'avez fournies au cours de l'élaboration de ce travail. Soyez assuré de ma plus profonde reconnaissance.

A Monsieur François MARCELAUD,

Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Haute-Vienne

Et au CDOS 87, merci pour votre aide précieuse dans la diffusion et l'élaboration du formulaire de cette thèse, et pour votre investissement dans ce projet. Soyez assuré de ma plus profonde gratitude.

A ma famille,

Mes parents,

Papa, Maman, vous m'avez toujours soutenue, et encore plus particulièrement dans ces études qui ont été si longues. Et vous m'avez enseigné l'importance du sport, donc cette thèse, c'est aussi la vôtre.

Merci **Maman** d'avoir toujours été le pilier de cette famille, sans toi nous serions tous perdus tu sais. Depuis la première année de médecine jusqu'à maintenant, tu as toujours cru en moi, tu m'as aidée de ton mieux. Meilleure archère de ta génération, la Robin des Bois de la famille, c'est toi. L'une de mes plus grandes fiertés est de parfois te battre au Scrabble.

Merci **Papa**, bricoleur, jardinier, électricien, plombier, maçon, cuisinier, chasseur de champignons, et j'en passe, tes aptitudes nous dépassent tous, tu es le référent du savoir-faire de cette famille. Toujours le premier levé dans la maison, ta capacité à ne jamais procrastiner est une inspiration pour tous. Toi aussi tu as toujours été là, et je t'en remercie.

A **Paul**, mon Petit Paul, depuis l'ombre de la salle d'interprétation du scanner 7, tu es devenu la lumière de ma vie. Ça a vite été une évidence, nos points communs et nos différences s'accordent parfaitement, que ferais-je maintenant sans toi ? Merci pour ton soutien, merci d'avoir relu au moins 36 fois cette thèse, et pour tout le reste. Les épreuves, nous les traversons et les traverserons à deux. A nos projets futurs, à toi, à nous, je t'aime.

A **Julien**, merci d'avoir été le meilleur des grands frères, tu m'as protégée, tu m'as appris de belles choses, mais aussi beaucoup de bêtises, et surtout nous partageons cet humour que peu d'autres comprennent si bien. Comme on nous l'a souvent dit, on se ressemble comme deux gouttes d'eau, et je pense que c'est vrai, dans tous les sens du terme.

A **Céline**, tu es arrivée dans cette famille avec tant de naturel, qu'on a l'impression que tu as toujours été là. Et tous les deux vous avez eu de si beaux enfants, que ça ne pouvait qu'être une évidence que vous vous trouviez.

A **Raphaël et Valentin** mes petits neveux, les plus beaux enfants que j'ai jamais vus sur cette planète, continuez vos petites bêtises qui nous amusent tant.

A **Maminou**, le premier presque-docteur en médecine de cette famille, un exemple de courage et d'amour familial. Toujours patiente, douce et drôle, une cuisinière hors pair, et la meilleure aux mots fléchés. Merci de tous nous soutenir dans ce que nous entreprenons, et c'est un travail à temps plein avec tout ce petit monde autour de toi. Une grande famille n'est rien sans celle qui leur a donné la vie, et la star de cette famille, c'est toi.

A **Papi René**, j'aurais aimé mieux connaître tous tes secrets de jardinier et de joueur de belote, car je sais que tu étais le meilleur. 7 filles, ce n'était pas toujours un conte de fées, il en aura fallu du courage et de la patience !

A **Papi Claude**, merci papi pour ces vacances à Bormes qui nous auront fait le plus grand bien, pour ces bons petits plats et ces chasses à la coulemelle dans la montagne ! Nous reviendrons dès que possible, et cette fois-ci, sans le COVID ...

A **Mamie Michèle**, « Mamichèle » comme dit papa, merci pour ces parties de Rami et Triominos endiablées et pour le délicieux gâteau aux pommes. Merci pour tous ces repas, dignes d'un restaurant. J'espère qu'un jour j'aimerai la confiture d'arbouses.

A tous les deux, un grand merci pour cette enfance formidable, ces vacances toujours réussies, entre Romo et Bormes.

A **Christine**, ma petite Kiki, merci à toi pour ton soutien depuis toutes ces années, ta malice en toutes circonstances, ton amour pour les gâteaux, et ton aversion pour la soupe et les concombres, et merci de m'avoir accueilli bien des fois pour me faire découvrir Orléans.

J'aimerais tant chanter (hurler) à nouveau avec toi « j'ai encore rêvé d'elle ».

Et je crois qu'on le chanterait tous avec toi aujourd'hui. Cette thèse, elle est pour toi.

A **Nathalie**, Tatalie, merci pour toutes ces petites (et grandes) attentions, tout au long de mes études, pour ton soutien inconditionnel, et tes visites régulières à Limoges qui sont toujours un plaisir ! Merci pour ces mousses au chocolat et pâtés de pomme de terre dont toi seule a le secret, et enfin, merci d'avoir amené Bruno dans cette famille.

A **Bruno**, Brubru, 007, bricoleur, cuisinier, voyageur et surtout professionnel de Lidl, Leroy Merlin, AliExpress et Action. Et j'oubliais : meilleur allumeur de barbecue que je connaisse. Merci à toi pour tous ces fous rires.

A **Régine**, Tata Réré, Minou #1, la reine des bisous, avec ce rire communicatif qui te va si bien. Merci pour tes encouragements à chaque étape, ta présence, même depuis Toulouse, et ça depuis toujours. Votre premier cadeau, à ma naissance, reste le meilleur que j'ai eu de ma vie !

A **Bernard**, mon petit Ber, Minou #2, merci pour tous ces fous rires, ces blagues et ces histoires toujours très divertissantes. Toi aussi, d'un soutien infaillible depuis ma première année où tu aimais me regarder écrire sur mes brouillons pendant des heures. Un grand merci.

A **Vincent**, mon cousinou, le petit garçon le plus pipelette que j'ai rencontré dans ma vie est devenu un fier jeune homme, plein de ressources. Je te souhaite plein de bonheur dans tes projets et j'espère qu'on se verra un peu plus souvent. On a grandi ensemble, et qu'est-ce qu'on a ri ! Merci à toi pour tout ça.

A **Justine**, ma grande cousine, merci à toi pour cette enfance formidable à grandir ensemble, tes conseils et ton rire, tu es la gentillesse incarnée. Merci pour ton soutien. Je te souhaite plein de bonheur dans tes projets à venir, avec Gabriel, que nous avons tous hâte de revoir ! Et ton petit **Jules**, petit cousin plein d'énergie, débrouillard et adorable, qui grandit beaucoup trop vite !

A **Isabelle**, Zaza, tes connaissances sur la ville de Nice et ses alentours n'ont pas de limites, hâte de te revoir dans le Berry ou ailleurs pour des balades ou même pour une tropézienne chez Sénéquier ! Merci d'avoir été ma fournisseuse de vêtements durant toutes ces années d'études.

A **Tosie**, mon petit lapin touffu, merci pour toutes ces acrobaties, ces grignotages en tous genres, tu es la plus sage de la ménagerie, mais aussi la plus grognon. Mon animal totem, c'est toi.

A **Bertie**, la petite nouvelle, et pas des moindres, déjà 6 visites chez le vétérinaire à ton actif (spéciale dédicace à la clinique véto de Vanteaux), une acrobate hors-pair, furtive comme l'éclair et douce comme la neige.

A **Nessie**, le petit boudin bruyant, toujours en demande d'attention ou de nourriture, fanatique de vitamine C, merci de nous priver de grasse matinée tous les dimanches.

A **Tutur**, mon ami de toujours.

A **Ploufsouffle**, feu petit poisson, tu as fini enterré dans le petit jardin du CHU un samedi matin, tu m'as soutenue (ou plutôt regardée) pendant mes longues heures de révisions d'externat. Merci.

A mes amis,

Aux **Pas Capables**, mes compagnons de promo, les meilleurs copains qu'on puisse imaginer :

A **Margaux**, je pense que c'est avec toi que j'ai passé le plus de temps ces 10 dernières années, je ne compte plus le nombre de fois où l'on est allées à la gym, à Basic fit, à l'escalade, courir, les fois aussi où tu m'as prêté ta voiture, gardé Tosie, et, pendant l'externat, gardé mon verre... Tu m'as tant apporté, impossible de tout citer ici mais tu le sais. Tu es un peu plus loin maintenant mais je sais que ça ne changera rien, merci pour tout ce que tu représentes pour moi.

A **Maxime**, merci d'avoir soigné mes cervicales avec tant de talent (je voulais dire douceur, puis j'ai corrigé), et pour tes roulés au Nutella, crêpes et autres gourmandises qui accompagnent parfaitement les jeux de société.

A **Mélie**, La Fille, petite bouille, le mélange parfait de tes parents, continue de nous éblouir, mais s'il te plaît ne grandis pas trop vite !

A **Tug et Rosie**, merci pour les traces de griffes sur le fauteuil qui m'a servi à rédiger cette thèse.

A **Chloé**, ma gueule, la fine fleur de la Creuse, ta compagnie depuis la PACES est indispensable, ce qu'on a pu rire toutes ces années, merci pour tout ça. J'aurais tellement d'anecdotes à raconter, tu apparais dans chaque bon souvenir que j'ai de l'externat ! Merci à **Kevin**, qui te rend heureuse, et t'a même construit une mini-maison !
Et dire que tu as un chat maintenant.

A **Lulu**, toujours le sourire, cette joie de vivre qui t'anime est comme le coup droit de Roger Federer, un plaisir pour les yeux et pour le cœur.

A **Juju**, sûrement le meilleur orthopédiste des années à venir, si j'ai besoin d'une prothèse je viendrais vers toi sans aucune hésitation.

A **Titi**, une éloquence difficilement égalable, je vous souhaite le meilleur, avec **Manon** à tes côtés, pour vos projets à venir. Mon 5 octobre 2024 est réservé, nul doute que vous serez magnifiques.

A **Momo** le mystérieux, toujours dans les bons coups, il connaît quelqu'un dans chaque ville de France, hâte de rencontrer ta moitié.

A **Karim**, un gastro-entérologue est toujours utile dans un groupe d'épicuriens limougeaux comme le nôtre, hâte que tu suives nos cirrhoses et qu'on fasse des réunions de promo à cette occasion. A ta superbe vie avec ta moitié.

A **Sophie**, Éminent Docteur Joussain, fille des docteurs Joussain, ce qui coule dans tes veines c'est la médecine, mais aussi les graines, l'art, et l'humour, beaucoup d'humour, et de la joie. Tu rayannes où que tu ailles, ton aura est puissante dans la constellation de Neptune, bref, j'ai une chance incroyable d'être tombée sur toi. Merci pour ton amitié, pour cette colocation de la vie, merci pour ton aide pour ce travail et pour tout le reste. A pas de chenille, tu avances. Et à **Eewok**, le plus loquace de tous les chats, et hypoallergénique en prime.

A **Manon**, Docteur Strong, merci pour ces soirées crêpes, jeux, apéro, et j'en passe, et merci de nourrir nos petites bêtes quand nous partons, surtout Nessie qui n'arrête pas de parler de toi. Quel bonheur de t'avoir dans ma vie, je n'oublierai jamais ce que tu as fait pour moi le matin de tes 30 ans ...

A **Jovanny**, référent plantations du groupe, si j'ai un cochon d'inde en cadeau de thèse je te le donnerai !

A **Vanille**, **Goyave** et **Café**, merci d'être sorties d'hibernation pour me voir passer cette thèse.

A **Elo**, tu as été la première à papoter avec moi quand je suis arrivée aux urgences, les balades avec la petite Granoche (le seul petit chien que j'ai jamais autant aimé), les soirées, les vacances avec les filles, et puis l'arrivée d'Alex. Vous vous accordez si bien que j'en oublierai qu'il n'était pas là quand on s'est rencontrées.

A **Alex**, encore désolée pour ton doigt, et pour cette histoire de dinde aux marrons, ta force de caractère est heureusement au-dessus de tout ça ! Vous formez une si belle famille avec le **Toine**, cet incroyable petit bonhomme, et Thémis la plus douce des Golden. Et bientôt votre maison, et **Numérobis**...

Que pourrais-je vous souhaiter si ce n'est de continuer à être heureux comme vous l'êtes ?

Débo, Débichou, merci pour ton sourire, ta douceur, je te souhaite tout le bonheur possible dans vos projets à venir avec Adrien et votre petit Léo, avec sa petite bouille qui reflète tout votre bonheur.

Céline, merci à toi de m'avoir épaulée pendant mon premier semestre, tu as vogué vers un autre service mais maintenant quand on se voit c'est pour festoyer, et ça c'est tellement mieux.

A Snow, qui, pour moi, vous fait ressembler à « la Belle et la Bête » !

Les **Philouettes**, **Axou**, **Cass**, meilleures externes du SSR OH qu'on ait pu imaginer, meilleures lanceuses de haches, et que dire de leurs aptitudes à résoudre les escape games. Nul doute que vous brillerez dans vos vies d'internes et de docteurs comme dans ces énigmes. Je viens de découvrir que nous n'avons pas encore fait « le masque du Samouraï », je vous propose d'aller sur le tableau des scores dès que possible !

A **mes Patates Douces**, mes amies de toujours,

Depuis la gym jusqu'à nos vies dispersées aux 4 coins de la France et d'ailleurs, toujours la même joie de vous retrouver.

Coralie, ces années en ta compagnie à Limoges étaient géniales, et ce voyage sous les tropiques des îles Féroé reste le plus beau voyage que j'ai fait de toute ma vie. Tu es déjà la meilleure des pédiatres de ce pays, et bientôt tu vas même conquérir les DOM-TOM.

Julia, désolée pour ton coude, à l'époque j'aimais déjà la traumato... mais heureusement tu as trouvé **Nicolas** pour te rééduquer si besoin, et il n'est pas que kiné. Vous représentez tous les deux ce que tout le monde devrait rechercher : le bonheur. Plein de changements pour vous en 2024, que pourrais-je vous souhaiter d'autre que toujours plus de ce bonheur ? Tellement hâte de découvrir votre petite merveille !

Océane, parfois loin des yeux mais toujours près du cœur comme on dit, la plus sauvage d'entre nous, et la plus déterminée. Du Canada, à l'Afrique, et on ne sait où encore, continue de nous faire rêver partout où tu vas, tous les animaux de cette planète ont de la chance de pouvoir compter sur toi. Et maintenant c'est à **Benjamin** de prendre soin de toi, hâte de le connaître davantage.

Et évidemment dédicace à vos parents, vos familles, qui nous ont supportées à travers l'adolescence et encore maintenant, et à vos petites bêtes : Lili, Vega, Teddie, Lucifer, et tous les autres.

A la **famille Gendrin**,

qui a su m'accueillir en pays normand les bras grands ouverts, une seconde famille comme on en fait peu.

A **Patricia**, qui a, non seulement eu des enfants formidables (surtout le premier), mais aussi cette énergie débordante qui en ferait pâlir plus d'un. Cuisinière de renom, infirmière talentueuse et dévouée, quelle chance j'ai d'avoir une belle maman de cette trempe. Merci aussi pour ce Primperan IV du 27 décembre 2024.

A **Vincent**, probablement le meilleur médecin généraliste de Normandie (voire de France mais on dirait que je suis lèche-bottes), critique culinaire intransigeant, et meilleur golfeur que j'ai jamais vu (puisque c'est le seul à avoir fait un Hole in One en ma présence). Merci pour les parties de belotte ou de banane que vous avez perdues et qui m'ont remonté le moral pendant la rédaction de cette thèse.

A **Marie-Anne**, petite mère, la plus aboutie de la fratrie, merci de m'avoir fait découvrir Lyon et ses spécialités, merci pour ces fous rires et pour ta bonne humeur contagieuse. Merci de m'avoir divertie avec toutes ces vidéos de Pika. Tu es un petit bout de femme extraordinaire, ton avenir est formidable, je n'en doute pas.

Et évidemment merci à **Pikachu** d'être le plus mignon de mes neveux Gendrin (puisque c'est le seul pour l'instant, mais aussi parce qu'il est tellement chou).

A **Edouard**, Doudou, Professeur émérite, Docteur vétérinaire, juge avicole de renommée internationale, roi de la basse-cour, empereur des pigeons et autres gallinacés, toujours de bon conseil quand on a un problème de lapin ou de cochon. Merci pour toutes les discussions téléphoniques incompréhensibles entre ton frère et toi qui sont systématiquement très divertissantes, et merci pour tes visites à Limoges qui sont toujours un plaisir.

A **Théophile**, petit câlinou, le plus technique des Gendrin : que ce soit en mécanique ou en golf, et même en bricolage, tu as sans aucun doute bénéficié du gène du savoir-faire. Et à **Loulou** qui t'a trouvé sur son passage et ne te quitte plus, ma collègue d'apprentissage de ski, merci de m'avoir appris les dérapages et les jolis virages.

A **Robert et Jocelyne, Annie, Hadrien, Cassandre, Lydie, Damien, Michèle**, merci de m'avoir accueillie chaleureusement dans cette belle Normandie qui est la vôtre.

A l'équipe des urgences du CHU de Limoges, décriées par beaucoup, et pourtant moi, je vous adore. Travailler avec vous est un réel plaisir du quotidien.

Je pourrais vous citer un par un car j'aurais une anecdote à écrire pour chacun de vous.

Aux **ASH**, qui font ce qu'ils/elles peuvent pour le ménage de ces locaux où tant de choses sont incrustées. Merci pour ce travail indispensable.

Aux **cadres de santé**, de jour et de nuit, qui me permettent parfois de me sortir de situations délicates, ou d'en éviter d'autres. Spéciale dédicace à **Agnès**, cadre de nuit, qui, par sa présence apaise toute garde, aussi terrible soit-elle.

Aux **secrétaires**, nos fidèles allié(e)s, tant au BAU que dans les soins, toujours souriant(e)s, avec **Fati** en cheffe de file, merci à toi de mettre de l'ordre dans tout ce bazar, et merci de m'aider au moindre souci qui se présente. Tu es notre mère à tous.

A l'équipe de psychiatrie, merci de vous occuper de tous les farfelus, et surtout de ceux qui en ont vraiment besoin, et qui atterrissent dans les murs des urgences.

Aux **aides-soignant(e)s**, merci pour ces journées de PAO qui, grâce à vous se font toujours avec le sourire. Merci pour tous les brancardages de patients quand je vous harcèle depuis le circuit ambulatoire. Et merci pour les chariots-douches qui sont souvent indispensables. Vous faites un travail que je serai incapable de faire et pour ça vous avez toute mon admiration, et tout mon respect.

Aux **IDE**, merci à toutes et à tous pour votre dévouement, merci à ceux qui partagent mes journées de PAO, vous les allégez par votre grande efficacité et votre réactivité, spéciale dédicace aussi aux IDE de l'ambulatoire qui sont toujours d'une grande aide, parce que j'ai toujours un truc à leur demander, et à tous les autres, qui sont toujours prêts à donner un coup de main quand il y a besoin.

Vous formez une équipe formidable, sachez que vous m'êtes tous très chers. Merci pour tout.

Aux Urgentistes,

Au **Professeur Hani Karam**, merci de m'avoir ouvert les bras, soutenue, et tant appris. Merci pour ce dévouement sans faille auprès des étudiants, et de ce service. Depuis mon externat jusqu'à aujourd'hui, vous avez toujours été là, c'est grâce à des gens comme vous que j'ai toujours foi en ce CHU et en la médecine.

Au **Docteur Jean-François Cueille**, je me rappelle d'une longue discussion lors de mon premier semestre sur un droit au remord que j'ai refusé car je me sentais l'âme d'un médecin généraliste, et non d'une urgentiste. Aujourd'hui je ne regrette rien, et je crois qu'un médecin généraliste a sa place dans ce service, puisque je m'y sens comme à la maison. Merci pour tout.

Au **Dr Alexandre Organista**, merci pour tout ce que tu as fait pour moi depuis mon retour aux urgences, et pour tout ce que tu m'as appris lors de mon internat.

Au **Dr Clément Raynaud**, merci de m'avoir encouragée dans mon idée de revenir aux urgences, et pour ton aide à mon arrivée.

Au **Dr Fred Julia**, merci pour ton enseignement lors de mon premier semestre et encore maintenant, et merci pour ta bienveillance envers chacun dans ce service. Tu es un exemple pour moi.

A **Vincent Rouffy**, merci de m'avoir relayé au PAO quand mes boyaux m'ont lâchée.

A **Coralie**, merci pour ton sourire, et pour la psychothérapie en temps de crise !

A **Anaëlle**, la plus artistique des urgentistes, et en plus équipée d'une artère rarissime, rien ne t'arrêtera. Continue à danser pour gagner des points sur la certif du service.

A **Manon** et **Anne**, les « voix » éraillées de ce service, merci de ne plus échanger vos téléphones à moins de vouloir de rendre sénile. Merci pour votre bonne humeur, toujours un plaisir de travailler avec vous.

Au **Dr Vincent Legarçon**, merci pour ces superbes photos d'animaux japonais, et pour ton humour toujours aiguisé.

A **Jean**, l'homme qui dégaine le droit au remord plus vite que son ombre, merci pour ces semestres partagés, et de m'avoir appris dernièrement à gober les flambys en gardant ses dents intactes.

A **Khalil**, merci d'être mon binôme au circuit ambulatoire, promis je continuerai à apporter des améliorations logistiques à la moindre occasion.

Aux **Docteurs Thomas L, Lucie, Arthur, Alexandra, Mélanie, Vincent B, Julie D, Jérôme G, Fred J, Déborah, Stéphanie S, Aloïse, Manu C, Emily B, Emilie V, Amaury G, Marc P, Jérémy S, Pauline F, Charles, Pierrick, Antoine, Cyril**, et tous ceux qui ont croisé mon chemin, merci pour tout ce que vous m'avez appris, sur le plan médical, humain et pour tout le reste. Travailler auprès de vous est un réel bonheur.

Aux internes : **Swann** (pinous power !), **Jade** (comme par hasard !), **Robin(e)**, **Seb** (le roi du strapping), **Alexandre** (bien cordialement), **Charlotte** (quel beau prénom), **Ines** (un genou Solide), **Jessy** (le J), **Louis-Adrien** (merci de m'avoir évité de rater mon vol), **Pierre** (Bibiche), **Quentin** (Toi c'est Quentin), **Imen** (chips power) vous ferez tous de superbes docteurs, je n'en doute pas une seconde.

Au service d'échographie du CHU,

A **Karine**, le rayon de soleil des salles d'écho, tu installes les patients comme personne, mais surtout tu es toujours souriante et prête à raconter tout un tas de folles histoires.

A **Richard, Marie, Marilyne** et tous les autres, merci de faire de ce service un petit carré de sérénité et de bonne humeur dans ce CHU parfois un peu fou.

Au **Docteur Maud Bertheas**, la reine des thyroïdes, merci pour cette formation à l'échographie thyroïdienne plus que complète, je te souhaite beaucoup de bonheur dans ta vie professionnelle comme personnelle.

Au **Docteur Baptiste Borderie**, je suis fière de compter parmi tes remplaçants (même si ça n'a été qu'une semaine !), et surtout je te remercie pour ton investissement dans notre formation au DIU d'échographie, et à la mise en place des diverses blagues envers tes collègues.

Au **Docteur Gaël** de Lapeyr... pardon, **De Palleja**, merci pour ces journées de DIU à Paris où ta compagnie fut fort appréciable sur plusieurs plans : divertissement, culinaire, et professionnel évidemment.

A tous ceux que j'ai croisés au cours de ce DIU, sachez que ces vacances avec vous ont toujours été un plaisir : **Alicia, Sybille, Thomas, Safia, Romain**, ...

Et enfin, Au **Docteur Thomas Brianchon**, plus qu'un collègue, qu'un excellent urgentiste et échographiste, tu es devenu un ami, merci pour les Brianchonnades, merci pour le sucre dans mes poches et merci de partager ton bureau avec moi. S'il te plaît, continue à nous faire rire.

Aux **Briochettes**, la version féminine de leur papa, accros à Animal Crossing, continuez à profiter de la vie et à appeler votre papa quand vous vous faites attaquer par des araignées.

Aux **Urgences pédiatriques**, un service qui sait parfaitement allier douceur et efficacité. Des aides-soignants aux médecins en passant par les IDE, vous faites une équipe formidable, soyez assurés de mon plus profond respect.

A **Camille**, quel plaisir de te compter comme amie depuis ce stage aux urgences pédiatriques, tu feras une superbe pédiatre, en plus d'avoir le chat le plus drôle de l'univers : j'ai nommé **Kikita**. Tu es l'une des personnes les plus courageuses que je connaisse, je te souhaite tellement de bonheur dans tes projets futurs.

A **tous les internes** de médecine générale ou de spécialité qui ont croisé mon chemin, vous m'avez tous appris, sur le plan humain ou professionnel, et je vous en remercie.

A **tous les externes** croisés au cours de mon internat et encore aujourd'hui, j'espère vous avoir appris quelque chose, ou au moins vous avoir fait un peu rire, au cours de cet externat qui n'est pas toujours facile.

A mes maitres de stages praticiens,

Au **Docteur Anne Christel Fernandes**, merci pour ce stage de première année qui m'a tant appris, merci de m'avoir montré ce qu'était la vie d'un médecin généraliste investi, ce premier été à Flavignac m'a tellement apporté. Merci d'avoir toujours été là pendant tout mon internat, et même après, ce n'est pas simplement une maître de stage que j'ai trouvé, mais une amie.

Au **Docteur Alexandra Ould Omar**, grâce à toi, Flavignac m'a accueillie à nouveau pour mon dernier stage, et je pense que c'était un signe du destin. Quel plaisir d'avoir été en SASPAS avec toi, merci de m'avoir fait confiance et d'avoir répondu présent dès que j'avais besoin d'un coup de main.

Merci à toutes les deux de m'avoir fait confiance pour des remplacements, et surtout pour mon tout dernier remplacement avant le retour au CHU. Je garde un souvenir intarissable de Flavignac, et c'est grâce à vous deux.

Au **Docteur Marie Bussy**, merci pour cet incroyable stage à Bourgneuf, j'y ai appris la médecine générale, la vraie, mais aussi l'observation de nids, la conduite dans la neige, la conduite tout court, la photographie de flocons, la série « Pam et Tommy », et tant d'autres choses. Je continuerai à t'envoyer des vidéos de mouton à nez noir tant qu'Instagram existera !

Au **Docteur Fabienne Deschamps**, merci pour ce dernier stage en tant qu'interne qui m'a beaucoup appris, depuis vous avez toujours été présente pour moi, puis vous m'avez fait confiance pour quelques remplacements, et je vous en remercie. Vos patients vous adorent et ils ont de quoi, vous êtes dévouée, chaleureuse et bienveillante.

Au **Docteur Anne-Sophie Cristou-Guilhem**, merci de m'avoir accueillie pendant ce stage de gynéco, tu es si bienveillante, calme et pédagogue, moi qui n'aimais pas vraiment ça, j'aurais presque eu envie d'en faire ma spécialité à la fin de mon stage.

Au **Docteur Jean-Luc Mouillé**, merci pour ce stage à Allasac, le cabinet était tellement chouette, les gens sont gentils, ça m'a donné envie de découvrir la Corrèze à vélo !

Aux **médecins du cabinet médical de Poulouzat** que j'ai eu l'honneur de remplacer à la suite de mon internat : Docteur Dorothée Haderli, Docteur Christel Louradour, Docteur Mélanie Guilloton et Docteur Morgane Migoux. Et à **Bernadette**, leur super secrétaire.

Au **SSR onco-hémato**, un service rempli de belles personnes, on y apprend la vie, l'accompagnement jusqu'au bout, le travail en équipe. A **Zaza Fulminet**, merci de m'avoir aidée à trouver un directeur de thèse de qualité, sans toi cette thèse n'aurait peut-être jamais eu lieu.

Merci aussi à tout le reste de l'équipe, les médecins, le chef de service **Dr Philippe Nalier**, infirmières et aides-soignant(e)s, ASH, kinés, socio-esthéticienne, sophrologue, à **Vincent** ce cher Cadre de Santé que l'on peut aussi croiser occasionnellement dans un fossé, et aux étudiants que j'ai pu croiser là-bas... Pardonnez-moi, mais il aurait fallu que je vous cite uns par uns tant vous êtes formidables, et la page n'était pas assez grande.

Aux Radiologues,

Au **Docteur Maxime Baudouin**, non content d'avoir été un puits de savoir lors des vacances d'échographie que j'ai eu le bonheur de faire avec toi, d'être un excellent radiologue, et probablement l'un des plus empathiques envers les patients que je n'aie jamais vus, tu as brillamment réalisé les statistiques de cette thèse. Et ça, je ne t'en remercierai jamais assez ! Je te souhaite beaucoup de bonheur, dans vos projets avec Farha.

A **Thomas**, très cher Madel, je te remercie.

A **Elora**, entre la gym, l'escalade, l'écho et le scan, j'ai l'impression de te voir partout, et quel plaisir ! Ton histoire de vie est incroyable pour moi, la petite Berrichonne qui a toujours vécu dans un rayon de 100km autour d'ici ! Merci pour toutes ces vacances d'écho pédiatrie et merci de me suivre dans toutes ces séances de sport qui m'ont bien changé les idées.

A **Lisa et Samia**, inséparables, inarrêtables, capables de briser des tympanes sur un fou rire, merci de toujours m'accueillir avec des cris au scan 7 ou ailleurs, et merci pour cette visio avec tata dans sa chambre de neuroradio ! Paul s'en rappellera longtemps aussi ... Hâte de partager d'autres mojitos avec vous ! Je vous souhaite à toutes les deux plein de bonheur dans tout ce que vous entreprendrez à l'avenir.

Au **Dr Mathilde Margerin**, merci à toi de me montrer les bases de l'échographie pédiatrique, et merci pour ta bonne humeur contagieuse. Tu fais partie des radiologues dont la gentillesse dépasse toute mesure, le CHU a bien de la chance de t'avoir dans ses rangs.

Au **Dr Sébastien Caudron**, merci pour ces débriefings de journée le mercredi soir au Scan 5, merci pour les cours de barbecue et de culture épicurienne. A **Carine**, merci d'avoir fait partie des premières avec qui j'ai pu rire aux urgences, merci pour ces chasses aux champignons légendaires, et pour ces soirées parfois un peu trop alcoolisées. Je vous souhaite tout le bonheur possible à tous les deux, pour vos projets à venir, et surtout pour celui qui grandit de jour en jour !

A **Marc Samir, Hélène, Raphaël et Paul**, merci pour ces samedis autour de barbecues et autres victuailles, sponsorisés par Légo. Vous êtes une petite famille incroyable, inspirante et rayonnante, c'est toujours un plaisir de vous voir.

A **Sakina**, discrète et efficace, c'est toujours un plaisir de te croiser dans les couloirs, je te souhaite tout le bonheur possible pour tes projets futurs, personnels et professionnels.

A **Romain**, merci pour cette Goudale à horaire tardive, le 28 mars au scanner 7 ! Merci à **Florian** et toi d'avoir pris soin de maintenir un lien entre Paul et le CHU, les mercredis soirs. Et merci **Camille** d'avoir permis de sauver mon rachis cervical, et félicitations à tous les deux pour le petit Raphaël qui, je l'espère vous laissera dormir un peu plus dans les années à venir.

A **Youness**, merci de m'avoir donné quelques gardes au circuit court, et merci de m'avoir tout appris sur le conflit fémoro-acétabulaire, je viendrais te voir si je traumatise ma hanche sur un claquement de talon malencontreux. A **Océane**, merci de supporter le Real quand certains sont pour Paris, ça pimente un peu les soirées foot chez Madel. Je vous souhaite à tous les deux plein de bonheur dans vos projets à venir.

A **Marine**, merci pour ces moments partagés en radiologie comme en dehors, bon courage pour ton assistantat dans la cité du pruneau !

A **Florent**, futur vainqueur des foulées du popu, et de top chef, merci d'avoir partagé ma peine en faisant des tableaux au moins aussi pénibles que les miens. Bon courage pour la suite de ta thèse. N'hésite pas à faire de bons petits plats pour déstresser (et poster des photos) !

A **Oumar**, pas merci pour tes stories, que Paul écoute plus qu'il ne m'écoute moi. Merci pour ta bonne humeur, continues à faire rire les foules, profite bien de ton prochain semestre.

A **Arthur**, j'apprends que tu utilises la blouse de Paul à la clinique au moment où j'écris cette phrase. C'est bien, tu t'inspires des plus grands radiologues sur ton chemin. Merci pour ta gentillesse et ton sourire dans ce monde de brutes.

A **Jean-Baptiste**, merci pour ces vacances d'échographie pédiatrique, qui se font toujours dans la bonne humeur.

A **Clément, Cédric, Alexandre, Arnaud**, merci pour tous ces scanners (pas toujours passionnants) que vous acceptez toujours avec le sourire, lorsque je suis au PAO.

A **Clara**, merci d'avoir surveillé l'alimentation de Paul lors de ton semestre guérétois.

A **Sandra**, merci pour les cadeaux que Paul a reçus pour son départ ;)

A **Camille, et Camille, et Louise** plein de bonheur à tous les 3, Camille, merci pour ce semestre partagé aux urgences pédiatriques où tu m'as beaucoup appris !

A **Denis**, vive la Berrichonne de Châteauroux !!

A **l'Amicale Laïque de Châteauroux**, qui a fait naître en moi cette passion pour la gymnastique, le plus beau sport sur cette planète.

Aux **Cadets et Cadettes de St Michel**, meilleur club de gym de Limoges, merci **Sylvain** d'avoir toujours été là depuis mon arrivée, même quand j'avais pas l'envie, à toujours vouloir tirer le meilleur de chacune de nous. Et Félicitations pour ce superbe petit Elliott. Merci **Sophie**, je reste ta fan numéro 1, tu le sais, tu as été la meilleure coéquipière d'entraînement, la gym coule dans tes veines comme personne. A **Elsa, Maéva, Flora, Silane, Elena, Thaïs, Aurore, Cyrielle, Céline, Lucie, Nono, Nina, Eva, Sara, Léa, Ema, Cléa, Iman, Mélo, Lolita, Elodie, Amel, Mathieu, Loic, Julien, Ilya, Yog, Antoine, Edouard**, et tous les autres ... continuez à briller dans ce merveilleux sport qui vous va si bien.

A **Franck**, meilleur prof de gym universitaire imaginable, toujours de bonne humeur, toujours en retard mais toujours présent ! Cette thèse marque la fin de ma vie universitaire, et ce sont les lundis soir au SUAPS qui me manqueront le plus (si j'arrête un jour) ! Merci pour toutes ces années.

A toutes celles et ceux avec qui j'ai pu partager des entraînements au fil des années.

A **Climb Up**, merci pour ces séances d'escalade qui m'ont sauvées de la morosité et de la sédentarité.

Enfin, au jeu **Hogwarts Legacy**, merci d'avoir pris 80 heures de mon temps pendant la rédaction de ma thèse. Sans ce jeu, elle aurait peut-être eu lieu un mois plus tôt.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Liste des abréviations

AP : Activité Physique

BAV : Bloc Auriculo-Ventriculaire

CACI : Certificat d’Absence de Contre-Indication

CDOS : Comité Départemental Olympique et Sportif

CDOS 87 : Comité Départemental Olympique et Sportif de Haute-Vienne

CMH : CardioMyopathie Hypertrophique

ECG : Électrocardiogramme

EE : Épreuve d’Effort

EFR : Épreuve Fonctionnelle Respiratoire

FC : Fréquence Cardiaque

FFESSM : Fédération Française d’Études et de Sports Sous-Marins

FFR : Fédération Française de Rugby

FFT : Fédération Française de Tennis

FSCF : Fédération Sportive et Culturelle de France

HAS : Haute Autorité de Santé

HCSP : Haut conseil de Santé Publique

INJEP : Institut National de la Jeunesse et de l’Éducation Populaire

IRM : Imagerie par Résonance Magnétique

JORF : Journal Officiel de la République Française

MET : *Metabolic Equivalent of Task*, équivalent métabolique

ORL : Oto-Rhino-Laryngologie

PMI : Protection Maternelle et Infantile

RCV : Risque Cardio-Vasculaire

VACI : Visite médicale d’Absence de Contre-Indication

VTT : Vélo Tout Terrain

Table des matières

Remerciements	15
Droits d’auteurs	15
Liste des abréviations	30
Table des matières	31
Table des tableaux	33
Table des Figures	35
I. Introduction	36
I.1. Contexte et généralités.....	36
I.1.1. Histoire.....	36
I.1.2. La consultation médicale pour la réalisation d’un certificat d’absence de contre-indication au sport.....	38
I.1.3. Les consultations obligatoires de l’enfant.....	47
I.1.4. Travaux, études déjà réalisés, projet d’étude.....	48
I.2. Objectifs de l’étude.....	49
II. Matériel et méthodes	50
II.1. Type d’étude.....	50
II.2. Réalisation du formulaire.....	50
II.2.1. Questionnements principaux.....	50
II.2.2. Rencontres avec médecins, dirigeants CDOS et clubs.....	50
II.2.3. Versions du formulaire.....	51
II.3. Population.....	52
II.4. Promotion du questionnaire et diffusion.....	52
II.4.1. Choix du mode de diffusion.....	52
II.4.2. Calendrier.....	52
II.5. Méthode.....	53
II.5.1. Recueil de données socio-démographiques.....	53
II.5.2. Questions supplémentaires.....	53
II.6. Analyses statistiques.....	53
III. Résultats	54
III.1. Flowchart.....	54
III.2. Caractéristiques socio-démographiques.....	54
III.3. Évaluation du taux de réponses à l’auto-questionnaire de santé au sein de l’ensemble de la population étudiée (Question 1).....	55
III.4. Utilisation de l’auto-questionnaire.....	55
III.4.1. Mode de diffusion des auto-questionnaires.....	55
III.4.2. Méthodes de remplissage de l’auto-questionnaire de santé.....	56
III.5. Résultats par groupes.....	58
III.5.1. Avis sur l’auto-questionnaire de santé.....	60
III.5.2. Avis sur la consultation médicale d’absence de contre-indication au sport.....	60
III.5.3. Réalisation des examens obligatoires de l’enfant.....	62
III.6. Caractéristiques secondaires.....	63

III.7. Comparaisons entre les Groupes	64
IV. Discussion.....	67
IV.1. Principaux résultats et interprétations	67
IV.1.1. Diffusion du questionnaire	67
IV.1.2. Méthode de remplissage de l'auto-questionnaire	67
IV.1.3. Choix d'utiliser ou non l'auto-questionnaire	69
IV.1.4. Avis sur l'auto-questionnaire de santé.....	69
IV.1.5. Consultation médicale d'absence de contre-indication au sport	69
IV.1.6. Consultations obligatoires de l'enfant	70
IV.2. Commentaires libres à certaines questions	71
IV.3. Résultats surprenants	72
IV.4. Forces et limites de l'étude.....	73
IV.5. Perspectives.....	75
V. Conclusion	78
Références bibliographiques	79
Annexes	81
Serment d'Hippocrate	111

Table des tableaux

Tableau 1. Exemples de sports classés en fonction de leur intensité de dépense énergétique	40
Tableau 2. Recommandations HAS (Juillet 2022) sur la réalisation d'une EE en fonction de l'intensité de l'activité physique envisagée par un patient asymptomatique.....	44
Tableau 3. Contre-indications à la plongée a l'apnée & disciplines associées (pêche sous-marine, tir sur cible et hockey subaquatique), selon la FFESSM.....	46
Tableau 4. Caractéristiques socio-démographiques	54
Tableau 5. Taux de réponse à l'auto-questionnaire de santé	55
Tableau 6. Groupe 1 - Comment l'auto-questionnaire a-t-il été proposé ?	55
Tableau 7. Groupe 1 - "Autre réponse", réponses libres.....	55
Tableau 8. Groupe 1 - "Qui a rempli l'auto-questionnaire"	56
Tableau 9. Groupe 1 - Facilité de remplissage de l'auto-questionnaire	57
Tableau 10. Caractéristiques des enfants de chaque groupe.....	58
Tableau 11. Sports pratiqués	59
Tableau 12. Avis sur l'auto-questionnaire de santé	60
Tableau 13. Avis sur les consultations médicales d'absence de contre-indication au sport....	60
Tableau 14. Réponses libre ("autre") d'avis sur la consultation médicale d'absence de contre-indication au sport	61
Tableau 15. Réalisation des examens obligatoires de l'enfant	62
Tableau 16. Nombre d'années de pratique	63
Tableau 17. Connaissance de l'absence de remboursement de la consultation d'absence de contre-indication au sport.....	63
Tableau 18. Comparaison pour l'âge et le sexe entre le Groupe 1 et le Groupe 2	64
Tableau 19. Comparaison entre les Groupes 1 et 2 du nombre d'années de pratique sportive	64
Tableau 20. Comparaison des avis concernant l'auto-questionnaire de santé entre les Groupes 1 et 2.....	65
Tableau 21. Comparaison Groupe 1 et Groupe 2 concernant l'avis sur la consultation médicale d'absence de contre-indication pour le sport.....	65
Tableau 22. Réalisation des examens de santé obligatoires, comparaison Groupe 1 et Groupe 2	66
Tableau 23. Comparaison des âges selon la réalisation ou non des examens de santé obligatoires	66
Tableau 24. Connaissance de l'absence de remboursement de la consultation médicale d'absence de contre-indication au sport, résultats par Groupes	109
Tableau 25. Catégorie socio-professionnelle des parents du Groupe 1	109

Tableau 26. Catégorie socio-professionnelle des parents du Groupe 2	109
Tableau 27. Catégorie socio-professionnelle des parents du Groupe 3	110

Table des Figures

Figure 1. Flowchart de l'enquête	54
Figure 2. Répartition des 3 groupes	58

I. Introduction

I.1. Contexte et généralités

La pratique sportive chez les 6-18 ans est non seulement un moyen de promouvoir un mode de vie sain, mais également un élément clé de leur développement physique et social. En Haute-Vienne, on estime le nombre de sportifs licenciés en club à 100 000, la majeure partie d'entre eux pratiquant un sport dit « non à risque ». En France, la part de licenciés mineurs est estimée à environ 50% (chiffre exact non établi, INJEP 2023). On pourrait donc extrapoler, et estimer grossièrement le nombre de licenciés mineurs en Haute-Vienne à 50 000.

En France, les deux-tiers des enfants âgés de 3 ans à 10 ans pratiquent un sport en dehors de l'école, 5 millions de licences sportives sont délivrées pour les moins de 15 ans, par année. Certains jeunes prennent plusieurs licences (chiffres non établis), et les filles représentent seulement 36 % des licenciés (1).

I.1.1. Histoire

Historiquement, la notion de certificat médical autorisant la pratique de sports est apparue en 1945, dans une période d'après-guerre où la population et la politique ont montré un engouement pour la pratique de sports en clubs. L'essor des compétitions sportives a aussi mis en avant l'intérêt d'un suivi médico-sportif. Ainsi, l'obtention d'une licence sportive était soumise à la présentation d'un certificat médical « d'aptitude au sport » (1946) (2), pour les femmes sportives souhaitant faire de la compétition et les sportifs mineurs. L'évolution progressive de cette législation a mené au décret du 1^{er} Juillet 1987 et son certificat de « non contre-indication » annuel, préalable aux compétitions (3).

Puis, diverses lois (Buffet 1999, Lamour 2006, l'ordonnance du 14 Avril 2010), ont fait évoluer les modalités de délivrance des licences, et la fréquence de renouvellement du certificat.

En 2017, naissance du certificat médical « d'absence de contre-indication », et début de l'allègement des contrôles systématiques médicaux annuels « imposés » aux sportifs. Le ministère de la santé et les fédérations sportives commencent à poser des questionnements sur l'intérêt de poursuivre cet acte de prévention de façon annuelle, sur le temps médical pris par cet acte en début d'année scolaire, le coût non négligeable de cette consultation pour les familles à faibles revenus (même s'il est de notoriété publique qu'elle est remboursée par la sécurité sociale dans la plupart des cas, contrairement à ce que suggère la sécurité sociale).

En plus de ces questionnements, ce certificat commence à être vu comme une « formalité administrative » voire un « frein au développement de la pratique sportive ». Ainsi les modifications ayant vu le jour en 2017 dans le code du sport sont les suivantes : les modalités de renouvellement des licences sportives en compétition ou non sont fixées par décret, la présentation d'un certificat d'absence de contre-indication est exigée tous les 3 ans pour les sports pratiqués en compétition, voir plus de 3 ans pour les licences « hors compétition » (Art. D-231-1-3 du Code du sport) (4).

C'est là qu'apparaissent les premiers auto-questionnaires de santé « QS-Sport » (Annexe 1), lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement d'une licence, le sportif renseigne un questionnaire de santé dont le contenu est précisé par arrêté du Ministre chargé des sports. C'est à cette période aussi que disparaissent les certificats pour les licences en fédérations scolaires.

Depuis 2021, pour les mineurs, l'obligation de présenter un certificat a disparu, au profit d'un auto-questionnaire de santé spécifique aux mineurs, qu'ils doivent compléter avec l'aide de leurs parents, et sous réserve théorique de la réalisation des examens médicaux obligatoires (5).

En parallèle, en 2006 (Loi Lamour, Art. L231-3 du code du Sport), a été mise en place une liste de sports dits « à risque » ou « à contrainte particulière », incluant notamment les sports de combat à risque de KO, les sports qui se pratiquent dans un environnement particulier (spéléologie, alpinisme...), ceux utilisant des armes à feu ou à air comprimé, des véhicules à moteur terrestres ou aériens, le parachutisme.

Les sportifs pratiquant ces disciplines ont l'obligation de présenter un certificat médical et ne sont pas concernés par les auto-questionnaires.

Concernant le rugby à XV ou à 7, ces disciplines faisaient partie de cette liste jusqu'au décret n°2023-853 paru le 31/08/2023 (6).

La Fédération Française de Rugby (FFR) avait donc la charge de décider de maintenir ou non cette obligation. Elle a opté pour le choix suivant : supprimer l'obligation de certificat médical pour les licenciés en « école de rugby » (de 5 à 14 ans) pour l'obtention comme le renouvellement de la licence, au profit de l'utilisation de l'auto-questionnaire de santé. En revanche, il a été maintenu pour toutes les autres classes d'âge. Ces mesures sont entrées en vigueur le 19 septembre 2023 (Avis Hebdomadaire de la FFR, n° 1142 relatif aux modifications des règlements généraux (7)).

La sécurité des jeunes sportifs est une préoccupation majeure pour les professionnels de la santé, les autorités sportives et leurs parents. Afin de fournir des conditions de pratique optimales et de faciliter l'accès au sport, la législation a évolué et permet aux 6-18 ans d'obtenir leur licence sportive s'ils répondent négativement aux 24 questions de l'auto-questionnaire.

L'auto-questionnaire de santé est un outil utilisé pour évaluer la condition physique, médicale et psychologique des sportifs mineurs, afin d'identifier d'éventuelles contre-indications médicales ou conditions préexistantes qui pourraient poser un risque pour leur pratique sportive. Ces questionnaires visent à assurer la sécurité des jeunes sportifs en les protégeant des risques liés à une pratique inappropriée ou potentiellement dangereuse. La responsabilité de la surveillance médicale du sportif repose uniquement sur lui et son responsable légal, qui décident de remplir consciencieusement ou non ce questionnaire.

Initialement, le QS-Sport (Annexe 1) a été proposé aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Le directeur Général de la Santé et la directrice des Sports ont adressé une saisine au Haut Conseil de Santé Publique (HCSP) au sujet du questionnaire de santé QS-sport, jugé inadapté pour les mineurs, en novembre 2016 (Annexe 2). En effet, le risque cardiovasculaire n'apparaissant pas au premier plan comme chez l'adulte, il était capital d'intégrer d'autres

paramètres, spécifiques au sport chez l'enfant : ostéoarticulaires, sociaux, cognitifs, psychologiques, et comportementaux.

Il était aussi souligné par le HCSP, dans sa réponse (Annexe 3) qu'il existe des limites à l'utilisation de questionnaires pour la surveillance de la santé de l'enfant : « *A partir du seul exemple du carnet de santé de l'enfant, on observe que les quelques questions écrites préalables à une consultation médicale sont rarement renseignées. Un questionnaire-santé présenté comme une obligation réglementaire ne peut a priori garantir une démarche d'autosurveillance adéquate.*

Face au contrôle de sa santé, l'enfant, ou l'adolescent, est en concurrence avec le désir de compétition ou le calendrier serré du renouvellement de sa licence. Il n'est pas toujours apte à faire des choix raisonnés et son attitude face au sport peut varier en fonction de ses sympathies et de ses nouveaux désirs. Il peut vouloir s'orienter vers une autre activité, être soudainement démotivé à la suite d'un accident ou d'une blessure récente. »

Le questionnaire de santé actuel (Annexe 4) a donc été travaillé par un groupe d'experts à partir d'une trame, proposée par le HCSP (dernière page de l'Annexe 3), puis évalué (validité, reproductibilité, compréhension, pertinence, utilité) avant d'être utilisé à large échelle depuis 2021.

I.1.2. La consultation médicale pour la réalisation d'un certificat d'absence de contre-indication au sport

I.1.2.1. Ce que dit la loi

Selon les articles L-231-2 à 4 du Code du Sport (8), la délivrance ou le renouvellement d'une licence par une fédération sportive peut dépendre de la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la discipline en question, datant de moins d'un an.

Ce sont les fédérations, et leur organe compétent en médecine, qui fixent les conditions dans lesquelles un certificat est exigé, et la nature, périodicité et le contenu des examens médicaux liés à l'obtention dudit certificat. Cela peut être fonction des types de participants et des types de pratique. Ainsi, un certificat n'est plus nécessaire, y compris pour les personnes majeures, sauf si la fédération sportive l'exige.

Concernant les personnes mineures, l'attestation de renseignement d'un questionnaire de santé suffit. En revanche, si ce questionnaire de santé amène à un examen médical, l'obtention de la licence est alors subordonnée à la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en question.

La présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an peut aussi être exigée afin de participer à une compétition sportive organisée par une fédération.

Concernant l'Assurance Maladie, elle a pour mission de rembourser les actes de soins, selon les tarifs en vigueur. Les actes ayant pour but de réaliser un certificat médical ou autre formalité administrative destinés à un tiers, ne sont pas pris en charge. Le médecin ne doit pas, en théorie, remettre de feuille de remboursement à son patient dans le cadre de cette consultation.

I.1.2.2. Contenu du certificat et de la consultation

Ce certificat devra mentionner : l'identité du sportif, la date du jour de l'examen, la certification du médecin qu'il n'a constaté aucune contre-indication apparente à la pratique du sport concerné (ou au contraire, une contre-indication éventuelle), la mention d'une éventuelle pratique en compétition. Ensuite le médecin devra faire figurer son tampon, sa signature, et devra le remettre en mains propres au patient (9).

La rédaction d'un certificat médical doit systématiquement être précédée d'un examen médical.

L'examen médical comporte, au minimum, les éléments suivants :

- Interrogatoire précis du patient rapportant ses antécédents personnels, médicaux et chirurgicaux, familiaux, les éventuels traitements chroniques ou ponctuels, son mode de vie, son niveau de pratique et ses habitudes de pratique. Une attention toute particulière sera portée aux antécédents cardiovasculaires personnels et familiaux (recherche de troubles du rythme, de morts subites, de cardiomyopathies génétiques par exemple)
- Examen cardiovasculaire (recherche de signes fonctionnels au repos ou à l'effort, recherche de souffle cardiaque, prise de tension artérielle, prise des pouls périphériques...)
- Examen respiratoire (recherche d'anomalies morphologiques thoraciques, auscultation pulmonaire, interrogatoire et prévention autour du tabac si besoin, ...)
- Examen statural et ostéoarticulaire (statique et dynamique, adapté en fonction des éventuelles plaintes, antécédents traumatiques)
- Une prévention face aux substances dopantes avérées ou masquées dans certains produits en vente libre en pharmacie.

L'examen doit évidemment prendre en compte : le sport envisagé, le niveau de pratique, la fréquence d'entraînements envisagée, les antécédents, les habitudes de vie, les caractéristiques (sexe, âge, poids, taille).

Cette consultation doit être consignée dans le dossier du patient, et le certificat peut être rédigé sur papier libre à en-tête, via un formulaire spécifique, ou par le biais d'un document type fourni par la fédération.

Les contre-indications peuvent être de deux sortes (9) :

- Relatives ou absolues : une pathologie peut contre-indiquer certains sports seulement, ou certaines parties d'une discipline, voire simplement limiter une activité. Une contre-indication relative devra figurer en toutes lettres sur le certificat médical.
- Temporaires ou permanentes : selon si la pathologie est aiguë, avec ou sans séquelle, son évolution vers la chronicité...

Concernant les disciplines « à contraintes particulières », il est parfois exigé que le médecin présente des qualifications particulières (liste disponible auprès des fédérations).

Au sujet maintenant des sportifs de haut niveau, ou en catégorie Espoir, les examens médicaux nécessaires sont fixés par un arrêté du ministère des sports, puisqu'une surveillance médicale accrue est prévue. Certains examens sont donc obligatoires : bandelette urinaire

(recherche de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites), électrocardiogramme de repos, échographie cardiaque de repos par voie transthoracique, épreuve d'effort d'intensité maximale et examen dentaire certifié par un spécialiste. Ces examens doivent être réalisés dans les 6 mois précédant l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau ou espoirs. Ensuite, des suivis semestriel et annuel sont mis en place (10).

Pour les sportifs appartenant à des entités régies par des ligues professionnelles (Football, Cyclisme, Rugby, Basketball, Handball, Volleyball, Hockey sur glace, Athlétisme par exemple), la délivrance des licences est conditionnée par la réalisation de bilans médicaux obligatoires dont la fréquence et le contenu sont fixés par les commissions médicales de ces instances. Les mineurs sont concernés par le sport professionnel à partir de 16 ans en France (11).

I.1.2.3. Notion d'intensité d'activité physique

La mesure de l'intensité de l'activité physique peut être quantifiée en « MET » (équivalent métabolique, Metabolic Equivalent of Task).

$$1 \text{ MET} = 1 \frac{\text{kcal}}{\text{kg} \times \text{h}} = 4,184 \frac{\text{kJ}}{\text{kg} \times \text{h}}$$

1 MET équivaut à une intensité physique minimale, soit « être assis, au repos ». Ainsi l'intensité d'une activité est mesurée de la sorte : 2 METs, 3 METs, 4 METs...

A titre d'exemple, voici quelques activités sportives, classées en fonction de l'intensité moyenne d'effort fourni :

Intensité de dépense énergétique	Sports (exemples)
Faible (1,6 à 3 METs)	Marche lente (4km/h) Pétanque, billard, bowling Frisbee, voile, Golf, ...
Modérée (3,1 à 6 METs)	Marche rapide (6km/h) Danse de salon, port de charge de quelques kilogrammes Badminton, vélo « loisir », aquagym, ski alpin...
Élevée (supérieure à 6,1 METs)	Marche en côte, randonnée en moyenne montagne Jogging (10km/h), VTT, natation, vélo "rapide", football, basketball ...

Tableau 1. Exemples de sports classés en fonction de leur intensité de dépense énergétique

Voici maintenant quelques exemples de quantification d'intensité d'activité physique, mesurés en METs, qui restent indicatifs et ne correspondent qu'à des statistiques moyennes (12) :

Dormir : 0,9

Lire en position assise : 1,3

Être debout : 1,3

Laver la vaisselle : 1,8

Cuisiner, se doucher, se brosser les dents : 2,0

Faire le ménage : 2,5

Activité sexuelle : 2,8

Marcher pour aller au travail : 4,0
Tondre la pelouse : 4,5
Match de badminton : 5,5
Musculature, haltérophilie : 6,0
Match de football : 7,0
Danse rapide : 7,8
Natation (crawl), rugby : 8,3
Cyclisme sur route (22,5 à 25,6 km/h) : 10,0
Natation (brasse) : 10,3
Course type marathon : 13,3
Natation (papillon) : 13,8
Course à pied type sprint (>17,7 km/h) : 16,0

L'importance d'évaluer quel type d'activité pratiquera le sportif est donc capitale, notamment sur le plan cardiovasculaire puisqu'il convient d'évaluer si le système cardiovasculaire du patient est en mesure de supporter une telle activité.

I.1.2.4. Principales pathologies dépistées pendant cette consultation

Le risque le plus redouté de l'activité sportive est le risque cardiovasculaire.

Avant 35 ans, ce sont principalement les cardiopathies arythmogènes, cardiomyopathies hypertrophiques, anomalies fonctionnelles (QT long, tachycardie ventriculaire polymorphe catécholergique ...), congénitales (anomalies de naissance des artères coronaires), Marfan et risque de dissection aortique ou pathologies coronaires qui prédominent dans les incidents cardiovasculaires du sportif.

Après 35 ans, la majorité des accidents cardio-vasculaires aigus dans le cadre de la pratique sportive sont d'origine coronaire, selon une étude américaine, prise aujourd'hui comme référence mais présentant un biais de sélection ethnique avec une sur-représentation de sujets de peau noire, comparativement à la population générale (et présentant donc une incidence plus élevée de cardiomyopathie dilatée) (13).

Le dépistage de ces pathologies à l'heure actuelle, se fait le plus souvent, par un ECG de repos (non obligatoire, mais recommandé) et un examen clinique comportant : mesure de la fréquence cardiaque, mesure de la pression artérielle et auscultation cardio-pulmonaire attentive.

D'autres examens sont possibles, ils seront développés dans la sous-partie suivante.

Les autres risques physiques liés à la pratique du sport sont principalement ostéoarticulaires ou respiratoires.

Toute activité physique comporte des risques traumatiques, variés, plus ou moins spécifiques à l'activité pratiquée et difficilement évitables.

Le dépistage de troubles ostéoarticulaires est peut-être le plus aisé puisque l'observation de la statique, l'interrogatoire sur d'éventuelles douleurs ou séquelles de blessures, est assez accessible, et le sportif y est souvent attentif.

Les examens complémentaires sont radiologiques la plupart du temps : radiographie, échographie, scanner, IRM voire scintigraphie, et peuvent aider au diagnostic de ces

pathologies. Les rhumatologues, médecins rééducateurs, orthopédistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, médecins du sport et autres spécialités médicales ou paramédicales sont connus du sportif et la prise en charge de ces pathologies est souvent pluridisciplinaire. La difficulté principale sera l'adhésion du sportif à sa prise en charge.

Pour ce qui est des pathologies respiratoires, l'examen clinique est aussi primordial, il peut être complété par la réalisation de différents tests, en voici quelques exemples :

Pour la mesure de la capacité respiratoire (14,15) :

- Test de marche de 2 ou 6 minutes +/- mesure de la saturation avec un oxymètre de pouls (mesurer la distance max parcourue en 6 minutes, puis se référer à des abaques de distance attendue en fonction de l'âge et du sexe)
- Test de stepper de 6 minutes (nombre maximum de pas sur un stepper, en 6 minutes, sur le même principe que le test de marche)
- Tests de levers de chaise (plutôt pour les personnes âgées, dans le cadre du sport santé, mesure du nombre de levers de chaises enchaînés en 1 minute)
- Avis pneumologie +/- EFR (exploration fonctionnelle respiratoire)

Pour les aptitudes musculaires (force et endurance) :

- Tests de levers de chaise pour les membres inférieurs
- Curl-up test pour les abdominaux (nombre de relevés de tronc en position allongée au sol en 1 min)
- Push-up test (ou pompes, en 1 min), single arm curl, handgrip pour les groupes musculaires supérieurs

Pour la souplesse du corps

- Le sit-and-reach test, pour le bas du corps : fermeture de l'angle jambes-tronc, avec les jambes tendues
- Tests de souplesse des épaules
- Test d'antéflexion du tronc avec mesure de la distance doigts-sol

Pour l'équilibre :

- Le test à l'appui unipodal
- Le test Tandem (la position tandem correspond à se tenir fixe, un pied devant l'autre, avec le talon positionné juste en avant des orteils du premier pied)

Le dépistage des pathologies psychiatriques a toute son importance, notamment chez les sportifs Elite ou de Haut Niveau. On parle d'environ 35% de prévalence de troubles psychiatriques chez les sportifs élités, au cours de leur carrière. Allant de l'épuisement type burn-out, aux troubles anxiodépressifs, en passant par les troubles des conduites alimentaires ou la toxicomanie. Ces dernières années, une campagne de sensibilisation et de déstigmatisation est née, au sein des fédérations de divers pays, notamment grâce à la prise de parole de nombreux athlètes, par exemple Michael Phelps (natation) ou Simone Biles (gymnastique artistique) (16).

Certains sports sont aussi plus pourvoyeurs de troubles du comportement alimentaire que d'autres, comme la danse, la gymnastique, les sports de combat, etc.

Il est important aussi que le médecin puisse dépister des dérives liées à l'entourage du sportif, là aussi les langues se délient ces dernières années sur certaines pratiques délétères : dopage, menaces, harcèlement, bizutages, abus sexuels, etc. (17).

I.1.2.5. L'épreuve d'effort et autres tests de dépistage des pathologies cardiovasculaires

Comme indiqué plus haut, le risque cardiovasculaire est celui qui domine les inquiétudes du médecin réalisant une consultation chez un sportif. L'avis d'un cardiologue et la réalisation d'examens complémentaires peut paraître démesuré pour certains patients sportifs qui ne mesurent pas l'importance de ce risque puisque c'est une pathologie d'installation insidieuse, voire sans aucun signe avant-coureur.

Il est important que le médecin sache convaincre son patient, peu importe son âge, de l'intérêt de ces examens et des risques encourus par ces pathologies, lorsqu'ils lui semblent indiqués.

L'intérêt d'une épreuve d'effort (EE) est, à l'heure actuelle encore très discuté. Elle permet d'explorer le système cardiovasculaire dans des conditions d'effort, de façon non invasive, non irradiante, et reproductible. L'intérêt est de quantifier la capacité fonctionnelle individuelle, analyser l'adaptation à l'effort et déceler des pathologies arythmogènes, ou coronaires qui seraient asymptomatiques au repos.

Ce sont cependant ses limites qui posent problème et engendrent des doutes quant à son intérêt. En effet, sa sensibilité pour déceler une pathologie coronaire est de 70%, et sa spécificité de 75%. Il existe donc une quantité non négligeable de patients non détectés, et de patients « faux positifs » qui seront amenés à réaliser des examens invasifs finalement injustifiés. Enfin, les conditions d'effort sont « artificielles » dans le cadre d'une épreuve d'effort et négligent donc certains paramètres comme les conditions extérieures propres à chaque sport, les stress des compétitions, la déshydratation, etc. Cette épreuve d'effort ne sera alors pas une assurance que tous les risques cardiovasculaires sont exclus et le sportif devra rester attentif aux signes d'alerte (18).

L'EE est obligatoire chez les sportifs de Haut Niveau inscrits sur les listes, et reste toujours indiquée chez le sportif coronaropathe ou cardiopathe, ainsi que lorsqu'il existe un doute clinique ou ECG à l'examen initial. Elle reste aussi indiquée en cas de pratique d'une activité physique d'intensité élevée avec un antécédent familial de pathologie cardiovasculaire héréditaire ou de mort-subite avec 50 ans chez un apparenté au premier degré (16).

La HAS prévoit des recommandations en fonction de l'intensité de l'activité physique pratiquée, mesurée en « MET », de réalisation d'une EE (Tableau 2).

Avant de commencer ou poursuivre une AP d'intensité légère :

- une EE n'est pas recommandée, quel que soit le niveau de RCV du patient.

Avant de commencer ou poursuivre une AP d'intensité modérée :

- une EE n'est pas recommandée, chez les patients avec un niveau de RCV faible ;
- une EE n'est pas préconisée, chez les patients avec un niveau de RCV modéré, élevé ou très élevé.

Avant de commencer ou poursuivre une AP d'intensité élevée en valeur absolue (> 6 METs) :

	<i>RCV faible</i>	<i>RCV modéré</i>	<i>RCV élevé ou très élevé</i>
Patient inactif	EE non préconisée	EE peut être réalisée	EE recommandée
Patient actif	EE non recommandée	EE non préconisée	EE recommandée

Tableau 2. Recommandations HAS (Juillet 2022) sur la réalisation d'une EE en fonction de l'intensité de l'activité physique envisagée par un patient asymptomatique

Les recommandations actuelles (16) proposent un renouvellement de l'EE tous les 4 ans voire moins, pour le sportif de Haut Niveau. Concernant les cardiopathes, l'EE est, la plupart du temps, renouvelée annuellement. Pour tous les autres, le calendrier de renouvellement de l'EE sera décidé au cas par cas, sans recommandation officielle, en général tous les 1 à 3 ans, sur avis d'un cardiologue par exemple.

Concernant le test de Ruffier-Dickson, les EE sous-maximales ou autres tests d'effort non maximaux, reposant généralement sur des mesures de fréquences cardiaques et/ou tension artérielle avant et après effort sous maximal, leur valeur diagnostique est jugée faible, ils doivent donc être oubliés.

Pour rappel, le test de Ruffier-Dickson, parfois encore utilisé dans le cadre de cette VACI se déroule de la façon suivante (19) :

- Mesure du pouls au repos (FC0), allongé depuis quelques minutes
- Faire lever le patient, qui doit effectuer 30 flexions complètes de jambes en 45 secondes, bras tendus devant lui, et prendre immédiatement après, son pouls (FC1)
- Faire rallonger le patient et prendre son pouls à 1 minute de la fin des flexions (FC2)

Il est également envisageable de réaliser un bilan sanguin de dépistage des pathologies métaboliques et cardiovasculaires : glycémie à jeun et bilan lipidique, créatininémie. D'autres dosages peuvent se discuter, au cas par cas (16).

I.1.2.6. Risques spécifiques à certaines disciplines

Certaines fédérations fournissent des listes de contre-indications éventuelles à la pratique, liées aux risques spécifiques que présentent leurs activités.

Par exemple, la FFESSM (Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins) propose des listes indicatives de contre-indications à la plongée en scaphandre autonome, à la pratique de l'apnée, au hockey subaquatique, à la nage avec palmes, à la pratique de l'orientation subaquatique, au tir sur cible subaquatique (20).

Toujours à titre d'exemple, voici les contre-indications proposées pour la pratique de l'apnée et disciplines associées (Tableau 3).

	Contre-indications définitives V : en profondeur O : en piscine (2m)	Contre-indications temporaires ou à évaluer* V : en profondeur (eau libre) O : en piscine
Cardiologie	Insuffisance cardiaque symptomatique Cardiomyopathie obstructive Pathologie avec risque de syncope Tachycardie paroxystique BAV II ou complet non appareillé Maladie de Rendu-Osler	Cardiopathie congénitale* Valvulopathies* Coronaropathie* Péricardite et Myocardites * Traitement par anti arythmique* Traitement par bêta bloquant (voie générale ou voie locale) * Shunt droit-gauche* Hypertension artérielle non contrôlée
Oto-Rhino-Laryngologie	Évidement pétro-mastoïdien Trachéostomie V : Cophose unilatérale V : Ossiculoplastie V : Otospongiose opérée Fracture du rocher V : Destruction labyrinthique uni ou bilatérale V : Fistule péri-lymphatique V : Déficit vestibulaire non compensé	V : Déficit auditif bilatéral* Chirurgie otologique V : Polypose naso-sinusienne V : Difficultés tubo-tympaniques pouvant engendrer un vertige alterno barique V : Crise vertigineuse ou décours immédiat d'une crise vertigineuse V : Tout vertige non étiqueté V : Asymétrie vestibulaire > ou = à 50% (consolidé après 6 mois) V : Barotraumatisme ou accident de désaturation de l'oreille interne* Perforation tympanique et aérateurs trans-tympaniques
Pneumologie	V : Maladie bulleuse	V : Asthme* V : Pneumothorax spontané ou traumatique* Pathologie infectieuse Pleurésie V : Traumatisme thoracique ou pulmonaire Pneumopathie fibrosante*
Ophthalmologie	V : Pathologie vasculaire de la rétine, de la choroïde ou de la papille, non stabilisée, susceptible de saigner V : Kératocône au-delà du stade 2 V : Prothèses oculaires ou implants creux	Affections aiguës du globe ou de ses annexes jusqu'à guérison Photokératectomie réfractive et LASIK : 1 mois Phacoémulsification-trabéculéctomie et chirurgie vitro-rétinienne : 2 mois Greffe de cornée : 8 mois
Neurologie	Pertes de connaissance itératives Effraction méningée neurochirurgicale, ORL ou traumatique	Traumatisme crânien grave* Maladie de Parkinson, maladie neurodégénérative* Sclérose en plaques* Accident vasculaire cérébral* Épilepsie*

Psychiatrie	Affection psychiatrique sévère Éthylisme chronique	Traitement antidépresseur, anxiolytique, neuroleptique ou hypnogène* Alcoolisation aiguë, consommation de cannabis ou autres substances addictives Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité* Troubles du comportement alimentaire*
Hématologie		Thrombopénie périphérique, thrombopathie congénitale Phlébites à répétition
Gynécologie		V : Grossesse
Métabolisme	V : Diabète traité par antidiabétiques oraux hypoglycémiantes	V : Dystonie neurovégétative V : Troubles métaboliques ou endocriniens sévères
Dermatologie	Différentes affections peuvent entrainer des contre-indications temporaires ou définitives, selon leur intensité ou leur retentissement pulmonaire, neurologique ou cardio vasculaire	
Gastro-entérologie		V : Manchon anti-reflux, chirurgie bariatrique Stomie

Tableau 3. Contre-indications à la plongée a l'apnée & disciplines associées (pêche sous-marine, tir sur cible et hockey subaquatique), selon la FFESSM

En complément de ce tableau, sont ajoutées les recommandations suivantes :

*« Toute prise de médicament ou de substance susceptible de modifier le comportement peut être une cause de contre - indication. La survenue d'une maladie de cette liste nécessite un nouvel examen. Toutes les pathologies affectées d'un * doivent faire l'objet d'une évaluation et le certificat médical de non contre-indication ne peut être délivré que par un médecin spécifique tel que défini dans le règlement médical.*

La reprise de la plongée après un accident de désaturation, une surpression pulmonaire, un passage en caisson hyperbare ou autre accident de plongée sévère, nécessitera l'avis d'un médecin fédéral ou d'un médecin spécialisé selon le règlement médical. » (18)

I.1.3. Les consultations obligatoires de l'enfant

Les examens médicaux obligatoires sont au nombre de 20, de la naissance à l'âge de 16 ans. Ils sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie, sans avance de frais (21).

Avant 1 an :

- Dans les 8 jours suivant la naissance, donnant lieu au premier certificat de santé,
- Puis au cours de la 2^e semaine,
- Puis 1 examen par mois du 1^{er} au 6^e mois,
- Au 9^e mois donnant lieu au 2^e certificat de santé,
- Au 12^e mois.

Entre 1 et 2 ans :

- Au cours du 13^e mois,
- Entre le 16^e et le 18^e mois,
- Puis entre le 24^e et le 25^e mois : 3^e certificat de santé.

Les suivants sont aux âges de : 3, 4, 5, et 6 ans, puis entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans (22).

Ces examens de santé obligatoires de l'enfant portent sur :

- La courbe de croissance
- L'évolution psychomotrice de l'enfant
- La vie affective, le comportement et l'environnement favorable à la santé, en particulier l'activité physique et sportive, le dépistage d'éventuelles contre-indications sportives
- Le dépistage précoce des anomalies ou déficiences
- Les vaccinations

Afin de s'assurer de la bonne santé de l'enfant, et d'orienter la famille vers une prise en charge complémentaire en cas de besoin.

Le résultat de ces examens de santé est consigné dans le carnet de l'enfant, éventuellement dans le dossier médical partagé, le dossier informatisé du médecin référent. Les vaccinations sont aussi consignées dans le carnet de santé de l'enfant.

Les certificats médicaux de santé réalisés aux âges de 8 jours, 9 mois et 24 mois sont à envoyer par le médecin au service de protection maternelle et infantile (PMI) du département. Ils sont utiles au suivi épidémiologique de la santé des enfants, et à la PMI pour vérifier que toutes les familles sont en mesure de dispenser les soins nécessaires à leurs enfants, et le cas échéant, leur proposer un accompagnement.

I.1.4. Travaux, études déjà réalisés, projet d'étude

Par le passé, un travail de thèse réalisé à l'université de Grenoble en 2017 visait à évaluer les représentations des patients quant aux pratiques médicales lors de la visite de non contre-indication. Les avis des patients interrogés étaient variables quant à l'intérêt dudit certificat. Les raisons étaient variées elles aussi, mais globalement l'intérêt du suivi médical était admis, le certificat en lui-même leur semblait peu parlant (23).

Une autre étude s'était intéressée en 2018 au point de vue des médecins réalisant ces consultations, en Meurthe-et-Moselle, 72,9% jugent cette consultation indispensable, 91,5% utile, 7,1% inutile et 32,7% estimaient qu'elle n'avait pas une grande valeur car trop souvent « bâclée » (24).

Ces études montrent qu'il existe un large débat autour des certificats médicaux liés au sport. C'est dans ces circonstances qu'a été mis en place cet auto-questionnaire. Dans un but de simplification de l'accès au sport et de diminution des actes jugés « peu utiles » en médecine générale, ces auto-questionnaires semblent ainsi être une solution convenable.

En revanche, il existe aussi des interrogations au sein de la population médicale comme des sportifs : le suivi médical de l'enfant de plus de 6 ans ne va-t-il pas en pâtir ? Les consultations « obligatoires » de l'enfant sont-elles réellement réalisées ? Cet auto-questionnaire n'est-il pas pris à la légère et vu comme un moyen « facile » d'obtenir une licence ? Qu'en est-il des assurances ? Tant de questions auxquelles il est difficile de répondre en l'absence d'expérience en vie réelle.

Par conséquent, cette étude vise à mener une enquête auprès des parents de sportifs mineurs de Haute-Vienne afin de mieux comprendre leur expérience et leur point de vue concernant l'utilisation des auto-questionnaires de santé dans le processus d'obtention d'une licence sportive. Cette enquête permettra d'explorer les facteurs qui influencent leur adhésion à ce procédé, d'identifier les éventuels obstacles rencontrés, ainsi que d'entrevoir des suggestions pour améliorer l'efficacité et la pertinence de ces auto-questionnaires.

Face à l'importance de ces questionnements pour le bien-être des mineurs, il nous semblait important d'évaluer leur utilisation en vie réelle et leur impact chez les parents de sportifs mineurs de Haute-Vienne. Comprendre les perceptions, les attitudes et les pratiques des parents à l'égard de ces questionnaires nous a semblé essentiel pour évaluer leur efficacité et leur acceptabilité, ainsi que pour identifier d'éventuelles limites et améliorations à apporter.

I.2. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de ce travail était d'étudier, auprès des parents de mineurs, l'utilisation de l'auto-questionnaire de santé de sa diffusion à son remplissage.

Les objectifs secondaires étaient de faire un état des lieux sur l'intérêt porté aux auto-questionnaires de santé, aux consultations médicales d'absence de contre-indication aux sports, et à la réalisation des examens médicaux de santé obligatoires prévus par la loi, parmi les personnes ayant fait usage de celui-ci, comme ceux ne l'ayant pas utilisé.

II. Matériel et méthodes

II.1. Type d'étude

Étude observationnelle analytique prospective, menée à partir de questionnaires anonymes diffusés après accord du comité d'éthique.

II.2. Réalisation du formulaire

II.2.1. Questionnements principaux

Le questionnaire initial ayant mené à cette étude était le suivant : « Les auto-questionnaires de santé sont-ils pris au sérieux par les licenciés ? » La population cible initiale regroupait l'ensemble des licenciés, enfants et adultes, tous sports confondus (en dehors des sports « à risque », non concernés par les auto-questionnaires).

Devant la complexité d'interroger deux populations différentes (les mineurs avec l'auto-questionnaire de santé, et les majeurs avec le QS Sport), et voyant la législation évoluer du côté des licenciés adultes courant 2023, il a été décidé de se concentrer sur les mineurs.

Une réflexion secondaire s'est portée sur le mode de remplissage, l'adhésion au système des auto-questionnaires et l'adhésion au suivi médical imposé par le ministère pour les mineurs.

II.2.2. Rencontres avec médecins, dirigeants CDOS et clubs

Le Dr CAHEN René, médecin du sport, a participé activement à la reformulation des interrogations initiales, et a joué un rôle d'expertise concernant les certificats médicaux et la législation.

Puis le Pr DAVIET Jean-Christophe a été invité à se joindre à la réflexion concernant le formulaire, les possibilités statistiques éventuelles et a joué un rôle d'expertise concernant la réalisation pratique de l'enquête la simplification du formulaire.

Il est ensuite apparu capital d'obtenir l'avis des associations sportives concernées, et de leurs dirigeants. Le président du CDOS 87 (Comité Départemental Olympique et Sportif de Haute-Vienne), M. François MARCELAUD, a été intégré à cette réflexion préalable à la rédaction du formulaire afin d'obtenir un point de vue de « terrain » et d'obtenir des retours d'expériences.

Une réunion rassemblant des dirigeants de clubs sportifs a eu lieu le 02/12/2022, au CDOS 87, à la maison des sports de Beaublanc, à Limoges.

Les participants étaient les suivants : 8 invités de comités sportifs (Tennis : Aix-sur-Vienne, Boisseuil et comité ; tennis de table : CAPO et comité, Handball Panazol, Athlétisme Limoges Athlé, Basket : comité, FSCF : comité), le Président du CDOS 87 : M. François MARCELAUD, le Dr René CAHEN et Charlotte VERET, interne de médecine générale.

La première partie de cette réunion était centrée sur un diaporama, permettant un rappel sur l'historique et la réglementation d'actualité, à cette date, concernant les auto-questionnaires de santé et les certificats d'absence de contre-indication à la pratique du sport.

Celui-ci a permis d'ouvrir la discussion sur le contenu du formulaire proposé, quelques modifications ont été faites et des propositions ont été ajoutées aux questions en fonction des expériences de chacun. La discussion s'est portée sur le mode de diffusion du formulaire avec une orientation plutôt vers une version en ligne pour des questions de facilité de diffusion et de récupération des formulaires de façon totalement anonyme.

La période de circulation suivante avait été sélectionnée, principalement pour coïncider avec la rentrée scolaire : premier trimestre scolaire 2023.

Quelques suggestions du dirigeant du club de gymnastique artistique des Cadets et Cadettes de Saint Michel de Limoges, M. MEURANT Sylvain, ont aussi été recueillies en dehors de cette réunion.

II.2.3. Versions du formulaire

Initialement, le formulaire a été réalisé en version imprimable (Annexe 5), en se projetant sur une distribution dans quelques clubs. Cependant cette version était difficilement envisageable puisqu'il était impossible d'inclure la population ayant répondu à l'auto-questionnaire et celle n'ayant pas répondu. Il aurait éventuellement fallu réaliser deux formulaires mais la complexité de réalisation et de recueil était trop propice aux erreurs.

Il a rapidement été décidé de passer à une version dématérialisée, sur le site LimeSurvey, logiciel d'enquête statistique, de sondage, et de création de formulaires en ligne.

Le formulaire a été retravaillé en fonction des avis et propositions du Dr CAHEN, du Pr DAVIET, et à la suite des diverses réunions avec le CDOS et les clubs sportifs. Les premières modifications ont eu pour but de recentrer les questionnements sur l'objectif principal et les objectifs secondaires.

Ensuite il a fallu simplifier les diverses propositions afin de rendre le formulaire interactif, rapide à lire et simple à compléter, pour favoriser le nombre de réponses complètes.

La version finale du formulaire comportait une première partie adressée à l'ensemble des participants, puis la première question « Cet auto-questionnaire de santé vous a-t-il été proposé par le club ? Et l'avez-vous complété ? » permettait d'accéder à 3 formulaires distincts en fonction de la réponse (Annexe 6).

II.3. Population

Le questionnaire ciblait les parents de jeunes mineurs à partir de 6 ans, vivant en Haute Vienne, et ayant une licence sportive au sein d'un club, hors sports « à contrainte particulière ».

La législation ayant évolué quelques jours avant la mise en circulation de ce questionnaire concernant le rugby à 7 ou à XV, les clubs pratiquant ces disciplines n'ont pas été inclus dans la liste de diffusion, puisque la FFR n'avait pas encore statué sur sa position par rapport aux certificats.

3 populations se distinguaient au fil du questionnaire : ceux ayant reçu et ayant répondu à l'auto-questionnaire, ceux l'ayant reçu mais ayant choisi de fournir un certificat médical de d'absence de contre-indication, et ceux n'ayant pas reçu l'auto-questionnaire lors de leur inscription au club.

Étaient donc exclus les parents de jeunes sportifs pratiquant des sports dits « à contrainte particulière », les sportifs licenciés majeurs, et ceux n'habitant pas la Haute Vienne.

II.4. Promotion du questionnaire et diffusion

II.4.1. Choix du mode de diffusion

Initialement, le mode de diffusion retenu était au format papier, dans des clubs sportifs d'horizons variés, choisis aléatoirement, en Haute Vienne. Devant la complexité de réalisation et dans le but de viser une population la plus large possible, il a finalement été décidé d'opter pour une version dématérialisée, qui faciliterait aussi le recueil de données.

La diffusion s'est faite avec la collaboration du CDOS 87 qui, par mail, a pu joindre tous les clubs sportifs de Haute Vienne, en excluant les associations qui concernaient les sports « à risque ». Ainsi, 1057 associations ont donc reçu un premier mail (Annexe 7), qui leur donnait pour consigne, s'ils le souhaitaient, de diffuser le lien vers le formulaire à l'ensemble des parents de licenciés mineurs.

II.4.2. Calendrier

Les mails aux associations, contenant le lien vers le formulaire, ont été envoyés le 5 septembre 2023, avec une date butoir au 1^{er} octobre 2023.

II.5. Méthode

II.5.1. Recueil de données socio-démographiques

La première partie du formulaire consistait à recueillir des données socio-démographiques permettant d'identifier au mieux la population ayant répondu. Sexe, âge, puis code postal du lieu de résidence et catégorie socio-professionnelle du/des parents étaient recueillis.

II.5.2. Questions supplémentaires

Les dernières informations recueillies sont le sport pratiqué par l'enfant, et le nombre d'années de pratique.

II.6. Analyses statistiques

Les variables quantitatives ont été présentées par leurs moyennes et les variables qualitatives sous forme de pourcentages.

Les tests utilisés pour les variables qualitatives/catégorielles/binaire sont le test du Khi 2 lorsqu'ils comportaient plus de 5 événements et test exact de Fisher quand y en avait moins.

Pour les variables quantitatives (comparaison de moyennes) c'est un test T de Student ou un test de Wilcoxon si on considère que la variable ne suivait pas une loi normale en cas d'échantillons de population trop bas.

La comparaison de valeurs était retenue comme significative si $p < 0,05$.

III. Résultats

III.1. Flowchart

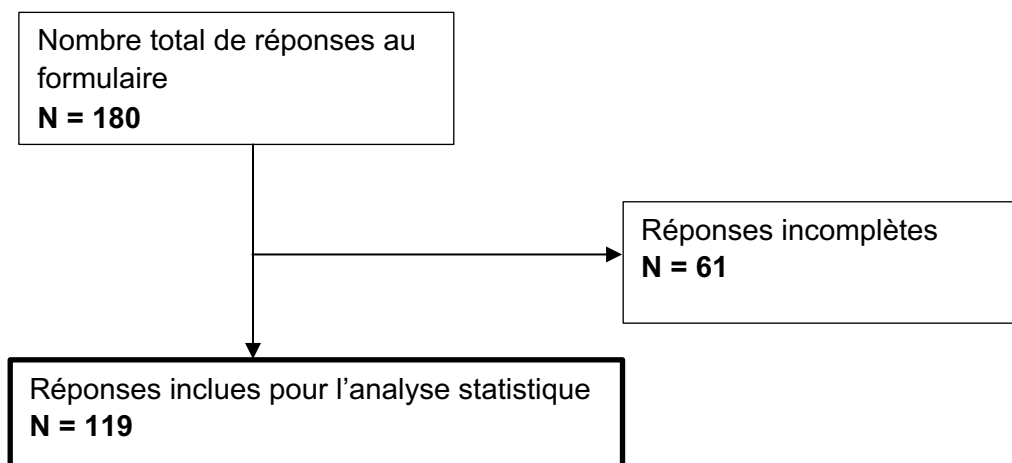


Figure 1. Flowchart de l'enquête

Le recueil des codes postaux permettait de vérifier que toutes les familles habitaient bien en Haute-Vienne, aucune exclusion n'a eu lieu sur ce critère.

III.2. Caractéristiques socio-démographiques

	Nombre total (N)	Moyenne
Age de l'enfant sportif	119	11,03
Sexe de l'enfant sportif (Garçon)	72	60,50%
Catégorie socio-professionnelle des parents interrogés	2N = 238	%
Agriculteur exploitant	5	2,10%
Artisan commerçant chef d'entreprise	18	7,56%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	81	34,03%
Profession intermédiaire	64	26,90%
Employé	46	19,32%
Ouvrier	11	4,62%
Demandeur d'emploi	3	1,26%
Étudiant	1	0,42%
Non concerné (parent 2)	5	2,10%
Sans réponse (parent 2)	4	1,68%

Tableau 4. Caractéristiques socio-démographiques

Le tableau 4 présente les caractéristiques socio-démographiques relevées, concernant les enfants (âge et sexe), et la catégorie socioprofessionnelle des parents interrogés.

III.3. Évaluation du taux de réponses à l'auto-questionnaire de santé au sein de l'ensemble de la population étudiée (Question 1)

Cet auto-questionnaire de santé vous a-t-il été proposé par le club ? Et l'avez-vous complété ?		
Réponse	Décompte	Pourcentage
« Oui il m'a été proposé et je l'ai complété »	90	75,63%
« Il m'a été proposé, j'ai préféré demander un certificat d'absence de contre-indication au médecin traitant de mon enfant »	11	9,24%
« Non il ne m'a pas été proposé »	18	15,13%

Tableau 5. Taux de réponse à l'auto-questionnaire de santé

Le tableau 5 représente la répartition du taux de réponse à l'auto-questionnaire de santé par les répondants au formulaire.

On appellera « Groupe 1 » le groupe de 90 personnes à qui ont décidé d'utiliser l'auto-questionnaire qui leur a été proposé à l'inscription de leur enfant.

III.4. Utilisation de l'auto-questionnaire

Les questions portant sur l'utilisation de l'auto-questionnaire n'étaient adressées qu'au Groupe 1, qui a bel et bien utilisé l'auto-questionnaire.

III.4.1. Mode de diffusion des auto-questionnaires

Comment l'auto-questionnaire vous a-t-il été proposé ?		
Réponses	Décompte	Pourcentage groupe 1 (90 répondants)
Il est distribué avec les documents d'inscription au club	59	65,55%
Il est disponible sur le site internet du club	10	11,11%
Il est envoyé par mail par le club	16	17,78%
Il est envoyé par mail par la fédération	18	20%
Autre réponse	4	4,44%

Tableau 6. Groupe 1 - Comment l'auto-questionnaire a-t-il été proposé ?

1	« Sur le site de la fédération »
2	« Remis par le médecin »
3	« Sur site ten up (FFT) »
4	« A remplir directement sur le site gesthand »

Tableau 7. Groupe 1 - "Autre réponse", réponses libres

Les tableaux 6 et 7 permettent d'avoir une vision globale du mode de distribution de l'auto-questionnaire de santé au sein des clubs sportifs. Dans la plupart des cas (65,55%), chez les personnes interrogées, il a été distribué avec les documents d'inscription au club.

III.4.2. Méthodes de remplissage de l'auto-questionnaire de santé

Qui a rempli l'auto-questionnaire ?		
Réponse	Décompte	Pourcentages pour ce groupe (90 répondants)
Mon enfant (le sportif)	2	2,22%
Un parent, avec la collaboration de l'enfant	42	46,67%
Un parent, sans la collaboration de l'enfant	46	51,11%
Un membre du club	0	0
Un médecin	0	0
Autre	0	0

Tableau 8. Groupe 1 - "Qui a rempli l'auto-questionnaire"

La question suivante portait sur le mode de remplissage de l'auto-questionnaire. Le tableau 8 rassemble les réponses données, 51,11% des parents interrogés l'auraient complété seul, sans la collaboration de l'enfant.

Concernant les deux enfants ayant complété seuls l'auto-questionnaire, leurs âges respectifs étaient de 15 et 9 ans.

« Comment le questionnaire a-t-il été complété ? »		
Réponse	Décompte	Pourcentages pour ce groupe (90 répondants)
Ce n'est pas moi qui l'ai complété, je ne sais pas	2	2,22%
J'ai lu les questions et répondu de manière adaptée, sans problème	76	84,44%
Je n'ai pas tout lu, j'ai répondu « non » à tout car je ne pense pas que mon enfant ait de problèmes de santé	6	6,67%
J'aurais pu dire « oui » à certaines questions mais je ne l'ai pas fait	4	4,44%
Je n'ai pas compris toutes les questions, j'ai répondu « non » partout car je ne pense pas que mon enfant ait de problèmes de santé	1	1,11%
J'ai demandé conseil à un tiers pour répondre à certaines questions	0	0
Autre : « J'ai lu, j'ai répondu oui à certaines avec hésitation »	1	1,11%

Tableau 9. Groupe 1 - Facilité de remplissage de l'auto-questionnaire

La question proposée ensuite au Groupe 1 permettait une évaluation de l'aisance au remplissage de l'auto-questionnaire.

Le tableau 9 présente les réponses à cette question, une large majorité des parents ne semble pas avoir eu de difficulté particulière.

6,67% déclarent ne pas avoir lu toutes les questions et répondu « non » car estiment que leur enfant est en bonne santé.

4,44% des réponses étaient « J'aurais pu dire « oui » à certaines questions mais je ne l'ai pas fait ».

Enfin, l'un des parents a préféré donner une réponse libre « J'ai lu, j'ai répondu oui à certaines avec hésitation ».

III.5. Résultats par groupes

Pour rappel, le Groupe 1 correspond au groupe de 90 personnes ayant répondu « oui il m'a été proposé et je l'ai complété » à la Question 1, soit 75,63% de l'effectif total.

Le Groupe 2 correspond au groupe de 11 personnes ayant répondu « Il m'a été proposé, j'ai préféré demander un certificat d'absence de contre-indication au médecin traitant de mon enfant » à la Question 1, soit 9,24% de l'effectif total.

Le Groupe 3 correspond au groupe de 18 personnes ayant répondu « Non il ne m'a pas été proposé » à la Question 1, soit 15,13% de l'effectif total (Figure 2).

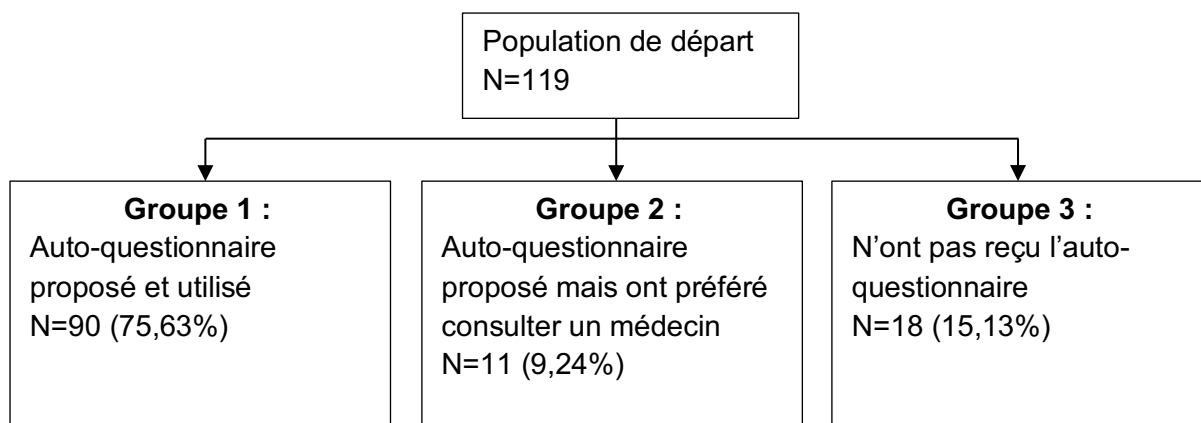


Figure 2. Répartition des 3 groupes

Le Tableau 10 ci-dessous, montre les caractéristiques d'âge et de sexe de chaque enfant sportif dont les parents ont répondu au questionnaire. On remarque une légère prédominance masculine dans chacun des Groupes, comme dans l'effectif de départ.

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Age (moyenne, années)	10,84	12,63	10,94
Sexe du sportif (N (%Garçon))	53(58,89%)	6(54,54%)	13(72,22%)

Tableau 10. Caractéristiques des enfants de chaque groupe

Sports	Groupe 1 N (% effectif du sport)	Groupe 2 N (% effectif du sport)	Groupe 3 N (% effectif du sport)
Gymnastique	18(85,71%)	2(9,52%)	1(4,76%)
Crossfit	1(50%)	-	1(50%)
Football	12(92,31%)	1(7,69%)	-
Athlétisme	9(62,29%)	2(14,28%)	3(21,43%)
VTT	4(100%)	-	-
Basketball	7(50%)	4(36,36%)	3(21,43%)
Lutte	1(100%)	-	-
Judo	4(80%)	1(20%)	-
Équitation	2(66,67%)	-	1(33,33%)
Tennis	24(72,73%)	1(3,03%)	8(24,24%)
Tennis de table	1(100%)	-	-
Golf	1(100%)	-	-
Natation	1(50%)	-	1(50%)
Zumba	2(100%)	-	-
Handball	2(100%)	-	-
Escalade	1(100%)	-	-

Tableau 11. Sports pratiqués

Le tableau 11 représente les sports pratiqués, recueillis de façon déclarative lors du remplissage du formulaire. Au total, 16 sports sont représentés, d'univers assez différents, collectifs comme individuels.

On remarque que certains sports, comme le Tennis, sont particulièrement représentés dans le Groupe 3, Groupe dans lequel l'auto-questionnaire n'aurait pas été proposé à l'inscription.

Le « Pourcentage de l'effectif du sport », correspond au pourcentage du nombre de réponses pour un sport donné, réparti entre les 3 Groupes.

III.5.1. Avis sur l'auto-questionnaire de santé

Que pensez-vous de cet auto-questionnaire de santé ?				
Réponse	Groupe 1 N (% du groupe)	Groupe 2 N (% du groupe)	Groupe 3 N (% du groupe)	Total N (% du total de réponses)
Je suis plutôt POUR , il facilite l'accès au sport et fait gagner du temps aux médecins et aux sportifs	49(54,44%)	3(27,27%)	8(44,44%)	60(50,42%)
Je suis plutôt CONTRE , j'aurais/j'ai préféré que mon enfant voit un médecin	14(15,55%)	5(45,45%)	3(16,67%)	22(18,49%)
Je suis partagé(e) , l'idée est bonne mais il faudrait améliorer certains points	27(30%)	3(27,27%)	7(38,89%)	37(31,09%)

Tableau 12. Avis sur l'auto-questionnaire de santé

Le Tableau 12 regroupe l'avis des parents des sportifs sur l'auto-questionnaire de santé. Rappelons que le Groupe 3 n'en a pas fait usage mais l'auto-questionnaire était continuellement visualisable au cours du remplissage du formulaire.

On remarque que, globalement, les avis sont partagés à quasiment 50/50 entre les « Pour » (50,42%) et les « Contre » ou « Partagés » (18,49 + 31,09 = 49,68%), avec une tendance plus défavorable dans le Groupe 2, et plus favorable dans le Groupe 1.

III.5.2. Avis sur la consultation médicale d'absence de contre-indication au sport

Que pensez-vous des consultations médicales pour la réalisation d'un certificat d'absence de contre-indication au sport ?				
	Groupe 1 N (% du groupe)	Groupe 2 N (% du groupe)	Groupe 3 N (% du groupe)	Total N (% du total des réponses)
C'est important de voir son médecin régulièrement , cette consultation est l'occasion de faire le point	46(43%)	10(71,43%)	8(34,78%)	64(44,44%)
C'est une perte de temps pour le médecin	29(27,10%)	1(7,14%)	6(26,09%)	36(25%)
C'est une perte de temps pour moi	17(15,88%)	1(7,14%)	5(21,74%)	23(15,97%)
Je n'ai pas d'avis	5(4,67%)	0	2(8,70%)	7(4,86%)
Autre	10(9,35%)	2(14,28%)	2(8,70%)	14(9,72%)

Tableau 13. Avis sur les consultations médicales d'absence de contre-indication au sport

Réponses libres sur la question (« Autre ») :

Réponses libres à la question « Que pensez-vous des consultations médicales pour la réalisation d'un certificat de non contre-indication au sport ? »

GROUPE 1

-
- 1 « Ça peut faire gagner du temps à tous mais il ne doit pas être une solution de facilité si un examen est nécessaire. Il ne doit pas éloigner davantage des soins certaines populations vulnérables »
-
- 2 « Il est important de voir son médecin régulièrement. Une consultation uniquement pour cela est une perte de temps et pour moi et pour lui, dans la mesure où un suivi régulier est établi. »
-
- 3 « Tout dépend du suivi de l'enfant »
-
- 4 « A faire tous les 3 ans par le médecin est suffisant »
-
- 5 « Bien si ce n'est pas tous les ans lorsque tout va bien. Bien que le certificat médical soit valable 3 ans »
-
- 6 « C'est important de voir le médecin assez régulièrement. Si c'est le cas, il n'y a en effet pas besoin de cette consultation, sinon cela permet de faire le point. »
-
- 7 « Consultation si besoin particulier (fatigue, croissance, stress...) »
-
- 8 « Cela permettrait peut-être à certains enfants de déceler des pathologies liées au sport qui ne seraient pas décelées sans un certificat »
-
- 9 « Cela dépend de la fréquence à laquelle l'enfant voit son médecin dans l'année »
-
- 10 « Même sans certificat à demander, nous faisons une consultation médicale annuelle en Septembre. Cette tâche administrative en moins nous permet d'approfondir les autres sujets de santé important, sans contrainte de date pour rendre le certificat. »
-

GROUPE 2

-
- 1 « Un rendez-vous médical peut permettre de déceler de nouvelles pathologies, physiques et/ou psychologiques, pour les jeunes. »
-
- 2 « 1 fois tous les 2 ans ? »
-

GROUPE 3

-
- 1 « Le questionnaire devrait amener à une consultation ou non. Ou un changement chez l'enfant. Ou alors une consultation médicale véritable qui peut servir à faire des suivis sur long terme avec des stats nationales par exemple... pas "2min ton cœur va bien". Cela permettrait tout simplement de rattraper notre retard sur d'autres pays en suivi sport santé... autant pour la santé mais aussi pour la détection de profil haut niveau »
-
- 2 « Le suivi régulier de l'enfant est essentiel, si cela était fait par tous, il n'y aurait pas besoin de certificat médical pour les enfants. »
-

Tableau 14. Réponses libre ("autre") d'avis sur la consultation médicale d'absence de contre-indication au sport

Dans les tableaux 13 et 14, on retrouve l'ensemble des réponses de la question à choix multiples portant sur les consultations médicales pour la réalisation d'un certificat d'absence de contre-indication au sport.

Les réponses ont été là aussi assez partagées, entre ceux en faveur, voyant la consultation comme un moyen de faire le point avec son médecin (44,44% des réponses, et plus de 50% de l'effectif total), et ceux estimant que c'est une perte de temps, pour le médecin ou pour les patients (environ 41% des réponses).

Aussi, 11,76% ont donné des réponses libres à la question, listées dans le Tableau 14.

Cette question étant à choix multiples, en se penchant sur les 24 personnes ayant donné plusieurs réponses, on remarque que 18 d'entre elles (15 du Groupe 1, 1 du Groupe 2 et 2 du Groupe 3) ont associé de la même façon « c'est une perte de temps pour moi » et « c'est une perte de temps pour le médecin ».

Une personne, appartenant au Groupe 3, a coché « c'est une perte de temps pour moi » et « c'est une perte de temps pour le médecin » et laissé la réponse libre suivante : « Le questionnaire devrait amener à une consultation ou non. Ou un changement chez l'enfant. Ou alors une consultation médicale véritable qui peut servir à faire des suivis sur long terme avec des stats nationales par exemple... pas « 2 min, ton cœur va bien ». Cela permettrait tout simplement de rattraper notre retard sur d'autres pays en suivi sport santé... autant pour la santé mais aussi pour la détection de profil haut niveau »

Une personne a associé « C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point » et « c'est une perte de temps pour moi », et deux autres ont coché « C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point », « c'est une perte de temps pour le médecin ».

Les deux dernières personnes, appartenant toutes les deux au Groupe 2, ont retenu la réponse « C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point » et laissé les avis libres suivants :

- « Un rendez-vous médical peut permettre de déceler de nouvelles pathologies, physiques et/ou psychologiques, pour les jeunes. »
- « 1 fois tous les 2 ans ? »

III.5.3. Réalisation des examens obligatoires de l'enfant

Avez-vous fait réaliser les examens médicaux de santé obligatoires, pris en charge à 100% par l'assurance Maladie, chez le médecin ?				
	Groupe 1 N (% du groupe)	Groupe 2 N (% du groupe)	Groupe 3 N (% du groupe)	Total N (% du total des réponses)
Oui	60(67,67%)	8(72,72%)	11(61,11%)	79(66,39%)
Non	7(7,78%)	0	1(5,55%)	8(6,72%)
Seulement quelques-uns	20(22,22%)	2(18,18%)	4(22,22%)	26(21,85%)
Je ne sais pas	3(3,33%)	1(9,09%)	2(11,11%)	6(5,04%)

Tableau 15. Réalisation des examens obligatoires de l'enfant

Le Tableau 15 regroupe les estimations de réalisation des examens de santé obligatoires de l'enfant parmi les répondants à cette étude.

66% déclarent les avoir fait réaliser, soit environ 2/3 de la population totale.

III.6. Caractéristiques secondaires

Depuis combien d'années votre enfant pratique-t-il ce sport ?				
Réponse	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Total
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Moins de 1 an	7(7,78%)	0	3(16,67%)	11(9,24%)
Entre 1 et 3 ans	43(47,78%)	4(36,36%)	8(44,44%)	54(45,37%)
Entre 3 et 5 ans	23(25,56%)	1(9,09%)	4(22,22%)	28(23,53%)
Entre 5 et 10 ans	16(17,78%)	6(54,55%)	2(11,11%)	24(20,17%)
Plus de 10 ans	1(1,11%)	0	1(5,56%)	2(1,68%)

Tableau 16. Nombre d'années de pratique

Le tableau 16 représente le nombre d'années de pratique du sport déclaré. Les possibilités de réponses étaient présentées sous la forme de 5 choix possibles d'intervalles de durée de pratique.

On remarque une prédominance de certaines catégories au sein des Groupes, et notamment de la catégorie « Entre 5 et 10 ans » pour le Groupe 2.

Saviez-vous que les CONSULTATIONS médicales pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication au sport ne sont, théoriquement, PAS remboursées par la sécurité sociale ?	
Réponse	Total des réponses
	N (%)
Oui, mon médecin me fait régler cette consultation sans passer ma carte vitale	10(8,40%)
Non, j'ai toujours été remboursé, comme pour n'importe quelle consultation	109(91,60%)

Tableau 17. Connaissance de l'absence de remboursement de la consultation d'absence de contre-indication au sport

La dernière question posée aux parents portait à nouveau sur la consultation d'absence de contre-indication aux sports. Cette fois-ci, il était demandé s'ils avaient connaissance de l'absence théorique de remboursement de cette consultation par la sécurité sociale.

Plus de 90% des parents ne le savaient pas et leur médecin réalisait systématiquement une feuille de soins à la suite de cette consultation.

Les résultats par Groupes isolés sont disponibles en Annexe 9, comme d'autres résultats accessoires de l'étude.

III.7. Comparaisons entre les Groupes

Les comparaisons statistiques ont été effectuées principalement sur les deux premiers Groupes, à qui il a été proposé d'utiliser l'auto-questionnaire de santé, le Groupe 2 ayant fait le choix de ne pas l'utiliser.

	Groupe 1 (n=90)	Groupe 2 (n=11)	p
Age (moyenne [écart-type])	11.0 [8.2, 13.0]	12.0 [10.0, 16.0]	0.080
Sexe = Garçon (%)	53 (58.9)	6 (54.5)	0.783

Tableau 18. Comparaison pour l'âge et le sexe entre le Groupe 1 et le Groupe 2

En comparant l'âge moyen entre le Groupe 1 (11 ans) et le Groupe 2 (12 ans), la différence n'était pas significative ($p=0,080$).

Le pourcentage de Garçons parmi les effectifs n'était pas non plus significativement différent ($p=0,783$) (Tableau 18).

	Groupe 1 N (%)	Groupe 2 N (%)	p
Moins de 1 an	7 (7.8)	0 (0.0)	1.000
Entre 1 et 3 ans	43 (47.8)	4 (36.4)	0.537
Entre 3 et 5 ans	23 (25.6)	1 (9.1)	0.452
Entre 5 et 10 ans	16 (17.8)	6 (54.5)	0.005
Plus de 10 ans	1 (1.1)	0 (0.0)	1.000

Tableau 19. Comparaison entre les Groupes 1 et 2 du nombre d'années de pratique sportive

Le nombre d'années de pratique au sein du Groupe 2 était à 54,5% « entre 5 et 10 ans », contre seulement 17,8% dans le Groupe 1, et cette différence est statistiquement significative ($p=0,005$).

Aucune différence statistiquement significative n'a été retrouvée pour les autres tranches (Tableau 19).

	Groupe 1 N (%)	Groupe 2 N (%)	p
Je suis plutôt POUR, il facilite l'accès au sport et fait gagner du temps aux médecins et aux sportifs	27 (30.0)	3 (27.3)	1.000
Je suis plutôt CONTRE (...)	14 (15.6)	5 (45.5)	0.031
Je suis partagé(e), l'idée est bonne mais il faudrait améliorer certains points	49 (54.4)	3 (27.3)	0.115

Tableau 20. Comparaison des avis concernant l'auto-questionnaire de santé entre les Groupes 1 et 2

Le Tableau 20 permet la comparaison des deux Groupes sur l'avis des parents concernant l'auto-questionnaire de santé. Il existe une différence statistiquement significative ($p=0,031$) entre ces Groupes sur l'item « contre », le Groupe 2 étant plus nettement opposé à l'auto-questionnaire. Ce qui semble cohérent étant donné qu'ils ont refusé de l'utiliser.

Les réponses du Groupe 2 ont éventuellement pu être influencées par le fait que les items qui étaient proposés étaient très légèrement différents :

Pour le Groupe 1 : « Je suis plutôt CONTRE, **j'aurais** préféré que mon enfant voit un médecin »

Pour le Groupe 2 : « Je suis plutôt CONTRE, **j'ai** préféré que mon enfant voit un médecin »

	Groupe 1 N (%)	Groupe 2 N (%)	p
C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point (%)	46 (51.1)	10 (90.9)	0.012
C'est une perte de temps pour le médecin (%)	29 (32.2)	1 (9.1)	0.167
C'est une perte de temps pour moi (%)	17 (18.9)	1 (9.1)	0.684
Je n'ai pas d'avis (%)	5 (5.6)	0 (0.0)	1.000

Tableau 21. Comparaison Groupe 1 et Groupe 2 concernant l'avis sur la consultation médicale d'absence de contre-indication pour le sport

Concernant l'avis des Groupes 1 et 2 sur l'auto-questionnaire de santé, le Groupe 1 semble avoir tendance à des avis plus partagés que le Groupe 2, ce dernier ayant coché à plus de 90% « C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point », contre seulement 51% pour le Groupe 1.

Cette différence est significative avec $p=0,012$.

Concernant les autres possibilités de réponses, aucune différence statistiquement significative n'a été retrouvée (Tableau 21).

Ici, n'ont pas pu être prises en compte les réponses libres données dans les deux groupes.

	Groupe 1 N (%)	Groupe 2 N (%)	p
Je ne sais pas	3 (3.3)	1 (9.1)	0.374
Non	7 (7.8)	0 (0.0)	1.000
Oui	60 (66.7)	8 (72.7)	0.686
Seulement quelques-uns	20 (22.2)	2 (18.2)	1.000

Tableau 22. Réalisation des examens de santé obligatoires, comparaison Groupe 1 et Groupe 2

Le tableau 22 montre la comparaison entre les deux premiers Groupes du taux de réalisation des examens de santé.

Malgré les tendances observées, aucune différence n'est statistiquement significative.

	« Non/quelques-uns/ne sait pas »	« Oui »	p
Age (moyenne)	11,925	11,74	0,9

Tableau 23. Comparaison des âges selon la réalisation ou non des examens de santé obligatoires

La comparaison pour l'âge des enfants a aussi été effectuée entre ceux déclarant avoir fait réaliser les examens de santé de leur enfant, et tous les autres (« non fait », « ne sait pas » ou « seulement quelques-uns ») la différence n'était pas significative ($p=0,9$) (Tableau 23).

IV. Discussion

IV.1. Principaux résultats et interprétations

L'objectif principal de cette étude était d'étudier l'utilisation de l'auto-questionnaire de santé de sa diffusion à son remplissage. Les résultats du Groupe 1 permettaient d'obtenir diverses informations concernant la diffusion, et le mode de remplissage de cet auto-questionnaire par ses utilisateurs.

IV.1.1. Diffusion du questionnaire

Tout d'abord, on a pu observer que la méthode de diffusion des auto-questionnaires optée par les clubs ou les fédérations est principalement la distribution de ce document au sein d'un dossier d'inscription (65%), tous les autres modes de diffusion se faisant via internet (mail, sites internet des clubs ou des fédérations).

A la lecture du Tableau 11, pour quelques sports, dont les effectifs restent très restreints dans cette étude, on pourrait considérer que l'adhésion à l'auto-questionnaire a été totale : Escalade, Handball, Zumba, Golf, tennis de table, lutte et VTT. En effet, 100% des effectifs recueillis pour cette étude appartiennent au Groupe 1.

Concernant les autres sports, on remarque par exemple que 28,57% des parents d'enfants inscrits au basketball, ont décidé de fournir un certificat médical plutôt qu'un auto-questionnaire de santé. C'est aussi le cas pour 20% des inscrits au judo, et 14,28% de ceux inscrits à l'athlétisme. Pour les deux sports les plus représentés dans cette étude, le tennis et la gymnastique, on remarque un pourcentage plus faible de refus de l'auto-questionnaire : respectivement 3,03% et 9,52%.

Il serait intéressant, sur des échantillons plus importants, de voir si l'adhésion à l'auto-questionnaire est dépendante du sport pratiqué.

Enfin, on note que l'auto-questionnaire n'aurait pas été proposé à environ 15% des familles. Certains sports comme le tennis étaient particulièrement représentés dans ce Groupe, peut être que ces clubs n'ont pas été suffisamment sensibilisés à l'utilisation de ces auto-questionnaires et préfère rester à l'ancienne méthode des CACI. Il semblerait donc utile d'intervenir auprès de ces clubs qui ne proposent pas l'auto-questionnaire, afin de comprendre leurs difficultés ou interrogations.

IV.1.2. Méthode de remplissage de l'auto-questionnaire

Le mode de remplissage de l'auto-questionnaire de santé est, normalement, indiqué sur celui-ci, lorsqu'il est fourni par les clubs ou les fédérations. Ainsi, il est expliqué : « *Il est préférable que ce questionnaire **soit complété par votre enfant**, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est **de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété** et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

*Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. **Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.** »*

Une fois complété, il est simplement demandé de remplir une attestation que ce questionnaire a été complété et d'indiquer que les réponses étaient toutes négatives. Dans le cas contraire, il est demandé de consulter un médecin qui pourra évaluer la situation et décider de rédiger ou non un certificat médical d'absence de contre-indication, et envisager des examens complémentaires si besoin.

Il est donc attendu dans cette enquête, que les réponses données correspondent à la méthode de remplissage indiquée sur l'auto-questionnaire.

Or, on peut observer que seuls 2 enfants sur les 90 réponses l'ont complété seul, ils étaient âgés de 9 et 15 ans.

Plus de 50% des parents l'ont complété sans la collaboration de leur enfant, et 46,7% l'ont complété avec la collaboration de leur enfant.

On peut donc imaginer que 50% des parents ont complété ce questionnaire sans demander à leur enfant son avis sur les questions qui pourtant lui sont adressées, puisque ces questions portent, pour la plupart, sur son ressenti par rapport à sa santé.

Ainsi cet auto-questionnaire adressé initialement au sportif, est en grande majorité dans cette étude, complété par les parents. Pourtant certaines questions soulevant des thématiques importantes, par exemple sur la santé mentale, pourraient permettre à l'enfant d'évoquer des problématiques qui le concernent et dont il n'avait pas encore réussi à parler auprès de ses parents. En effet, il sera plus facile pour certains enfants de dire à leurs parents « Je suis beaucoup plus essoufflé que les copains quand on fait la course ! » que « Je pleure beaucoup depuis quelques mois, je me sens triste, ... ».

Certaines questions sont évidentes et ne nécessitent pas forcément la présence de l'enfant (comme « As-tu été opéré ? As-tu beaucoup grossi ou maigri ? »), et d'autres sont effectivement adressées uniquement aux parents, à la fin du questionnaire. Mais ces questions sont adressées personnellement à l'enfant qui doit être acteur de sa santé. Voir qu'un enfant sur deux de cette étude n'a pas participé au remplissage de ce questionnaire portant sur sa santé dégage une problématique importante sur la fiabilité de ces auto-questionnaires.

Ainsi, comme le Groupe 1 correspond à 75% de la population interrogée, et que seuls 50% des parents de ce Groupe semblent avoir complété l'auto-questionnaire, et avec la bonne méthode, c'est-à-dire en présence de leur enfant, on pourrait extrapoler et estimer que seuls 37,5% des parents de sportifs utilisent correctement les auto-questionnaires.

La 3^e question adressée à ce Groupe 1 portait sur l'aisance à remplir cet auto-questionnaire. Près de 85% ont déclaré avoir répondu sans problème particulier, et en lisant chacune des questions.

Un faible pourcentage déclare quand même ne pas avoir lu toutes les questions, 4 ont coché « J'aurais pu dire « oui » à certaines questions mais je ne l'ai pas fait », ce qui soulève probablement une autre problématique de l'auto-questionnaire : le fait qu'il repose uniquement sur du déclaratif, et que la personne qui le complète choisit de répondre en toute honnêteté ou non.

On peut donc s'inquiéter de savoir quel type de problème sous-jacent a été passé sous silence simplement par souci de « facilité » administrative.

IV.1.3. Choix d'utiliser ou non l'auto-questionnaire

Dans cette étude, la comparaison entre les Groupes n'avait d'intérêt qu'entre les Groupes 1 et 2 puisque l'auto-questionnaire avait été proposé aux deux Groupes mais les membres du Groupe 2 ont choisi de ne pas l'utiliser. La comparaison de ces deux Groupes était donc utile pour entrevoir des explications à ce choix.

Lors des comparaisons statistiques, il est ressorti une différence statistique concernant le nombre d'années de pratique sportive. Dans le Groupe 2 la catégorie « entre 5 et 10 ans » de pratique représentait 54,5% de ce Groupe, contre seulement 17,8% dans le Groupe 1, où 46,67% du Groupe pratiquait leur sport depuis « 1 à 3 ans ».

Il est donc logique de se demander si le nombre d'années de pratique n'incite pas les parents à opter pour un suivi médical plus rigoureux de leur enfant, peut être à la suite de blessures ou du fait d'une pratique plus intensive du sport ? Ou peut-être cela résulte-t-il simplement de l'habitude de fournir un certificat, comme c'était encore la règle il y a seulement 3 ans ?

Les effectifs du Groupe 2 étaient malheureusement trop faibles pour dégager d'autres tendances statistiques interprétables.

IV.1.4. Avis sur l'auto-questionnaire de santé

Les objectifs secondaires étaient assez nombreux, en premier lieu, évaluer l'intérêt porté aux auto-questionnaires de santé, parmi ceux ayant fait usage de celui-ci, comme ceux ne l'ayant pas utilisé.

Globalement, l'avis de la population est partagé, entre ceux étant pour cet auto-questionnaire, représentant environ 50% de la population totale de l'étude, le reste étant « contre » ou « partagé ».

Ce résultat est évidemment influencé par le Groupe 2, constitué de 11 personnes, qui ont choisi de ne pas utiliser ce questionnaire et consulter un médecin afin de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication. Ce groupe était majoritairement « contre » cet auto-questionnaire (45%).

IV.1.5. Consultation médicale d'absence de contre-indication au sport

Il est intéressant d'observer que les avis sur la consultation médicale permettant la délivrance d'un certificat médical d'absence de contre-indication sont aussi partagés que les avis sur l'auto-questionnaire de santé. 46 personnes du Groupe 1 (soit 43% des réponses du Groupe 1) et 64 personnes au total (soit 44% des réponses totales) ont tout de même coché « C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point ».

Les autres, et parfois même les mêmes personnes (ayant coché plusieurs réponses, cf « IV.3. Résultats surprenants »), ont répondu que cette consultation était une perte de temps (pour eux ou pour le médecin), ou bien ont laissé un avis libre, qui pour la plupart d'entre eux, remettaient en question les modalités de cette consultation.

Enfin, il existe une différence statistiquement significative entre les Groupes 1 et 2 sur l'item « C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point », et comme on peut s'y attendre, puisqu'ils ont fait le choix de ne pas utiliser l'auto-questionnaire de santé, c'est le Groupe 2 qui a voté majoritairement pour cette réponse.

A propos maintenant du remboursement de cette consultation médicale permettant la réalisation d'un certificat médical d'absence de contre-indication, le résultat obtenu correspond au résultat attendu : la plupart du temps, cette consultation se termine par la réalisation d'une feuille de soins et donc le remboursement du patient, contrairement à ce que prévoit l'assurance maladie.

Les motivations des médecins à réaliser une feuille de soins sont probablement variées : lorsque cette consultation n'est pas exclusivement réservée à la rédaction de ce certificat, la difficulté de demander à son patient de régler sans remboursement alors que toutes les autres consultations le sont, la précarité de certains foyers, ou encore si le médecin lui-même ne sait pas que cette consultation n'est pas prise en charge par l'assurance maladie.

IV.1.6. Consultations obligatoires de l'enfant

Il est demandé, lors du remplissage de l'auto-questionnaire, si les consultations médicales obligatoires de l'enfant ont été réalisées. Cette même question a été reprise dans cette étude, et 66% des répondants ont indiqué les avoir faits tous réaliser.

Comme dans l'auto-questionnaire, il est difficile d'évaluer la fiabilité de cette réponse. Les parents ont-ils réellement connaissance de cette consultation ? Les médecins réalisent-ils réellement ces consultations de dépistage telles qu'elles ont été imaginées ? Il serait intéressant d'évaluer concrètement le taux de réalisation de ces examens de santé dits « obligatoires » au sein de la population générale.

IV.2. Commentaires libres à certaines questions

Quatre questions permettaient de recueillir des commentaires libres de la part des participants :

Pour le Groupe 1, la question « Comment l'auto-questionnaire vous a-t-il été proposé ? », « Qui a rempli l'auto-questionnaire de santé ? » et « comment le questionnaire a-t-il été complété ? », et pour tous les Groupes, la question « Que pensez-vous des consultations médicales pour la réalisation d'un certificat d'absence de contre-indication au sport ? ».

4 réponses libres ont été données pour la première de ces questions, permettant de découvrir d'autres modes de distribution des auto-questionnaires, 3 sur internet (sites des fédérations / consacrés au sport en question) et la dernière, plus surprenante : « par le médecin » (*cf IV.3. Résultats surprenants*).

La seconde question « Qui a rempli l'auto-questionnaire de santé ? » comportait une réponse libre mais aucun des participants n'a eu besoin de donner une réponse de ce type.

La troisième question comportant une réponse libre, elle aussi adressée uniquement au Groupe 1, était « Comment l'auto-questionnaire a-t-il été complété ? », une réponse libre a été donnée : « J'ai lu, j'ai répondu oui à certaines avec hésitation ». Cette réponse ne correspondait effectivement à aucune des propositions disponibles. Le répondant a eu la bonne attitude puisqu'il a hésité sur certaines questions concernant la santé de son enfant mais a visiblement répondu « oui », dans le doute, et a probablement consulté son médecin.

La dernière question comportant une possibilité de réponse libre était adressée à tous les Groupes, et portait sur les consultations médicales permettant la délivrance d'un certificat d'absence de contre-indication.

Cette question a davantage inspiré les participants à cette étude puisqu'elle a récolté un total de 14 réponses libres, réparties entre les 3 Groupes.

La plupart soulignait l'importance d'amener régulièrement son enfant (sportif ou non) chez le médecin pour son suivi et du dépistage, d'autres proposaient aussi des fréquences de surveillance médicale du sportif (tous les 2 à 3 ans par exemple), tandis que d'autres estimaient qu'une consultation médicale n'était utile qu'en cas de pathologie intercurrente ou de problème évident. L'un d'eux remettait en cause le contenu de la consultation, qu'il a décrit comme « 2 minutes, ton cœur va bien ».

Globalement, la question de la consultation semble intéresser et les parents, puisqu'ils ont été assez nombreux à proposer un avis personnel, libre, et ont été nombreux aussi à donner des réponses multiples à cette même question.

Il semblerait qu'ils soient en faveur d'un suivi médical régulier de leur enfant, si ce n'est pas par cette consultation liée au sport, par un autre biais.

Les consultations obligatoires sont justement prévues à cet effet, cependant il semblerait qu'elles ne soient pas toujours réalisées correctement (*cf. question sur les consultations obligatoires de l'enfant*).

Une étude portant spécifiquement sur les consultations obligatoires de l'enfant pourrait être intéressante, que ce soit auprès des patients ou auprès des médecins.

IV.3. Résultats surprenants

Quelques résultats paraissent surprenants dans cette étude.

Premièrement, les membres du Groupe 2 sont ceux qui ont répondu avoir préféré demander un certificat médical d'absence de contre-indication à leur médecin plutôt que d'utiliser l'auto-questionnaire de santé, pour autant, 3 d'entre eux (sur 11 au total) ont répondu être plutôt « Pour » l'auto-questionnaire de santé et certains ont aussi coché que la consultation médicale pour l'obtention d'un certificat médical d'absence de contre-indication était une perte de temps pour eux ou pour le médecin.

Ces réponses semblent assez illogiques au vu du fait qu'ils ont préféré consulter leur médecin. Il est donc difficile d'interpréter ces réponses : peut-être n'ont-ils pas pu se retrouver dans les 3 propositions de départ à la question « Cet auto-questionnaire vous a-t-il été proposé par le club ? Et l'avez-vous complété ? » ? Par exemple, s'ils avaient fait réaliser le certificat avant de réaliser les démarches auprès d'un club, sans avoir connaissance de l'existence de l'auto-questionnaire, et donc fourni un certificat à la place de l'auto-questionnaire simplement parce qu'ils l'avaient déjà.

Le second résultat surprenant de cette étude concerne la question demandant l'avis des répondants sur la consultation médicale, deux ont répondu à la fois « c'est important (...) » et « c'est une perte de temps pour le médecin », et un a aussi répondu « c'est important (...) » et « c'est une perte de temps pour moi ».

Là aussi ces résultats sont difficilement analysables puisqu'il semble que ces personnes soient en faveur de cette consultation, mais trouvent aussi que c'est une perte de temps.

Parmi les réponses libres relevées dans cette étude, l'une d'elle semble étonnante, et concerne la distribution des auto-questionnaires de santé, l'un des participants a répondu que l'auto-questionnaire lui avait été « remis par le médecin ».

Il est étonnant qu'un médecin ait délivré cet auto-questionnaire puisque ce sont les fédérations qui choisissent les conditions d'inscription, d'obtention des licences et fournissent un modèle d'auto-questionnaire. Le médecin n'intervient théoriquement que si l'une des réponses à l'auto-questionnaire est positive. Il est intéressant cependant qu'un médecin ait pris part activement dans l'utilisation des auto-questionnaires, réalisant ainsi logiquement son rôle de prévention et de suivi de l'enfant.

Enfin, selon divers retours d'expériences de médecins généralistes de Haute Vienne, rares sont les familles prenant rendez-vous pour leur enfant, pour faire réaliser les examens de santé obligatoires après l'âge de 6 ans, certains médecins n'en ont même jamais vu. Il semble donc étonnant d'observer un tel taux de réponses affirmant que ces examens ont été réalisés (66% tous groupes réunis). Cela soutient l'idée qu'une étude portant sur ces consultations obligatoires serait intéressante.

IV.4. Forces et limites de l'étude

La première force de cette étude est l'absence d'études semblables réalisées à l'heure actuelle. D'autres études s'intéressaient au contenu des consultations d'absence de contre-indication, à l'avis des médecins sur cette consultation (25), au suivi des sportifs de haut niveau par exemple. Il semblerait qu'aucune ne se soit intéressée à l'avis des parents sur le suivi de leur enfant sportif, et sur les modalités d'obtention d'une licence.

Ici, nous pouvons avoir une idée de ce que pensent les parents des sportifs mineurs, sur la consultation, le suivi et l'utilisation des auto-questionnaires comme moyen de faire le point sur la santé de leur enfant.

De plus, ce formulaire a été diffusé à l'ensemble du département de la Haute-Vienne, soit plus de 1000 associations (Annexe 8), ce qui a permis de recueillir l'avis d'adhérents à une quinzaine de sports d'univers variés.

La santé de l'enfant et la pratique d'activité physique sont des enjeux de santé publique majeurs, cette étude donne un aperçu du point de vue des utilisateurs de cet auto-questionnaire de santé mis en circulation il y a maintenant 3 ans, à l'échelle d'un département.

Les limites sont évidemment nombreuses, notamment le faible nombre de réponses, en comparaison à la population de Haute Vienne ciblée.

Il existe un biais de sélection, puisque les personnes ayant répondu avaient probablement des raisons de répondre, soit parce que le sujet les intéressait pour une raison ou pour une autre, soit parce qu'ils avaient eu une expérience particulière avec l'auto-questionnaire, comme le suggère aussi le nombre de réponses libres à certaines questions. On remarque que la catégorie socio-professionnelle la plus représentée était, comme dans beaucoup de questionnaires, les « cadres et professions intellectuelles supérieures », alors que dans la population générale, en France, ce sont les « professions intermédiaires » qui sont les plus représentées, selon l'INSEE (chiffres de 2020) (26).

Il est possible que cette tendance soit observée parce qu'ils portent un intérêt plus marqué que les autres catégories, à participer à des études, et pas forcément parce que leurs enfants font plus souvent du sport.

Ces biais étaient difficilement évitables puisque le choix de répondre ou non à ce questionnaire était libre. Il dépendait en plus des associations sportives qui choisissaient de diffuser ou non le formulaire.

S'il fallait ajouter un biais de sélection supplémentaire, la diffusion s'est faite uniquement par internet, via une adresse électronique et un lien vers le formulaire en ligne. Toutes les personnes n'ayant pas accès à internet ou n'ayant pas accès au moyen de diffusion d'informations (souvent via internet) utilisé par leur club sportif ne pouvaient pas participer.

De plus, au cours des réunions avec certains clubs, lors de la réalisation du formulaire, il a été évoqué que certains parents ne sachant pas lire, ou ne parlant pas le français, ont dû être aidés pour le remplissage de l'auto-questionnaire. Il y a fort à parier que ces personnes sont probablement celles qui auraient pu rencontrer le plus de difficultés, et dont l'avis aurait pu modifier grandement les statistiques obtenues.

La période de diffusion du formulaire a pu aussi influencer sur les participants. En effet, cette période était de septembre à octobre, période de rentrée correspondant bien souvent à

l'inscription au sein des clubs sportifs, et où parfois le choix du sport n'a pas été décidé et les inscriptions ne sont pas terminées, et donc les auto-questionnaires pas encore utilisés.

Le Groupe 2 aurait pu participer aussi à la question « comment l'auto-questionnaire de santé vous a-t-il été proposé ? », cela aurait permis d'avoir quelques réponses supplémentaires à cette question.

Il est aussi possible d'envisager que les réponses proposées aux questions n'étaient pas toujours suffisantes, en effet, par exemple concernant la question portant sur le remboursement de la consultation médicale d'absence de contre-indication au sport, sans réponse libre possible. Cependant, l'un des parents a souhaité envoyer un mail à ce sujet, car sa situation ne correspondait à aucun des deux choix disponibles.

Son commentaire était le suivant : « Je savais très bien que la consultation médicale ne doit pas être remboursée pour ce certificat, mais mon médecin ne tient pas compte du motif de consultation et fait en sorte que je sois remboursée. » Ainsi, il est possible d'imaginer que le problème se soit posé pour d'autres questions et que les personnes aient sélectionné des réponses qui ne correspondaient pas parfaitement à leur situation.

Enfin, le rugby (à 7 et à XV) étant sorti de la catégorie des sports « à contrainte particulière », et notamment les catégories d'âge « école de rugby », il aurait pu être intéressant de les inclure, mais les modifications sont entrées en vigueur le 19 septembre 2023, date se situant durant la période de diffusion des formulaires de cette étude. Les parents auraient sans doute eu des remarques à apporter sur le sujet.

IV.5. Perspectives

Si l'on devait tirer de cette étude des perspectives concernant cet auto-questionnaire, il semblerait tout d'abord que l'adhésion à ce procédé soit assez bonne, puisque sur les 101 personnes à qui il a été proposé, 90 ont choisi de l'utiliser, contre seulement 11 qui ont préféré fournir un certificat médical. En revanche, les avis sont partagés à 50/50 entre ceux, qui semblent complètement « pour », et ceux plutôt « contre » ou « partagés », pour qui des améliorations semblent nécessaires.

Selon les réponses qui ont pu être apportées dans le reste du formulaire, la plupart sont en faveur d'un suivi médical régulier de leur enfant, plus particulièrement s'il est sportif. Le dépistage semble au cœur des préoccupations de ces parents.

Il existe des consultations médicales obligatoires prévues justement à cet effet, mais quel est leur réel taux de réalisation en population générale ? Et chez les enfants sportifs ?

Des études se sont déjà penchées sur le sujet des auto-questionnaires de santé pour les sportifs comme dans l'Oise en 2021, où une étude qualitative (27) a permis de recueillir l'avis de 8 médecins généralistes sur le QS-sport. La plupart des avis de ces médecins généralistes étaient favorables à la responsabilisation des patients majeurs. Cependant, les médecins voyaient aussi la consultation d'absence de contre-indication au sport, notamment chez les mineurs et les plus de 50 ans, comme une occasion de faire de la prévention et du dépistage. Les médecins, toujours dans cette étude de 2021, évoquaient le fait qu'ils ne voyaient pas de patients venir en consultation en disant « j'ai complété le questionnaire, et répondu « oui » à certaines questions, donc je viens consulter ». Se posait ainsi déjà la question de la fiabilité de ces auto-questionnaires. Lorsque cela concernait les adultes, ils mettaient en avant la responsabilisation du sportif sur sa santé et que cela n'était plus uniquement de la responsabilité du médecin. Concernant les enfants, leurs avis étaient quasi unanimes sur le fait qu'ils étaient plus souvent perdus de vue pendant plusieurs années consécutives et que le suivi de l'enfant en pâtissait.

C'est la notion de responsabilité qui dominait donc les avis de médecins dans cette étude, certains voyant d'un bon œil la responsabilisation du sportif envers sa santé, et d'autres l'accueillant plus négativement car les auto-questionnaires éloignent certaines catégories de patients d'un suivi médical régulier imposé, par le passé, par ce certificat.

Il serait intéressant de recueillir à nouveau l'avis des médecins généralistes sur ce certificat, les auto-questionnaires et sur la surveillance médicale du patient sportif mineur. Il semblerait que des modifications s'imposent, mais lesquelles ?

Comme l'obligation d'obtenir une attestation de réalisation de ces examens de santé des mineurs, par exemple pour le renouvellement des droits à l'assurance maladie, imposer l'électrocardiogramme de repos à partir d'un certain âge ou pour certains sports, ou encore ouvrir, comme dans la période après-guerre, des Centres Médico-sportifs où se pratiqueraient le sport santé et les contrôles médicaux des sportifs (ECG, EE, dépistages...).

Actuellement, avec la médiatisation de plus en plus large autour du sport, on s'aperçoit que les incidents cardiovasculaires brutaux, gravissimes, arrivent encore chez les sportifs de Haut Niveau comme amateurs, ils restent exceptionnels mais dramatiques.

On estime à environ 800-1000 cas de morts subites par an, liés au sport. De façon systématique, l'activité sportive est révélatrice d'une anomalie cardiaque et non sa cause.

Dans la plupart des cas, cette mort subite du sportif concerne l'homme d'âge moyen (40-50 ans), sportif loisir, mais elle peut aussi concerner les adolescents, là aussi de sexe masculin majoritairement.

Ces 10 dernières années, l'incidence de ces cas de mort subite reste stable. En Italie, l'instauration de l'ECG systématique chez les sportifs en compétition à partir de 12 ans en 1982 a provoqué une nette diminution des cas de mort subite liée aux cardiomyopathies hypertrophiques (28).

Une autre réglementation qui augmente cette fois-ci la survie lors de ces incidents ces dernières années, en France, c'est l'attitude adaptée des témoins, la réalisation d'un massage cardiaque rapide, et l'utilisation d'un défibrillateur (29).

En cette année Olympique, avec les Jeux de Paris 2024, la législation est en mouvement concernant l'accès au sport. La tendance est à l'allègement du contrôle médical, et à la responsabilisation du sportif sur sa santé. Concernant le risque cardio-vasculaire chez l'enfant, il est moindre que chez l'adulte, mais le dépistage et la sensibilisation doivent perdurer.

Il serait aussi intéressant de sensibiliser davantage la population des sportifs (y compris mineurs) au massage cardiaque et à l'utilisation des défibrillateurs, largement déployés autour des enceintes sportives et dans les espaces publics depuis 2007.

Toujours concernant le risque de mort subite, un certain nombre de cas sont d'étiologie inconnue, notamment chez les très jeunes sportifs, et n'auraient donc probablement pas pu être dépistés au préalable. Comment continuer d'imposer la rédaction de certificats d'absence de contre-indication s'il persiste une part de doute sur le risque cardiovasculaire ?

Il pourrait être intéressant de réaliser des études qualitatives, auprès des clubs, des sportifs, des fédérations, des parents des jeunes sportifs, des médecins du sport, pour recueillir leur avis sur les auto-questionnaires, et les éventuelles améliorations qu'ils attendent concernant le suivi médical lié au sport, en fonction de leurs expériences personnelles.

Concernant les médecins généralistes, leur rôle ne doit pas être passé au second plan. Lorsqu'ils voient les enfants pour des consultations de suivi, de vaccination ou pour des pathologies intercurrentes, il est important qu'ils puissent échanger aussi autour de la pratique sportive, et continuer leur rôle de dépistage.

Une sensibilisation à l'utilisation correcte des auto-questionnaires de santé est capitale, puisque l'on a pu observer dans cette étude que presque 2/3 des parents n'utilisaient pas, ou pas correctement les auto-questionnaires de santé. Cela peut passer par de l'affichage en salle d'attente, un accompagnement au remplissage de l'auto-questionnaire si les parents se présentent et ne souhaitent pas l'utiliser, des interventions auprès de clubs sportifs pour les encourager à utiliser correctement les auto-questionnaires par exemple.

Évidemment cela passe aussi par la sensibilisation des médecins généralistes au dépistage de contre-indications sportives qui, bien souvent, s'apprend « sur le tas » et ne comporte pas réellement de formation spécifique.

Au sujet des clubs sportifs, lors des réunions préalables à la conception du formulaire, un rappel sur le bon usage des auto-questionnaires avait eu lieu, et bon nombre des participants, responsables de clubs sportifs, n'avaient pas connaissance du fait qu'ils devaient seulement

recueillir l'attestation de remplissage de l'auto-questionnaire. Ils recueillaient ainsi l'ensemble de l'auto-questionnaire, or il leur est interdit de récolter et stocker des informations médicales. Il semble donc important de rappeler aussi régulièrement aux clubs sportifs comment utiliser correctement ce dispositif et quels documents ils sont supposés conserver.

L'absence théorique de remboursement de la consultation médicale est utilisée comme justification de l'utilisation des auto-questionnaires de santé, afin de faciliter l'accès au sport. En revanche, dans cette étude, comme on peut l'observer dans beaucoup de témoignages, il ressort que les médecins ne respectent pas cette pratique, et que bien souvent, le patient est remboursé de cette consultation (à plus de 90% dans cette étude).

En parallèle, les bienfaits de la pratique sportive chez l'enfant sont incontestables et prouvés par de multiples études (30–35). Tant sur le plan de l'évolution psychomotrice, que dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l'obésité et les facteurs de risque cardio-vasculaire, le renforcement des relations sociales en dehors du parcours scolaire, l'esprit d'équipe et la rigueur de travail, la communication, etc.

Il est donc licite de se demander si les contrôles médicaux ne devraient pas s'appliquer que dans certains cas, sans être un frein à la pratique sportive chez l'enfant. Ainsi, les auto-questionnaires de santé mis en place trouvent tout leur sens, et il est donc capital de les optimiser.

V. Conclusion

Le système de prévention parfait n'existe pas et les arguments en faveur des auto-questionnaires, comme ceux en leur défaveur existent. L'essentiel est de faire le point sur les nouveautés mises en place, à la suite de leur diffusion à large échelle. C'est le cas de cette étude qui s'est intéressée aux auto-questionnaires de santé, du point de vue de ses utilisateurs.

Les enjeux de santé publique sont en faveur, incontestablement, de la pratique du sport dans un but de lutte contre la sédentarité, l'isolement social, l'obésité et tant d'autres aspects médico-psycho-sociaux.

Les risques liés à la pratique du sport existent, mais sont effacés par tous les bienfaits de l'activité physique, notamment chez l'enfant. C'est là toute la subtilité du contrôle médical lié au sport : comment optimiser le contrôle médical du sportif sans pour autant limiter l'accès au sport ?

Il semblerait qu'il y ait des améliorations à entrevoir concernant cet auto-questionnaire de santé pour les mineurs.

Effectivement, si la diffusion semble correspondre à ce qui a été imaginé lors de sa création, le mode de remplissage de cet auto-questionnaire ne semble pas respecté, et une majorité des parents le complètent seuls. Pour ce qui est de sa clarté, une large majorité des parents semble avoir lu et compris l'ensemble des questions.

D'après cette étude, il semble donc important de sensibiliser davantage les parents des jeunes sportifs sur ce questionnaire, afin qu'il ne soit pas vu comme une simple « modalité administrative », évitant une consultation parfois vue comme une « perte de temps », mais comme un moyen de responsabiliser son enfant sur sa santé, ouvrir la discussion sur son bien-être, être acteur de la santé de son enfant.

Le rôle du médecin semble alors placé au second plan, mais il ressort de cette étude que certains parents estiment qu'un suivi médical de leur enfant reste important, et ceux-là sont en faveur d'une consultation régulière pour les jeunes sportifs, ils ne semblent pas convaincus par le système de l'auto-questionnaire. Le rôle de prévention du médecin généraliste doit persister, auprès des jeunes patients sportifs et il doit être sensibilisé à ces auto-questionnaires apparus récemment.

Les résultats de l'objectif principal de cette étude, sur les 75% de parents concernés utilisant réellement le questionnaire, la moitié seulement le complète en présence de leur enfant. Ainsi, si l'on extrapole, on pourrait en conclure que seuls 37,5% de la population ciblée par ces auto-questionnaires en font usage correctement.

Les avis divergents et les biais d'utilisation des auto-questionnaires de santé mis en avant dans cette étude montrent qu'il existe des failles qui semblent importantes à étudier et à améliorer pour le bien être des jeunes sportifs.

Références bibliographiques

1. INJEP [Internet]. [cité 30 mars 2024]. Les chiffres clés du sport 2023 - INJEP - Collectif. Disponible sur: <https://injep.fr/publication/les-chiffres-cles-du-sport-2023/>
2. Viaud B. L'invention du contrôle médico-sportif en France. Entre protection de la jeunesse et contrôle des fédérations sportives, retour sur le développement d'une « médecine préventive ».
3. Décret n°87-473 du 1 juillet 1987 relatif à la surveillance médicale des activités physiques et sportives. 87-473 juill 1, 1987.
4. Décret n° 2017-520 du 10 avril 2017 relatif au certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des disciplines sportives aéronautiques. 2017-520 avr 10, 2017.
5. Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
6. Décret n° 2023-853 du 31 août 2023 relatif à la liste des disciplines sportives à contraintes particulières. 2023-853 août 31, 2023.
7. Fédération Française de Rugby [Internet]. 2023 [cité 21 mars 2024]. Avis Hebdomadaire n°1142. Disponible sur: <https://www.ffr.fr/actualites/federation/avis-hebdomadaire-n1142>
8. Section 1 : Certificat médical (Articles R231-1 à D231-1-5) - Légifrance [Internet]. [cité 21 mars 2024]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000006167080/#LEGISCTA000006167080
9. Certificat de non contre-indication : les bases juridiques – La médecine du sport [Internet]. [cité 31 mars 2024]. Disponible sur: <https://www.lamedecinedusport.com/certificat-de-contre-indication-les-bases-juridiques/>
10. Section 2 : Sportifs de haut niveau (Articles A231-3 à A231-8) - Légifrance [Internet]. [cité 31 mars 2024]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000018751353/2016-03-17/
11. Chapitre II : Sport professionnel (Articles L222-1 à L222-22) - Légifrance [Internet]. [cité 7 avr 2024]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006071318/LEGISCTA000006151566/
12. Équivalent métabolique. In: Wikipédia [Internet]. 2024 [cité 31 mars 2024]. Disponible sur: https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=%C3%89quivalent_m%C3%A9tabolique&oldid=213683725
13. Landry Cameron H., Allan Katherine S., Connelly Kim A., Cunningham Kris, Morrison Laurie J., Dorian Paul. Sudden Cardiac Arrest during Participation in Competitive Sports. *N Engl J Med.* 2017;377(20):1943-53.
14. Test de marche des six minutes (6 MWT) : protocole, valeurs et calcul [Internet]. [cité 31 mars 2024]. Disponible sur: <https://www.irbms.com/test-de-marche-de-six-minutes-6mwt/>
15. Grosbois JM. Une exploration de la fonction respiratoire à l'effort : le test de stepper.
16. Olympics.com [Internet]. 2019 [cité 31 mars 2024]. S'attaquer au problème de la santé mentale dans le sport olympique - Actualité Olympique. Disponible sur: <https://olympics.com/cio/news/s-attaquer-au-probleme-de-la-sante-mentale-dans-le-sport-olympique>
17. Harcèlement et abus dans le sport [Internet]. [cité 31 mars 2024]. Disponible sur: <https://olympics.com/cio/un-sport-sur/harcèlement-et-abus-sexuels-dans-le-sport>
18. Consultation et prescription médicale d'activité physique à des fins de santé chez l'adulte. 2022;
19. Test de Ruffier-Dickson | Tests médico-sportifs [Internet]. [cité 31 mars 2024]. Disponible sur: <https://www.irbms.com/test-de-ruffier-dickson/>
20. 17ab0e0b9bdd41f867868848292435ccd0ed320b.pdf [Internet]. [cité 31 mars 2024].

- Disponible sur: <https://medical.ffessm.fr/uploads/media/default/0001/10/17ab0e0b9bdd41f867868848292435ccd0ed320b.pdf>
21. Visites médicales de l'enfant : examens obligatoires [Internet]. [cité 31 mars 2024]. Disponible sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F967>
 22. Arrêté du 26 février 2019 relatif au calendrier des examens médicaux obligatoires de l'enfant.
 23. Guyon A, Ronflet T. La consultation pour le certificat de non contre-indication à la pratique du sport: analyse qualitative des représentations qu'en ont les patients.
 24. Ihabbane L. La visite médicale de non contre-indication à la pratique sportive: enquête auprès des médecins généralistes et des médecins du sport en Meurthe-et-Moselle.
 25. Queruau-Lamerie X, Soulie B, De Jaegher S. COMMENT LES MEDECINS GENERALISTES GERENT-ILS L'INCERTITUDE LIEE A L'ACTE DE CERTIFIER L'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE SPORTS ? EXERCER. 1 déc 2021;32(178):442-7.
 26. Professions et secteurs d'activité – Emploi, chômage, revenus du travail | Insee [Internet]. [cité 31 mars 2024]. Disponible sur: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5391964?sommaire=5392045#>
 27. Goncalves-Vibert G. Ressenti des médecins généralistes de l'Oise sur la réforme du certificat médical d'absence de contre-indication au sport de 2016.
 28. Corrado D, Basso C, Pavei A, Michieli P, Schiavon M, Thiene G. Trends in Sudden Cardiovascular Death in Young Competitive Athletes After Implementation of a Preparticipation Screening Program. *JAMA*. 4 oct 2006;296(13):1593-601.
 29. Marijon E, Karam N, Anys S, Narayanan K, Beganton F, Bougouin W, et al. Prévention de la mort subite du sportif: état des lieux. *Arch Mal Coeur Vaiss - Prat*. juin 2021;2021(299):2-9.
 30. Felfe C, Lechner M, Steinmayr A. Sports and Child Development. *PLOS ONE*. 4 mai 2016;11(5):e0151729.
 31. Strong WB, Malina RM, Blimkie CJR, Daniels SR, Dishman RK, Gutin B, et al. Evidence Based Physical Activity for School-age Youth. *J Pediatr*. 1 juin 2005;146(6):732-7.
 32. Morrow JR, Tucker JS, Jackson AW, Martin SB, Greenleaf CA, Petrie TA. Meeting Physical Activity Guidelines and Health-Related Fitness in Youth. *Am J Prev Med*. 1 mai 2013;44(5):439-44.
 33. Barron JM, Ewing BT, Waddell GR. The Effects of High School Athletic Participation on Education and Labor Market Outcomes. *Rev Econ Stat*. 1 août 2000;82(3):409-21.
 34. Meyer U, Romann M, Zahner L, Schindler C, Puder JJ, Kraenzlin M, et al. Effect of a general school-based physical activity intervention on bone mineral content and density: A cluster-randomized controlled trial. *Bone*. 1 avr 2011;48(4):792-7.
 35. Eccles JS, Barber BL, Stone M, Hunt J. Extracurricular Activities and Adolescent Development. *J Soc Issues*. 2003;59(4):865-89.

Annexes

Annexe 1. CERFA N15699*01 - Questionnaire QS-Sport



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Annexe 2. Saisine du HCSP sur les auto-questionnaires de santé et consultations obligatoires de l'enfant (2016)



Ministère des affaires sociales et de la santé

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Secrétariat d'Etat aux Sports

Le directeur général de la santé

La directrice des sports

Paris, le 30 NOV. 2016

Monsieur le Président,

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (LMSS) a modifié les articles L. 231-2 à 231-2 -3 du code du sport relatifs aux demandes de certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport. La démarche de rationalisation des certificats médicaux de non- contre-indication (CMNCI) à la pratique physique ou sportive constitue l'une des mesures inscrites dans la feuille de route de l'instance de simplification de l'exercice libéral inaugurée par la ministre des affaires sociales et de la santé le 12 février dernier. Elle correspond aussi à la volonté, annoncée par les ministres de la santé et des sports lors du conseil des ministres du 10 octobre 2012, de faciliter l'accès à la pratique physique ou sportive dans le cadre de la politique « Sports-Santé-Bien-être ».

Le décret 2016-1157 du 24 août 2016 pris en application de l'article 219 de la LMSS fixe les conditions de renouvellement de la licence sportive et énumère les disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières pour lesquelles un examen médical spécifique est requis. Il prévoit que la présentation d'un certificat médical est exigée lors de la demande d'une licence ainsi que lors d'un renouvellement de licence tous les trois ans. A compter du 1er juillet 2017, les sportifs devront remplir, dans l'intervalle de ces trois ans, un questionnaire de santé dont le contenu sera arrêté par le ministre chargé des sports.

Il est important de noter que ni l'article de loi, ni le décret ne comportent de disposition liée à l'âge, ces textes s'appliquent à toute pratique sportive, y compris celles de l'enfant.

Or la pratique du sport chez l'enfant soulève des enjeux spécifiques qu'il importe de prendre en compte :

- L'activité physique apparaît comme une composante essentielle de la santé des jeunes, avec des effets positifs sur la condition physique, la composition corporelle, les facteurs psychologiques, sociaux, cognitifs et comportementaux ; la pratique régulière du sport reste cependant très insuffisante notamment chez les adolescentes ;

Pr. Roger Salamon
Président du Haut Conseil de Santé Publique
Secrétariat Général du HCSP
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP

...

14, avenue Duquesne - 75 350 Paris 07 SP
Tél : 01 40 56 60 00-Télécopie : 01 40 56 40 56 - www.santsp.gouv.fr

- La question des risques liés à la pratique du sport chez l'enfant se pose de manière très différente de celle de l'adulte, ainsi le risque cardio-vasculaire n'est pas au premier plan comme il peut l'être chez l'adulte alors que le développement musculo-squelettique, notamment, doit être pris en compte, de même que la possibilité de découverte ou survenue, dans cette phase de vie, de pathologie héréditaire ou acquise.. Ces risques vont se présenter de manière variable en fonction de l'âge ;
- Une autre préoccupation spécifique est celle des conditions d'environnement social de l'enfant dans l'approfondissement d'un sport pouvant aller jusqu'au niveau de compétition, avec la possibilité de pratiques dommageables pour la santé physique et mentale de l'enfant ;
- Inversement, ces préoccupations ne doivent pas induire l'effet opposé à l'intention du législateur, à savoir un renforcement des barrières à l'activité sportive courante par une complexification disproportionnée de l'examen médical évaluant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, qui serait généralisé à toutes les pratiques sportives à l'exception du sport en milieu scolaire.

Dans votre avis du 25 mai 2016 relatif à la refonte du carnet de santé de l'enfant, vous avez émis plusieurs recommandations sur les âges-clés des examens de santé recommandés de 0 à 18 ans et sur leur contenu qui ont rappelé l'importance d'un suivi médical régulier tout au long de l'enfance et de l'adolescence. Nous vous prions, dans la suite de ces travaux, d'étudier, en fonction de l'âge :

- Les conditions de l'évaluation et réévaluation de la non contre-indication ;
- Le contenu des consultations amenant à la rédaction d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive (contenu complémentaire éventuel aux examens recommandés) ;
- Le contenu d'un auto-questionnaire adapté à l'enfant et à ses parents ;
- La prise en compte des risques associés à la pratique intensive du sport chez l'enfant.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser vos conclusions pour février 2017.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sincères salutations.

La directrice des sports

Laurence LEFEVRE

Le Directeur Général de la Santé,

Professeur Benoît VALLET

Annexe 3. Avis du HCSP en réponse à la saisine vue en Annexe 2, 21/06/2017



Haut Conseil de la santé publique

AVIS

relatif au certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport chez les enfants, suite au décret n°2016-1157 du 24 août 2016

21 juin 2017

SYNTHÈSE

Le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a été saisi conjointement par la Direction générale de la santé (DGS) et par la Direction des sports (DS) par lettre du 30 novembre 2016 sur le certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport chez les enfants. Les objectifs de cette saisine sont pour le HCSP de préciser, si besoin en fonction de l'âge des enfants :

- les conditions de l'évaluation et de la réévaluation de la non contre-indication à la pratique du sport ;
- le contenu des consultations amenant à la rédaction d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive ;
- le contenu d'un auto-questionnaire adapté à l'enfant et à ses parents ;
- la prise en compte des risques associés à la pratique intensive du sport chez l'enfant.

En réponse à la double saisine des ministères chargés de la santé et des sports, le HCSP s'est attaché à déterminer les conditions de ce suivi en conférence avec les nouvelles contraintes réglementaires, de manière à préserver l'objectif commun de l'accès à une pratique physique et sportive régulière qui doit se poursuivre tout au long de la vie.

Le HCSP a pris en considération :

- l'évolution du contexte législatif et réglementaire de ce certificat médical qui reste nécessaire lors de l'établissement initial de la licence sportive, mais dont le renouvellement n'est exigé que tous les trois ans en l'absence de problème de santé ;
- les spécificités de l'activité physique et sportive des enfants ;
- l'intérêt des activités physiques et de la pratique du sport pour la promotion de la santé tout au long de la vie ;
- la compatibilité de l'activité physique et de la pratique du sport avec le développement de l'enfant ;
- la surveillance médicale de l'enfant pour la pratique du sport ;
- l'engagement des différents niveaux de responsabilité.

Des travaux du HCSP il ressort que :

- pour l'enfant, une activité physique ou sportive régulière joue un rôle essentiel dans la maturation osseuse et musculaire, l'intégration du schéma corporel et la coordination temporo-spatiale. Les bénéfices acquis durant les premières années de la vie et à l'adolescence augmentent l'espérance de vie et renforcent les résistances face aux pathologies ;
- il existe en France un risque spécifique lié à l'augmentation de la sédentarité des enfants avec comme corollaire le surpoids et l'obésité ;
- chaque enfant a une dynamique de croissance et une maturation propre qui s'inscrit dans un environnement physique et social dont il faut tenir compte dans la régulation de son activité physique.

Haut Conseil de la santé publique
Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification.

1/

Certificat médical de non contre-indication de sport chez les enfants - 21 juin 2017

En conséquence, le HCSP :

- rappelle que :
 - pratiquer une activité physique ou sportive est indiqué tout au long de la vie. Tout professionnel de santé devrait inciter ses jeunes patients à faire du sport régulièrement ;
 - le certificat réglementaire de non contre-indication à la pratique d'un ou plusieurs sports ne saurait remplacer l'ensemble des conditions de surveillance de la santé d'un enfant actif, mais y contribue nécessairement ;
 - chaque enfant a une dynamique de croissance et une maturation propre qui s'inscrit dans un environnement physique et social dont il faut tenir compte dans la régulation de son activité physique ou sportive ;
 - la surveillance du jeune sportif en loisir ou en compétition s'inscrit dans le cadre plus général de la surveillance de l'enfant et doit être en concordance avec les examens systématiquement proposés figurant dans le carnet de santé de l'enfant.
- recommande que :
 - le certificat réglementaire de non contre-indication à la pratique sportive soit établi à l'occasion des examens systématiques de l'enfant et que la nature du ou des sports pratiqués, son (leur) intensité et sa (leur) répartition (nombre d'heures et fréquence) soient mentionnés dans le carnet de santé sur les pages réservées aux examens systématiques de l'enfant ;
 - ce certificat ne soit pas discriminant et contribue à la promotion des activités physiques et sportives pour chaque tranche d'âge en tenant compte des risques d'irrégularités sociales de santé ;
 - les examens de contrôle de l'activité physique et sportive ayant pour but la délivrance d'un certificat, assurés pour la plus grande part d'entre eux par des médecins généralistes, ne comportent pas d'examens complémentaires sinon en cas de signes d'appel. La pratique systématique d'un ECG n'est pas nécessaire et laissée au libre jugement du praticien. La mise en place de vérifications supplémentaires systématiques pourrait aller à l'encontre de la promotion de l'activité physique ou sportive ;
 - la période de l'adolescence suscite une vigilance particulière en raison des changements rapides du corps. Le HCSP conseille d'augmenter la fréquence des examens médicaux de prévention, au minimum tous les deux ans, de saisir l'opportunité de ce contrôle pour initier d'autres démarches préventives (dépistages, vaccins, conduites alimentaires) et d'être particulièrement attentif à cet âge de la vie aux risques de consommation abusive de substances psychoactives ;
 - le médecin qui signe le certificat de non contre-indication à la pratique sportive soit attentif à l'intensité de pratique pour le sport demandé et à l'adéquation à la physiologie de l'enfant lorsque celui-ci souhaite suivre un entraînement intensif ou une pratique aux caractéristiques particulières et que, du fait de la durée de la consultation et de la délivrance du certificat, le temps médical consacré au jeune sportif soit valorisé ;
 - l'intérêt et les limites d'un apprentissage de l'auto-surveillance pour les enfants soient explicités ;
 - un questionnaire-santé propre à l'enfant, sur le mode de celui figurant en annexe, soit l'objet d'une étude de faisabilité et de pertinence en partenariat avec des représentants de médecins spécialistes de l'enfance ;
 - en fonction des sports et de leurs risques spécifiques, les fédérations sportives fournissent le contenu des visites de non contre-indication à la pratique du sport qu'elles encadrent, indiquent la fréquence des visites médicales (intervalle entre 2 visites ne dépassant pas 3 ans) avec les seuils d'intensité pour lesquels l'avis de la commission médicale fédérale doit être consulté, ainsi que les examens initiaux attendus dès lors que l'enfant s'engage dans une activité physique plus intensive.

Haut Conseil de la santé publique
Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification.

2

Contexte de la saisine

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a modifié les demandes de certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport. Cette modification va dans le sens de la politique « Sports-Santé-Bien-être »¹ préconisée par les deux ministères chargés de la santé et des sports.

L'orientation de départ est de favoriser l'accès à l'activité physique ou sportive et de contribuer à une démarche globale de lutte contre la sédentarité afin de prévenir certaines pathologies chroniques [1-2]. Jusqu'à présent, la pratique du sport en club requérait un certificat médical annuel, de manière systématique et indifférenciée. Cette obligation, propre à la France, était contestée par le mouvement sportif et par le corps médical lui-même. Il était mis en avant les inégalités face à la difficulté et le coût éventuel de l'obtention d'un certificat médical en période de rentrée scolaire. La pratique en club regroupe à la fois les activités sportives de loisirs (hors compétition) et de compétition ; pour l'enfant sportif, le passage entre ces deux types d'activité est aisé.

Si depuis le décret n°2016-1157 du 24 août 2016, le certificat de non contre-indication reste nécessaire lors de l'établissement initial de la licence sportive, son renouvellement ne contraint plus le sportif à une visite annuelle mais seulement lors d'un renouvellement de licence tous les trois ans. Le terme de contre-indication à la pratique sportive qui entre dans ce dispositif réglementaire est utilisé par la négative pour certifier l'absence d'inaptitude à l'exercice d'une activité sportive donnée. Quel que soit l'âge du sportif, un contrôle médical est requis et certifié pour la pratique sportive licenciée, qu'il s'agisse d'une activité de loisir ou de participation à des compétitions. Un seul certificat médical peut être rempli pour plusieurs activités. Dans l'intervalle de ces trois ans, et à compter du 1^{er} juillet 2017, les sportifs doivent remplir un questionnaire de santé dont le contenu est arrêté par le ministre chargé des sports. Les dispositions restent inchangées pour certaines disciplines dites à contraintes particulières, telles que le rugby et la plongée subaquatique.

Si la pratique régulière du sport est une composante essentielle de la santé des jeunes, le principe d'une surveillance triennale peut paraître une période trop longue pour l'accompagnement d'un enfant jusqu'à ses 18 ans. Dans le cadre de la refonte du carnet de santé de l'enfant, le HCSP a émis un avis récent [3] sur les âgés-céls et les modalités de la surveillance du développement de l'enfant. Les recommandations ont également mis l'accent sur le recueil des antécédents familiaux et personnels de l'enfant, et l'appréciation des facteurs psychologiques et environnementaux dans le suivi médical tout au long de l'enfance et de l'adolescence.

1. Prise en compte des spécificités de l'activité physique et sportive des enfants

1.1 De l'activité physique à la pratique sportive

En France, les deux-tiers des enfants âgés de 3 ans à 10 ans pratiquent un sport en dehors de l'école. Huit millions de licences sportives sont délivrées à des jeunes de moins de 24 ans, dont 5 millions pour les moins de 15 ans. Certains jeunes prennent plusieurs licences ; les filles représentent seulement 36 % des licenciés [4].

À l'adolescence, on observe une baisse importante de l'activité physique : 12 % seulement des 10-14 ans ont 60 minutes d'activité physique intense et modérée par jour, 46 % passent plus de 3 heures par jour devant un écran (64 % chez les garçons de plus de 15 ans) [5].

¹ Plan national sport santé bien-être. <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sante-bien-etre/Plan-national-sport-sante-et-bien-etre/article/Plan-national-sport-sante-et-bien-etre>

Haut Conseil de la santé publique

Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

L'activité physique est définie comme tout mouvement entraînant une augmentation de la dépense énergétique au-dessus de la dépense énergétique de repos et fait partie des rythmes de vie au même titre que l'alimentation et le sommeil. Elle s'inscrit dans un continuum avec la pratique sportive. Si l'on définit celle-ci comme une activité physique encadrée à but compétitif. Lorsqu'une progression est recherchée, elle nécessite des apprentissages spécifiques. Leur intensité, leur durée et leur périodicité doivent être prises en compte en même temps que la condition individuelle et l'environnement social de l'enfant ou du jeune. Le volume d'activités sportives et sportives doit compréhensible toutes les pratiques : éducation physique scolaire, entraînements en club, loisir, pratique familiale et compétition.

Si la prise de risque et le désir de compétition sont inhérents à son comportement, l'enfant n'a pas toujours conscience de ses limites ou de ses incapacités. Il ne peut être juge de la nature, du niveau de sa pratique sportive, même si les risques liés à la pratique d'un sport sont généralement connus et contrôlés. Certains sports, tels que les sports dits artistiques et certains sports collectifs, ont un pouvoir d'attraction qui ne doit pas faire minimiser les risques liés à l'entraînement et à la compétition.

Au cours des auditions, la question de l'intensité de la pratique sportive a été abordée à plusieurs reprises. Cette intensité doit être appréciée pour chaque enfant en tenant compte de sa constitution, de ses capacités, de son rythme de vie et, de façon générale, de son environnement social. Deux quantifications de l'entraînement intensif pour un enfant ont ainsi été proposées :

- soit plus de six heures d'entraînement intense par semaine pour un enfant de moins de dix ans et plus de dix heures pour les enfants de dix ans et plus ;
- soit un nombre d'heures d'entraînement intensif indexé sur le seuil-repère d'une heure hebdomadaire par année d'âge.

1.2. Intérêt des activités physiques et de la pratique du sport pour la promotion de la santé tout au long de la vie

Pour l'enfant, il existe des enjeux spécifiques s'énonçant en termes de croissance physique, psychologique et mentale. Une activité physique ou sportive régulière joue un rôle essentiel dans la maturation osseuse et musculaire, l'intégration du schéma corporel et la coordination temporo-spatiale. Adaptée à la condition de l'enfant, elle a un effet durable : les bénéfices acquis durant les premières années de la vie et à l'adolescence augmentent l'espérance de vie, au même titre que la lutte contre la sédentarité renforce les résistances face aux pathologies chroniques transmissibles et face aux maladies infectieuses [5-6].

De nombreux travaux montrent comment la pratique régulière d'un sport diminue la mortalité, augmente la qualité de vie, participe à la prévention et à la prise en charge thérapeutique des principales pathologies chroniques telles que les cancers, les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'ostéoporose ou les maladies ostéo-articulaires. Dans les différents domaines de la santé mentale, son rôle est également démontré comme facteur protecteur contre l'anxiété et la dépression. Il renforce aussi les capacités cognitives et émotionnelles, telles que la rigueur et la concentration, et favorise la socialisation.

1.3. Le risque spécifique de la sédentarité

La sédentarité est définie comme toute situation d'éveil associée à une dépense énergétique proche de la dépense énergétique de repos. Elle est croissante dans nos sociétés développées et n'existe sous sa forme épidémique que depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Elle peut concerner jusqu'aux deux-tiers d'une population et s'étend plus distastiquement encore parmi les nouvelles générations.

La France figure parmi les pays européens les moins bien positionnés [2] en matière d'activité physique avec une progression de la sédentarité en lien avec les contraintes scolaires et les

Haut Conseil de la santé publique

Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

changements sociétaux récents. Ainsi, l'impact des écrans tend à se manifester de plus en plus tôt : 7 ans au lieu de 11 ans dans les précédentes études [5].

Selon le degré d'activité et de sédentarité, quatre profils pour l'enfant sont identifiés [5] : le sédentaire/inactif qui est le profil le plus déléter, puis deux profils intermédiaires, le sédentaire/actif et l'inactif/non-sédentaire (tous les enfants qui ne font pas régulièrement une heure d'activité physique d'une intensité modérée à élevée et qui sont à peine au-dessus du seuil de la sédentarité). Les deux profils intermédiaires commencent la même prévalence d'obésité et de surpoids. Le profil non sédentaire/actif, le plus favorable, est celui vers lequel il faut tendre.

2. La pratique du sport au cours du développement de l'enfant

2.1. Dynamique de croissance et intensité des activités physiques et sportives

La dynamique de croissance guide la régulation des activités physiques et sportives de l'enfant. La croissance macroscopique (taille, poids, indice de masse corporelle ou IMC) et la croissance microscopique (structure osseuse) est propre à chaque enfant, ce qui amène à comparer l'âge biologique à l'âge chronologique. La vitesse de croissance n'est pas la même entre les membres et le tronc, les longeurs et les volumes, ce qui introduit un déséquilibre. Il faut rappeler la vulnérabilité des cartilages de croissance aux traumatismes aigus ou répétés, avec les risques propres d'ostéochondroses apophysaires. Les besoins énergétiques de la croissance nécessitent une alimentation adaptée.

2.2. Les étapes de la croissance du jeune sportif

Plusieurs périodes de croissance définissent des tranches d'âge et non pas des âges clés. Elles sont comparables avec des repères de scolarité et des examens médicaux périodiques non soumis à une contribution financière des familles : avant 6 ans, 6-7 ans, 8-11 ans, 12-14 ans, 15-18 ans, comme mentionné dans la révision de l'article L.541-1 du code de l'éducation [7] :

- Avant l'âge de 6 ans, le terme d'activité sportive – hors sports à maturité très précoce – est inadéquat (on parle plutôt de « baby-sport »). Le jeune enfant est très actif et cette activité fait partie du développement normal et des objectifs de la surveillance médicale de l'enfant en bonne santé. Les examens médicaux sont fréquents à ces âges, au moins annuels, assurés en cabinet libéral ou en centre de protection maternelle et infantile (PMI). Il n'y a pas lieu d'introduire de réglementation pour un certificat médical de pratique du sport. Les incapacités liées à un handicap sont soumises à d'autres indications.

- Les 6-7 ans, âge d'entrée en école primaire et de la mise en place du schéma corporel, avec le contrôle postural, l'acquisition de la latéralité, de l'équilibre, de la coordination, de l'orientation dans le temps et l'espace, des notions de vitesse et d'adresse. Cet âge est en général l'objet d'une surveillance attentive de la part des services de santé scolaire et des cabinets médicaux de ville.

- Les 8-11 ans pratiquent un sport le plus souvent encadré par le milieu scolaire, extra-scolaire ou familial, ils n'appellent de surveillance que par rapport à l'intensité recherchée par certains enfants et l'entrée dans la compétition. Les efforts d'endurance ne sont pas perçus par l'enfant de la même manière que chez l'adulte et ses besoins énergétiques doivent pouvoir être réévalués.

- Les 12-14 ans font face à la vélocité de leur croissance et doivent bénéficier d'une observation particulière durant toute la période pubertaire : dépistage de surpoids, dépistage d'une scolose idiopathique, observation d'une maladie d'Osogood-Schlatter (épiphyse de croissance sur une articulation du genou sollicitée par les courses sur terrain dur et les impulsions-réceptions fortes de ballon, touchant les garçons, surtout

Haut conseil de la santé publique
Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

5

entre 10 ans et 15 ans, et les jeunes filles entre 8 ans et 14 ans). Selon une étude canadienne [8], les urgences traumatiques liées aux sports sont les plus nombreuses à ces âges.

C'est également à partir de 12 ans que certains spécialistes conseillent un examen cardiaque plus approfondi [9], voire la pratique d'un électrocardiogramme (ECG) pour éliminer un risque de mort subite en pratique intensive. La mort subite du sportif pendant l'exercice ou les 24 heures qui suivent toucherait 0,5 à 2,5 pour 100 000 personnes entre 12 ans et 35 ans. L'indication d'un ECG en complément de l'interrogatoire et de l'examen clinique est controversée parce qu'elle n'est pas toujours faisable de manière courante, parce qu'elle ne permet qu'exceptionnellement la prédiction des cas de mort subite en contexte sportif et parce qu'elle peut conduire à des restrictions trop nombreuses d'une pratique sportive, ce qui serait *in fine* dommageable à la santé de l'adolescent.

- Les 15-18 ans doivent être observés du fait des démotivations, des abandons et de la prise plus fréquente de produits psychoactifs. La non-fréquentation des cabinets médicaux à ces âges élargit les indications de surveillance médicale à une consultation globale de prévention.

2.3. Adaptations spécifiques de l'enfant à la pratique sportive

2.3.1. Caractéristiques physiologiques

Le mode de vie de l'enfant a un effet sur l'évolution de ses aptitudes musculaires et métaboliques et donc sur sa croissance et sa maturation. Une pratique physique régulière lui permet de développer ses capacités et les conditions physiologiques nécessaires à un maintien en bonne santé. [10]

On retiendra deux des spécificités physiologiques de l'enfant, l'une liée à la thermorégulation, l'autre à la consommation d'oxygène.

Le rapport surface corporelle/masse corporelle est de 30 % à 36 % fois plus important chez l'enfant que celui de l'adulte. En ambiance chaude, la thermorégulation est une contrainte et l'hydratation un enjeu essentiel. En son absence, une fatigue chronique s'installe chez l'enfant.

L'augmentation de la consommation maximale en oxygène est un marqueur de la condition physique de l'enfant jusqu'à l'âge de la puberté : les voies oxydatives sont plus activées lors de la mobilisation musculaire. Lorsque les enfants ne sont pas actifs, cette aptitude décroît.

2.3.2. Indication des caractéristiques physiologiques et psychiques

Du point de vue psychologique, l'enfant a des capacités d'attention moindres que l'adulte et une plus faible perception du danger.

Un enfant se fatigue moins qu'un adulte et il est en mesure de réitérer plus facilement un niveau de performance [11]. L'enfant perçoit l'activité physique comme moins contraignante qu'elle ne l'est physiologiquement et sa perception de la fatigue est différente de celle de l'adulte. Il ressent les exercices comme étant plus faciles que ne les trouve un adulte. L'enfant maintient sa performance, résiste mieux à la fatigue surtout en endurance intermittente, quel que soit le nombre d'exercices et sous-estime l'intensité de l'effort. En contrepartie, un entraînement excessif peut réduire les mécanismes physiologiques qui protègent l'enfant.

2.3.3. L'approche psychosociologique de l'enfant sportif

La notion de plaisir est indispensable pour qu'un enfant choisisse, suive les apprentissages et persiste dans une pratique utile à son développement physique et psychique. Comme dans les autres découvertes de soi, le regard de l'adulte participe à l'estime qu'a l'enfant de lui-même. Le jeu est longtemps présent dans la pratique du sport. L'enfant en reconnaît les règles et parmi elles, dans les sports collectifs, celles d'appartenance à un groupe. Mais il n'est pas toujours capable de supporter un échec et peut avoir du mal à gérer ses émotions.

Haut conseil de la santé publique
Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

6

L'importance de l'identité et de l'image de soi, la prise de risque, le rôle des pairs, le goût de l'effort et de la compétition influencent le choix d'une discipline sportive, particulièrement chez les adolescents. Ce choix est en relation avec l'environnement familial, sportif, scolaire et culturel. Il varie au fur et à mesure des satisfactions et des rencontres. La pratique d'un sport s'apparente parfois à une conduite d'addiction. Le terme de réponse à la désirabilité sociale désigne l'attitude d'un enfant et d'un adolescent qui manipule inconsciemment ou consciemment son image pour se conformer aux attentes sociales. Le surinvestissement sportif peut en être un effet induit.

En cas de non atteinte de ses objectifs, ou de l'échec dans les compétitions, la personnalité de l'adolescent peut en être fragilisée. L'épuisement physique et émotionnel, le niveau intense de stress, la diminution du sentiment d'accomplissement peuvent se traduire par une démotivation ou une dévalorisation du sport. On trouve aussi une altération du fonctionnement social et, dans les cas extrêmes, des phobes, des troubles alimentaires, des troubles du sommeil et des difficultés de concentration ayant un effet sur les fonctions cognitives et donc, sur les résultats scolaires [12].

Mais l'avenir de l'enfant, sportif ou non, se construit sur la reconnaissance de ses propres limites et l'apprentissage de la défaite, éléments indispensables à l'acquisition des conduites de résilience. Il faut donc rappeler ici le nécessaire équilibre des pratiques sportives avec le développement de l'enfant pris dans sa globalité.

3. Surveillance médicale de la pratique sportive de l'enfant

3.1. Le principe d'une consultation de prévention

La surveillance médicale de l'enfant actif pratiquant un sport de loisir ou de compétition ne se limite pas au certificat réglementaire de non contre-indication aux sports exigé pour l'inscription auprès des fédérations sportives. Elle relève de l'incitation médicale à l'éducation physique et sportive et peut, sinon devrait, faire partie des examens systématiques tels que proposés dans le carnet de santé, c'est-à-dire incluse dans les consultations de prévention assurées par les centres de PMI, la médecine scolaire, les centres de santé et les cabinets de ville [13].

Un examen plus approfondi d'une durée de 20 à 45 minutes doit être fait au début d'une activité sportive, mais aussi lorsqu'il y a modification du rythme (entrainements, compétitions), si l'enfant ou le jeune se plaint, s'il est en période de modification physique et physiologique, après un arrêt de plusieurs semaines quelle qu'en soit la cause [14].

Le certificat triennal de non contre-indication à la pratique sportive peut être rédigé à tout moment de l'année, il s'agit donc d'être vigilant sur tout motif pouvant invalider dans l'intervalle la non contre-indication. S'agissant du renouvellement des certificats, il n'y a pas lieu d'en augmenter la périodicité telle que prévue pour les adultes sauf en période d'essor de la croissance, qui peut être aussi le moment de l'entrée au collège, et à condition que l'enfant bénéficie par ailleurs d'une surveillance médicale régulière. Dans le cas contraire, le certificat réglementaire peut être une occasion de relancer une surveillance négligée, d'initier quelques dépistages ou simplement de contrôler le respect du calendrier vaccinal.

3.2. Les contenus de l'examen médical pour la pratique d'un ou de plusieurs sports

L'examen de l'enfant s'inscrivant en licence sportive portera, comme un examen pédiatrique complet, sur :

- Les antécédents, personnels et familiaux de l'enfant ;
- Les courbes de croissance, la taille, le poids, l'IMC (maigreur, surpoids) et la vitesse de croissance ;
- L'adaptation de l'enfant à ses rythmes de vie, son alimentation, son sommeil, sa vie scolaire et son attitude vis-à-vis des activités physiques (plaisir, choix d'un ou plusieurs

Haut Conseil de la santé publique
Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

7

sports, nombre d'heures consacrées aux(x) sport(s) et répartition hebdomadaire) ;

- Un bilan ostéo-articulaire centré sur la recherche d'une scoliose, les négligés de membres, les douleurs ;
- Un examen cardiovasculaire basé sur l'interrogatoire (cardiopathie familiale ou méconnue de l'enfant, cardiopathies congénitales opérées ou non), la recherche de troubles fonctionnels (dyspnée, tolérance à l'effort, palpitations), l'existence de malaises ou de syncopes, et l'examen clinique, en réservant les explorations complémentaires aux patients ayant un ou des signes d'appel ;
- Un examen des voies respiratoires à la recherche d'asthme et d'allergies.

L'objectif premier de cet examen est la surveillance de la santé de l'enfant. Il est finalisé par la production d'un certificat de non contre-indication à la pratique d'un ou plusieurs sports. Il peut être rédigé par le médecin traitant de l'enfant, généraliste, pédiatre ou tout autre spécialiste (allergologue, diabétologue, pédopsychiatre, médecin du sport, ...) qui mentionnera le seul d'heures de pratique intense. La contre-indication à la pratique sportive reste l'exception, et doit, si possible, être partielle - afin que l'activité physique soit maintenue. En cas de pathologies révélées (par exemple : rein unique, bronchopathies, diabète), il existe des filières d'activités physiques et sportives adaptées.

4. Le questionnaire-santé

Publié dans l'arrêté du 20 avril 2017 [15] modifiant le code du sport, annexe II-22 (Art. A. 231-1), il est demandé à compter du 1^{er} juillet 2017 que le sportif renseigne, entre chaque renouvellement triennal, un questionnaire de santé dont le contenu est précisé par arrêté du ministre chargé des sports. Il doit attester auprès de la fédération que chaque des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence. Ce questionnaire est confidentiel, il ne pourra être présenté qu'au médecin en cas de réponse positive. Il n'a pas de valeur médicale mais il introduit un partage de responsabilité avec le sportif en cas de déclaration erronée. La limite d'un auto-questionnaire est d'être déclarative. Les réponses peuvent être faussement rassurantes ou exclure par excès de prudence.

Le principe du questionnaire individuel est mal connu en France. Il introduit la participation de l'intéressé à la surveillance de l'évolution de sa santé et cette démarche ne nous est pas habituelle. Pratique assez usuelle dans d'autres pays, le recours à un outil d'auto-surveillance, au-delà de la vigilance et de l'alerte, peut aussi faciliter la communication entre le professionnel de santé et son patient. L'âge du sportif n'étant pas mentionné dans l'arrêté, la question est posée de la pertinence et de l'utilité du questionnaire d'auto-surveillance pour l'enfant.

4.1. La faisabilité et les limites de l'auto-surveillance pour un enfant

A partir du seul exemple du carnet de santé de l'enfant, on observe que les quelques questions écrites préalables à une consultation médicale sont rarement renseignées. Un questionnaire - santé présenté comme une obligation réglementaire ne peut a priori garantir une démarche d'auto-surveillance adéquate.

Face au contrôle de sa santé, l'enfant, ou l'adolescent, est en concurrence avec le désir de compétition ou le calendrier serré du renouvellement de sa licence. Il n'est pas toujours aisé de faire des choix raisonnés et son attitude face au sport peut varier en fonction de ses symptômes et de ses nouveaux désirs. Il peut vouloir s'orienter vers une autre activité, être soudainement démotivé à la suite d'un accident ou d'une blessure récente.

Haut Conseil de la santé publique
Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

8

Il appartient aussi aux adultes responsables d'éviter au jeune une (ré)installation dans la sédentarité, attitude fréquente à l'adolescence quand les obligations scolaires, les rythmes de vie et des nouvelles relations entraînent une baisse d'activité physique à cette période.

Il faut cependant rester prudent. Si les parents ont la responsabilité de la santé de leur enfant jusqu'à sa majorité, on peut observer des discordances de jugement sur les aptitudes sportives de l'enfant. Les enfants sportifs se blessent plus que les autres et l'on constate, en comparant les déclarations, que les parents sous-estiment parfois les blessures et les fragilités de leurs enfants. Les parents, les éducateurs sportifs, les entraîneurs peuvent avoir des exigences différentes vis-à-vis d'un enfant motivé. Les risques liés au surinvestissement sportif sont à apprécier et à surveiller en période pré-pubertaire et durant toute l'adolescence.

4.2. L'adaptation de l'auto-questionnaire à l'enfant

Le contenu et la forme du questionnaire-santé, tel que prévu dans l'arrêté du 20 avril 2017 [15], ne sont pas adaptés à l'enfant et à l'adolescent. Si le principe en est maintenu, il faut considérer qu'un enfant est partie prenante de la surveillance de sa santé et de la prise en compte des signaux d'alerte. Il est admis que, dès l'âge de 5 ans, les enfants sont capables de se prononcer sur leur qualité de vie et ont leur propre regard. Face à un questionnaire-santé, les adolescents inégalement, plus que les adultes, la santé mentale dans l'appréciation de leur état de santé.

Un questionnaire-santé peut avoir une fonction d'apprentissage. La capacité de ce nouvel outil à favoriser une attitude de prévention individuelle devra être nécessairement évaluée, d'autant qu'un résultat qui viserait à augmenter le nombre de dispenses de sport trait à l'encontre de l'objectif initial.

Selon les âges et les items, l'enfant se fait aider d'un parent, avec la réserve que, dans certaines situations, les jeunes adolescents doivent pouvoir remplir le questionnaire hors de la présence de leurs parents, car on sait que certaines dévives de parents ou d'entraîneurs peuvent être tues.

Un questionnaire d'auto-surveillance aborde les éléments suivants :

- les antécédents familiaux connus ou plus récents – en particulier cardiaques - sont à demander à la famille car l'enfant n'en a pas nécessairement la connaissance ;
- les antécédents personnels en dehors de la santé sportive (maladies chroniques, allergies respiratoires, traitements au long cours, traumatismes en dehors du sport, absences prolongées pour maladie) relèvent du certificat initial ;
- les événements au cours de la pratique sportive durant l'année écoulée (traumatismes, symptômes respiratoires ou cardiaques) doivent être revus en fonction de la croissance de l'enfant et de son investissement dans la pratique sportive ;
- les difficultés rencontrées (douleurs, fatigue, angoisse) et le ressenti propre du jeune vis-à-vis du sport (plaisir, contrainte, libre choix, attitude des proches, désir de poursuivre ou d'abandonner) font partie de la surveillance médicale [16].

Un modèle non validé de questionnaire santé pour les enfants et adolescents, rédigé au plus près du questionnaire santé présenté dans l'arrêté du 20 avril 2017 [15], est proposé en annexe 4 de cet avis. Quel que soit le modèle retenu, il devra faire l'objet d'une évaluation (validité, reproductibilité, compréhension, pertinence, utilité).

5. Engagement des différents niveaux de responsabilité

5.1. Exigences médico-légales

Un certificat médical n'est obligatoire que si un texte législatif ou réglementaire l'exige. Dans le cadre de la pratique sportive de l'enfant, l'éducation physique en milieu scolaire ne requiert pas de certificat médical d'aptitude mais seulement, lorsque nécessaire, un certificat de contre-

Haut Conseil de la santé publique
Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

9

indication partielle ou complète dont le médecin doit préciser la durée. De plus, les activités sportives volontaires pratiquées par les élèves avec les associations sportives des établissements d'enseignement sont désormais exemptées de l'obligation de certificat médical de non contre-indication.

A compter du 1^{er} juillet 2017, en l'absence de dispositions réglementaires complémentaires, les enfants ne sont soumis qu'à un contrôle triennal avec un questionnaire de santé d'auto-surveillance annuelle. Dans une lettre adressée au HCSP le 9 mai 2017, le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) rappelle que tous les médecins, qu'ils soient leurs qualifications, sont habilités à rédiger ce certificat de non contre-indication. Dans le cadre de leur certification multispports, il souligne que la liste des sports indiqués soit donnée avec le libellé exact fourni par les fédérations sportives. Le CNOM regrette la diminution de la fréquence du certificat pour certains âges vulnérables et rappelle que le médecin a un devoir d'information à l'égard du mineur et des titulaires de l'autorité parentale s'il détecte une contre-indication dans l'intervalle des trois ans.

5.2. Les responsabilités parentales et fédérales

La nouvelle législation ne modifie pas les règles de code civil en matière d'autorité parentale ni la jurisprudence dans ce domaine. Ainsi, par rapport au questionnaire de santé, la responsabilité parentale est entière si le médecin n'étant pas consulté, il existe au moins une réponse positive au questionnaire. En revanche, si le médecin constate une mise en danger de l'enfant, il peut intervenir indépendamment de la responsabilité parentale et fédérale.

En conséquence, le HCSP rappelle que :

- pratiquer une activité physique ou sportive est indiqué tout au long de la vie. Tout professionnel de santé devrait inclure ses jeunes patients à faire du sport régulièrement ;
- le certificat réglementaire de non contre-indication à la pratique d'un ou plusieurs sports ne saurait remplacer l'ensemble des conditions de surveillance de la santé d'un enfant actif, mais y contribue nécessairement ;
- chaque enfant a une dynamique de croissance et une maturation propre dans un environnement physique et social dont il faut tenir compte pour la régulation de son activité physique ;
- la surveillance du jeune sportif en loisir ou en compétition s'inscrit dans le cadre plus général de la surveillance de l'enfant et doit être en concordance avec les examens systématiquement proposés figurant dans le carnet de santé de l'enfant.

Le HCSP recommande que :

- le certificat réglementaire de non contre-indication à la pratique sportive soit établi à l'occasion des examens systématiques de l'enfant et que la nature du ou des sports pratiqués, son (leur) intensité et sa (leur) répartition (nombre d'heures et fréquences) soient mentionnées dans le carnet de santé sur les pages réservées aux examens systématiques de l'enfant ;
- ce certificat ne soit pas discriminant et contribue à la promotion des activités physiques et sportives pour chaque tranche d'âge en tenant compte des risques d'irrégularités sociales de santé ;
- les examens de contrôle de l'activité physique et sportive ayant pour but la délivrance d'un certificat, assurés pour la plus grande part d'être eux par des médecins généralistes, ne comportent pas d'examen complémentaires sinon en cas de signes

Haut Conseil de la santé publique
Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

10

d'appel. La pratique systématique d'un ECG n'est pas nécessaire et laissée au libre jugement du praticien. La mise en place de vérifications supplémentaires pourrait aller à l'encontre de la promotion de l'activité physique :

- la période de l'adolescence suscite une vigilance particulière en raison des changements rapides du corps. Le HCSP conseille d'augmenter la fréquence des examens médicaux de prévention, au minimum tous les deux ans, de saisir l'opportunité de ce contrôle pour initier d'autres démarches préventives (dépistages, vaccins, conduites alimentaires) et d'être particulièrement attentif à cet âge de la vie aux risques de consommation abusive de substances psychoactives ;
- le médecin qui signe le certificat d'inscription en licence doit être attentif à l'intensité de pratique pour le sport demandé et à l'adéquation à la physiologie de l'enfant lorsque celui-ci souhaite suivre un entraînement intensif ou une pratique aux caractéristiques particulières et que, du fait de la durée de la consultation et de la délivrance du certificat, le temps médical consacré au jeune sportif soit valorisé ;
- l'intérêt et les limites d'un apprentissage de l'auto-surveillance pour les enfants sont explicites ;
- un projet de questionnaire pour les enfants (cf. annexe 4), rédigé à partir du questionnaire-santé réglementaire, soit l'objet d'une phase d'évaluation en partenariat avec les sociétés savantes représentant les différents spécialistes de l'enfance ;
- En fonction des sports et de leurs risques spécifiques, les fédérations sportives fournissent le contenu des visites de non contre-indication à la pratique du sport qu'elles encadrent, indiquent la fréquence des visites médicales (intervalle entre 2 visites ne dépassant pas 3 ans) avec les seuils d'intensité pour lesquels l'avis de la commission médicale fédérale doit être consulté, ainsi que les examens initiaux attendus dès lors que l'enfant s'engage dans une activité physique plus intensive.

Avis rédigé par un groupe d'experts, membres ou non du Haut Conseil de la santé publique.

Avis validé par le bureau du collège du HCSP le 21 Juin 2017 : 8 membres qualifiés présents sur 9 membres qualifiés ; 0 conflit d'intérêt, le texte a été approuvé à l'unanimité des présents.

Annexe 2

Composition du groupe de travail (GT)

Monique ALLES
 Laure COM-RUELLE, HCSP
 Marie DEVERNAV
 Pascale DUCHE
 Véronique DUFOUR
 Virginie HALLEY de FONTAINES (présidente du GT), HCSP
 Michel ROUSSEY
 Jean-François TOUSSAINT
 Secrétariat général du HCSP
 Annette COLONNIER

Annexe 3

Liste des personnes auditionnées

Dr A-L AVRONSAERT, médecin du sport, CMS, St Denis
 Dr P BACQUAERT, médecin du sport, IRMS, Lille
 Mme COMPANNO, Ecole des parents, Toulouse
 Dr E DEBOST, médecin généraliste, HCSP
 Pr P-L DRUAS, médecin généraliste, président du Collège de médecine générale
 B GUINHOUYA, maître de conférences, université Lille 2
 Mme C-E GUNOISEAU, IDE scolaire, Ablancourt
 Dr S HUBINON, pédiatre, présidente de l'AFPA
 Mme MAIROT, professeur EPS, Paris
 Dr J-M MOURGUES, CNOAM, section santé publique et démographie médicale
 Dr M-C PARUIT, pédiatre, médecin du sport, CHU Nantes
 Dr H VIDALIN, médecin du sport, Clermont-Ferrand

Annexe 4

Proposition d'un contenu d'auto-questionnaire santé pour les enfants (non validé)

Depuis un an

As-tu été hospitalisé(e), opéré(e) ?

As-tu ressenti des douleurs dans la poitrine ou des palpitations ?

As-tu ressenti un essoufflement différent de l'habitude ?

As-tu eu un malaise ou la tête qui tourne pendant un effort ?

As-tu beaucoup grandi ?

As-tu beaucoup maigri ou grossi ?

Dois-tu prendre un nouveau médicament pour longtemps ?

As-tu arrêté le sport un mois ou plus à cause de ta santé ?

As-tu repris le sport sans l'accord d'un médecin ?

Y a-t-il eu une maladie grave du cœur ou une mort subite dans ta famille proche ?

Aujourd'hui

As-tu des difficultés pour t'endormir ou te réveilles-tu la nuit ?

Rencontres-tu des problèmes pour bien te nourrir ?

Es-tu triste ou moins motivé(e) ?

As-tu des problèmes à l'école ?

Quelqu'un te trouve-t-il fatigué(e) en ce moment ?

Ressens-tu une douleur, un manque de force ou une raideur à la suite d'une blessure survenue cette année en faisant du sport ?

Penses-tu devoir arrêter de faire du sport ?

Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?

Si tu as répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Il faut alors simplement attester, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors du renouvellement de la licence.

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Il faut consulter un médecin et lui présenter ce questionnaire renseigné.

Avis produit par le Haut Conseil de la santé publique

Le 21 juin 2017

Haut Conseil de la santé publique

14 avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

www.hcsp.fr

Haut Conseil de la santé publique



Cet avis doit être diffusé dans sa totalité, sans ajout ni modification

Annexe 4. Contenu final du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
JORF n°0108 du 8 mai 2021

<p>Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données. Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.</p>		
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli. »</p>		

QUESTIONNAIRE DE THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE GENERALE

Vous avez rempli un auto-questionnaire afin d'obtenir ou de faire renouveler votre licence sportive, ou celle de votre enfant.

Je suis interne en médecine générale en dernière année, et passionnée de sport, je vous propose de répondre à ce questionnaire dans le cadre de mon travail de thèse s'intéressant à l'utilisation des auto-questionnaires de santé au sein des clubs sportifs de Haute-Vienne.

C'est un sujet d'actualité puisque la réglementation a changé en mai 2021 pour les 6-18ans.

Merci de répondre le plus sincèrement possible à ce questionnaire, en gardant en mémoire qu'il est totalement anonyme, et n'engage à rien.

Vous pouvez cocher une ou plusieurs réponses.

A propos du sportif :
 Sexe : Homme / Femme
 Age :
 Sport(s) actuellement pratiqué(s) (licencié en club) :
 Depuis combien d'années ? :

1- Qui a rempli l'auto-questionnaire de santé ?

Moi-même (le sportif)
 Un adulte (parent ou proche), avec la collaboration de l'enfant
 Un adulte (parent ou proche), sans la collaboration de l'enfant
 Un entraîneur du club / un coéquipier
 Un médecin
 Autre :

2- Comment l'avez-vous complété ?
Question s'adressant à la personne ayant complété le questionnaire.
Si vous n'avez pas rempli vous-même l'auto-questionnaire, passez à la question 3.

J'ai lu les questions et répondu de manière adaptée sans problème
 Je n'ai pas forcément tout lu, j'ai répondu « non » à tout car je ne pense pas avoir de problème de santé / je ne pense pas que mon enfant ait de problèmes de santé
 J'aurais pu dire « oui » à certaines questions mais je ne l'ai pas fait
 Je n'ai pas compris toutes les questions, j'ai répondu « non » partout car je ne pense pas avoir de problèmes de santé / je ne pense pas que mon enfant ait de problèmes de santé
 J'ai demandé conseil à mon médecin pour répondre à certaines questions
 J'ai demandé conseil à un proche pour répondre à certaines questions
 Autre :

3- Que pensez-vous de ces questionnaires ?

Les questions sont pertinentes et adaptées au sport que je pratique
 Ils évitent une consultation chez le médecin
 Ils permettent d'obtenir plus facilement une licence sportive et facilitent l'accès au sport
 Il est facile de mettre « non » partout et d'éviter de retarder le processus d'obtention de ma licence
 Ils permettent de désengorger les cabinets médicaux
 Ils pourraient être améliorés, les questions ne sont pas adaptées
 Je n'ai pas d'avis
 Il ne sert à rien, j'aurais préféré voir mon médecin
 Autre :

4- Que pensez-vous des consultations médicales pour la réalisation d'un certificat de non contre-indication au sport ?

C'est important pour le sportif d'avoir un suivi régulier, surtout lorsqu'il pratique un sport en compétition
 C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point
 C'est une perte de temps pour le médecin
 C'est une perte de temps pour moi
 Cela retarde l'obtention d'une licence sportive
 Je n'ai pas d'avis
 Autre :

5- Savez-vous que les CONSULTATIONS médicales pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication au sport ne sont, théoriquement, PAS remboursées par la sécurité sociale ?

Oui, mon médecin me fait régler cette consultation sans passer ma carte vitale.
 Non, j'ai toujours été remboursé, comme pour n'importe quelle consultation.

6- Avez-vous fait réaliser les examens médicaux de santé obligatoires, pris en charge à 100% par l'assurance Maladie, chez le médecin ?
Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans, et est pris en charge à 100% depuis 2019.

Oui
 Non
 Non, je ne savais pas que ces examens existaient
 Je ne sais pas

Je vous remercie pour votre participation,
 Si vous avez des remarques ou des questions, n'hésitez pas à me contacter.
VERET Charlotte, Interne de médecine générale
 these.veret.charlotte@gmail.com

Annexe 6. Formulaire en version finale, adressé aux parents des sportifs

Annexe 6.1. Introduction

...

Formulaire à l'attention des parents des licenciés mineurs: Auto-questionnaires de santé pour l'obtention d'une licence sportive

Durée de remplissage du questionnaire : 3-5 minutes.

Je suis interne de médecine générale en dernière année, et passionnée de sport, je vous propose de répondre à ce questionnaire dans le cadre de mon travail de thèse s'intéressant à l'utilisation des auto-questionnaires de santé au sein des clubs sportifs de Haute-Vienne.

C'est un sujet d'actualité puisque la réglementation a changé en mai 2021 pour les mineurs, à partir de 6 ans.

- Merci de répondre **le plus sincèrement possible** à ce questionnaire, en gardant en mémoire qu'il est **TOTALEMENT ANONYME**, et n'engage à rien.

- Si vous avez des remarques ou des questions, n'hésitez pas à me contacter.

VERET Charlotte, Interne de médecine générale

these.veret.charlotte@gmail.com

Pour information, l'autoquestionnaire de santé dont nous allons parler est, en règle générale, sous la forme suivante :

Tu es une fille un garçon Ton âge: ans

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? <small>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)</small>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CE QUESTIONNAIRE EST ANONYME.
L'enregistrement de vos réponses à ce questionnaire ne contient aucune information permettant de vous identifier, à moins que l'une des questions ne vous le demande explicitement.
Si vous avez utilisé un code pour accéder à ce questionnaire, soyez assuré qu'aucune information concernant ce code ne peut être enregistrée avec vos réponses. Il est géré sur une base séparée ou il sera uniquement indiqué que vous ayez (ou non) finalisé ce questionnaire. Il n'existe pas de moyen pour faire correspondre votre code d'accès avec vos réponses à ce questionnaire.

[Suivant](#)

Made in LimeSurvey

Annexe 6.2. Informations générales sur le sportif

Informations générales

*
A propos du sportif :
Sexe :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*
A propos du sportif :
Age (années):

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*
Sport actuellement pratiqué :
(licencié en club)

Si votre enfant a plusieurs licences, merci d'indiquer le sport correspondant au club vous ayant communiqué le lien vers ce questionnaire.

*
Depuis combien d'années votre enfant pratique-t-il ce sport ?

Cochez tout ce qui s'applique.

Moins de 1 an
 Entre 1 et 3 ans
 Entre 3 et 5 ans
 Entre 5 et 10 ans
 Plus de 10 ans

*
Code postal de votre ville de résidence :

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

*
A propos DU (DES) PARENT(S) du sportif : Quel est votre catégorie socio-professionnelle ?

PARENT 1

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

A propos DU (DES) PARENT(S) du sportif : Quel est votre catégorie socio-professionnelle ?

PARENT 2

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Made in LimeSurvey

Annexe 6.3. Première question du formulaire

L'auto-questionnaire de santé :

Pour rappel, l'auto-questionnaire de santé comporte les questions suivantes, et permet d'obtenir une licence sportive sans certificat médical si vous répondez "non" à chacune des questions :

*

Tu es une fille un garçon

Ton âge: ans

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? <small>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)</small>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cet auto-questionnaire de santé vous a-t-il été proposé par le club ? Et l'avez-vous complété ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous.

- Oui il m'a été proposé et je l'ai complété
- Il m'a été proposé, j'ai préféré demander un certificat d'absence de contre-indication au médecin traitant de mon enfant
- Non il ne m'a pas été proposé

Précédent

Suivant

Made in LimeSurvey [↗](#)

Annexe 6.4. Questions du Groupe 1

L'auto-questionnaire de santé vous a été proposé et vous avez choisi de le compléter

Pour rappel, l'auto-questionnaire de santé comporte les questions suivantes, et permet d'obtenir une licence sportive sans certificat médical si vous répondez "non" à chacune des questions :

Tu es une fille un garçon

Ton âge: ans

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? <small>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)</small>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*

1- Comment vous a-t-il été proposé ?

Cochez tout ce qui s'applique.

- Il est distribué avec les documents d'inscription au club
- Il est disponible sur le site internet du club
- Il est envoyé par mail par le club
- Il est envoyé par mail par la fédération
- Autre :

*

2- Qui a rempli l'auto-questionnaire de santé ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*

3- Comment le questionnaire a-t-il été complété ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*

4- Que pensez-vous de cet auto-questionnaire de santé ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*

5- Que pensez-vous des consultations médicales pour la réalisation d'un certificat de non contre-indication au sport ?

Cochez tout ce qui s'applique.

 Autre : C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point C'est une perte de temps pour le médecin C'est une perte de temps pour moi Je n'ai pas d'avis

*

6- Saviez vous que les CONSULTATIONS médicales pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication au sport ne sont, théoriquement, PAS remboursées par la sécurité sociale ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*

7- Avez-vous fait réaliser les examens médicaux de santé obligatoires, pris en charge à 100% par l'assurance Maladie, chez le médecin ?

Ces examens médicaux sont prévus à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans, et sont pris en charge à 100% depuis 2019.

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Précédent

Suivant

Made in LimeSurvey [↗](#)

Annexe 6.5. Questions du Groupe 2

Vous n'avez pas complété l'auto-questionnaire de santé

Pour rappel, l'auto-questionnaire de santé comporte les questions suivantes, et permet d'obtenir une licence sportive sans certificat médical si vous répondez "non" à chacune des questions :

Tu es une fille un garçon

Ton âge: ans

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à l'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*

1- Que pensez-vous de cet auto-questionnaire de santé ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*

2- Que pensez-vous des consultations médicales pour la réalisation d'un certificat de non contre-indication au sport ?

Cochez tout ce qui s'applique.

- C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point
- C'est une perte de temps pour le médecin
- C'est une perte de temps pour moi
- Je n'ai pas d'avis
- Autre :

*

3- Saviez vous que les consultations médicales pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication au sport ne sont, théoriquement, PAS remboursées par la sécurité sociale ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*

4- Avez-vous fait réaliser les examens médicaux de santé obligatoires, pris en charge à 100% par l'assurance Maladie, chez le médecin ?

Ces examens médicaux sont prévus à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans, et sont pris en charge à 100% depuis 2019.

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Précédent

Suivant

Made in LimeSurvey

Annexe 6.6. Questions du Groupe 3

L'auto-questionnaire de santé ne vous a pas été proposé

Pour information, l'auto-questionnaire de santé comporte les questions suivantes, et permet d'obtenir une licence sportive sans certificat médical si vous répondez "non" à chacune des questions :

Tu es une fille un garçon

Ton âge: ans

Répondre aux questions suivantes par oui ou par non.		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? <small>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)</small>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*

1- Que pensez-vous de cet auto-questionnaire de santé ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*

2- Que pensez-vous des consultations médicales pour la réalisation d'un certificat de non contre-indication au sport ?

Cochez tout ce qui s'applique.

- C'est important de voir son médecin régulièrement, cette consultation est l'occasion de faire le point
- C'est une perte de temps pour le médecin
- C'est une perte de temps pour moi
- Je n'ai pas d'avis
- Autre :

*

3- Saviez-vous que les consultations médicales pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication au sport ne sont, théoriquement, PAS remboursées par la sécurité sociale ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

*

4- Avez-vous fait réaliser les examens médicaux de santé obligatoires, pris en charge à 100% par l'assurance Maladie, chez le médecin ?

Ces examens médicaux sont prévus à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans, et sont pris en charge à 100% depuis 2019.

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous.

Précédent

Envoyer

Annexe 7. Mail à l'attention des clubs sportifs de Haute-Vienne

A l'attention des clubs sportifs de Haute-Vienne*,

Bonjour à toutes et tous,

Je suis Charlotte Véret, interne en médecine générale, et mon projet de thèse vous concerne : « **Enquête auprès des parents de sportifs mineurs de Haute-Vienne sur l'utilisation des auto-questionnaires de santé relatifs à l'obtention d'une licence sportive** ».

En collaboration avec le CDOS, nous vous proposons de nous aider à faire le point auprès de vos jeunes licenciés sur les auto-questionnaires et les certificats médicaux nécessaires à l'obtention d'une licence chez les moins de 18 ans.

Le but est d'interroger les clubs de Haute-Vienne de façon anonyme, afin d'être le plus représentatif possible.

« Les auto-questionnaires sont-ils pris au sérieux ? Les enfants bénéficient-ils tout de même d'un suivi médical régulier ? Quel est l'avis des parents sur le sujet ? »

Toutes ces questions, nous nous les posons aussi.

Pour ce faire, vous pouvez copier-coller le texte suivant et l'adresser aux parents de vos licenciés mineurs (par mail, via votre page Facebook ou le site du club). Il contient le lien vers le formulaire.

En vous remerciant chaleureusement par avance,

Bien cordialement,

VERET Charlotte.

**Les clubs des sports dits « à risque » ne sont pas concernés puisque le certificat médical reste obligatoire. Si vous souhaitez plus d'informations, ou même si vous souhaitez recevoir les résultats de cette étude, contactez-moi par mail à l'adresse : these.veret.charlotte@gmail.com*

LE TEXTE À COMMUNIQUER À VOS LICENCIÉS :

« Bonjour à toutes et à tous.

Votre enfant de moins de 18 ans est inscrit dans un club sportif de Haute-Vienne ?

Certificats médicaux, questionnaires et santé, consultations obligatoires de l'enfant ... On peut parfois s'y perdre.

Je suis Charlotte Véret, interne en médecine générale, et pour progresser dans mon **projet de Thèse**, j'ai besoin de vous. En collaboration avec le CDOS 87 (Comité Départemental Olympique et Sportif de Haute-Vienne), nous souhaitons avoir votre point de vue sur les auto-questionnaires de santé qui ont remplacé les certificats médicaux pour certains sports.

Ce questionnaire est pour vous :

[Formulaire à l'attention des parents des licenciés mineurs: Auto-questionnaires de santé pour l'obtention d'une licence sportive \(limesurvey.net\)](#) :

<https://these-charlotte-veret.limesurvey.net/317376?lang=fr>

C'est un formulaire complètement ANONYME et il ne prendra que 5 minutes.

Vous avez jusqu'au 1^{er} octobre 2023 pour y répondre.

Je vous remercie pour votre participation,

VERET Charlotte.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'écrire : these.veret.charlotte@gmail.com »

Annexe 8. Liste des associations ayant reçu le mail en Annexe 7

1.	4 Padel Limoges
2.	8 Pool Compétition Nantiat
3.	8 Pool de Saint Vic
4.	A la Volley d'Isle
5.	A. S. Ambazac (Football)
6.	A. S. Legrand - Omnisports
7.	A. S. Panazol (Football)
8.	A. S. Pétanque Panazol
9.	A.A.J.P Nexon Badminton
10.	A.A.J.P Nexon Judo
11.	A.B. le Dorat
12.	A.C des Places
13.	A.C. Châlusienne
14.	A.C. de Rilhac Rancon
15.	A.C. de Verneuil
16.	A.C. Limoges/Bussière
17.	A.C. Minerva Oil Tonic
18.	A.C. Oradour sur Glane
19.	A.C.A. St Yrieix Triathlon
20.	A.G.P.B. Athlétisme
21.	A.G.P.B. Badminton
22.	A.G.P.B. Danse Zumba
23.	A.G.P.B. Judo
24.	A.G.P.B. Omnisports
25.	A.G.P.B. Rando
26.	A.G.P.B. Volley Ball
27.	A.I.R
28.	A.L Bosmie Badminton Club
29.	A.L. Condat - Handball
30.	A.L. Condat - Athlétisme
31.	A.L. Condat - Omnisport
32.	A.L. Condat - Tennis
33.	A.L. de Berneuil
34.	A.L. du Palais - Badminton
35.	A.L. du Palais - Basket ball
36.	A.L. du Palais - Handball
37.	A.L. du Palais - Judo
38.	A.L. du Palais - Lutte
39.	A.L. La Bretagne
40.	A.L. St Genest sur Roselle
41.	A.L. Val de l'Aurence
42.	A.L.Bosmie l'Aiguille Gym Entretien Séniors
43.	A.L.Bosmie l'Aiguille Handball
44.	A.L.Bosmie l'Aiguille T.T
45.	A.L.Bosmie l'Aiguille Volley Ball
46.	A.L.S - Football
47.	A.L.S - Omnisports
48.	A.M. Bussière Poitevine

49.	A.N.C.C. Notre Dame St Georges
50.	A.P.V.G. St Junien
51.	A.S Azat le Ris Football
52.	A.S Badm in Auvent
53.	A.S Châteauneuf Neuvic
54.	A.S la Bazeuge
55.	A.S les Mali'cieux
56.	A.S Linards Judo
57.	A.S Razès Pétanque
58.	A.S St Gence Basket Club
59.	A.S Tai Jujitsu Briance Combade
60.	A.S. Arts Martiaux d'Isle
61.	A.S. Bad Boisseuil
62.	A.S. Banque Populaire Tennis
63.	A.S. Bowling Club Limousin
64.	A.S. Bujaleuf - Omnisports
65.	A.S. Bujaleuf Football
66.	A.S. Bujaleuf Pétanque et Jeu Provençal
67.	A.S. Bussière à pied
68.	A.S. Delta Plus
69.	A.S. Eymoutiers Football
70.	A.S. Folles
71.	A.S. Fromental Football
72.	A.S. la Jonchère St Maurice
73.	A.S. l'Aiguille Bosmie Charroux
74.	A.S. Legrand - Bowling
75.	A.S. Legrand - Judo
76.	A.S. Legrand Section Cyclisme
77.	A.S. Legrand-Football
78.	A.S. Léon Betouille
79.	A.S. Limoges Roussillon Football
80.	A.S. Limousine des Sports Aériens
81.	A.S. Lussac les Eglises Football
82.	A.S. Nexon Football
83.	A.S. ORTF Tennis
84.	A.S. Panazol - Basket-Ball
85.	A.S. Pétanque Bosmie l'Aiguille
86.	A.S. Places Football
87.	A.S. Police Limoges Omnisports
88.	A.S. Police Limoges Tennis
89.	A.S. Razès Gym
90.	A.S. Saint-Junien (ASSJ)
91.	A.S. Saint-Junien (ASSJ) - Badminton
92.	A.S. Saint-Junien (ASSJ) - Gym Tonic
93.	A.S. Saint-Junien (ASSJ) - Judo
94.	A.S. Saint-Junien (ASSJ) - Natation Vienne-Glane
95.	A.S. St Jouvent Football
96.	A.S. St Junien - Athlétisme
97.	A.S. St Junien - Basket

98.	A.S. St Junien - Billard
99.	A.S. St Junien - BMX
100.	A.S. St Junien - Cyclotourisme-Cyclisme
101.	A.S. St Junien - Echecs
102.	A.S. St Junien - Football
103.	A.S. St Junien - Force-Musculation
104.	A.S. St Junien - Golf
105.	A.S. St Junien - Karaté
106.	A.S. St Junien - Pétanque
107.	A.S. St Junien - Tai Chi Chuan
108.	A.S. St Junien - Tennis
109.	A.S. St Junien - Tennis de Table
110.	A.S. St Junien - Tir à l'Arc
111.	A.S. St Junien - Volley Ball
112.	A.S. St Junien- Escrime le Gant de St Junien
113.	A.S. St Just le Martel
114.	A.S. Valéo
115.	A.S.A Football
116.	A.S.A Pétanque
117.	A.S.C. Bellevue-Ste Claire
118.	A.S.H.V.A.C. Limoges
119.	A.S.P. Sport
120.	A.V. Bellac Berneuil St Junien les Combes
121.	A.Vigenal F.C
122.	A2P87
123.	Académie de Billard de Limoges
124.	Académie des Arts Chevaleresques
125.	Aéroclub de Bellac
126.	Aéroclub de St Junien
127.	Aéroclub du Limousin
128.	Aéroclub Limoges-Bellegarde
129.	Aéromodel Club
130.	Aéro-Model Club du Limousin
131.	Agri Set Tennis
132.	Aïkido Club Aixois
133.	Aïkido Club Shingon de Couzeix
134.	Aïkido Harmonie Club
135.	Aïkido Limousin Arts Martiaux (Aïkido LAM 87)
136.	Aïkikai Limoges
137.	Ailes Limousines
138.	Aixe Canoë Kayak
139.	Aixe Chorégraphie
140.	Aixe Handball Club
141.	Aixe Retraite Sport Santé
142.	Aixe Running Club 87 (A.R.C. 87)
143.	Alliance Judo Limoges
144.	Alliance Judo Limoges - Handisport
145.	Alma Latina
146.	Alouette FCRG - Billard

147. Alouette FCRG - Football
148. Alouette FCRG Omnisport
149. Alouette FCRG Tennis de Table
150. Ambazac Badminton (AB87)
151. Ambazac Petanque
152. Amicale Bouliste Arfeuille
153. Amicale Bouliste Castelneuvienne
154. Amicale Bouliste des Feuillardiers
155. Amicale Bouliste du Taurion
156. Amicale Bouliste la Jonchère
157. Amicale Bouliste Solignac - le Vigen
158. Amicale de la Pétanque
159. Amicale de Pétanque de Nexon
160. Amicale de Pétanque de St Hilaire Bonneval
161. Amicale des jeunes, laïque et d'éducation populaire de Champagnac
162. Amicale du Cheval Bandiat Tardoire
163. Amicale Franco-Portugaise (AFP)
164. Amicale Laïque Bosmie L'Aiguille
165. Amicale Laïque Cité La Brégère- sect° Pétanque
166. Amicale laïque de Berneuil
167. Amicale Laïque et Sportive de Champnétery section EPGV
168. Amicale Laïque Le Palais-sur-Vienne
169. Amicale Limousine Motos Anciennes
170. Amicale Sportive Culturelle la Meyze
171. Aqua Natation Sport Santé
172. ARC Club Séniors
173. Archers d'Iceluy Païs
174. Arts et Danses du Monde
175. AS Bad 87 Limoges
176. AS.Judo St Jouvent-Chamborêt
177. ASPTT Limoges
178. ASPTT Limoges - Badminton
179. ASPTT Limoges - Basket-Ball
180. ASPTT Limoges - Chaptelat-Section Lutte
181. ASPTT Limoges - Football
182. ASPTT Limoges - Force
183. ASPTT Limoges - Golf
184. ASPTT Limoges - Hockey sur Gazon
185. ASPTT Limoges - Hockey sur Glace
186. ASPTT Limoges - Judo
187. ASPTT Limoges - Natation
188. ASPTT Limoges - Pétanque
189. ASPTT Limoges- Bowling
190. ASPTT Limoges- Karaté
191. ASPTT Limoges- Tennis
192. Ass Culturelle de Tai Ji Quan et Qi Gong

193. ASS Kung Fu Art Martial Traditionnel Chinois
194. Ass Landouge Loisirs Sect° TCC ET Roliball
195. Ass. Cult. Turque de Limoges
196. Ass.Cult. des Kurdes de Limoges
197. Asso Cycliste Limoges/Bussière
198. Asso Sport de Glandon
199. Asso. Pratique Limousine Volley Ball
200. Association Cléopâtre
201. Association Downhill Nieul (ADN)
202. Association du Val de l'Aurence
203. Association Française de Vélo Couché
204. Association Gym Pilates Verneuillaise (AGP Verneuillaise)
205. Association Jonathan
206. Association Karaté Club de la Marche
207. Association Management Organisation du Sport
208. Association Mouvement Country
209. Association Ninja -Bushido
210. Association Oradour Fit Gym
211. Association Retraite Active de Limoges (ARAL)
212. Association Retraite Sportive Limoges
213. Association Sport et Culture
214. Association Sportive de Karting des Renardières (ASK)
215. Association Sportive du Golf de la Porcelaine
216. Aster Veyrac
217. ATC Routes du Monde
218. Atelier du Corps
219. Athlétique Club Arédien
220. Atousports Eymoutiers
221. ATSCAF 87 Basket Ball
222. ATSCAF 87 Football
223. ATSCAF 87 T C
224. Attane Badminton Club
225. Au Hasard des Chemins
226. Au P'tit Bonheur du Billard
227. Autour de Nous
228. Avenir Cycliste Coussac Bonneval
229. Avenir Nord Foot 87 (ANF 87)
230. Aviron Club du Palais
231. B.B. Rilhac Rancon
232. B.C. Couzeix
233. B.C.P. St Yrieix
234. Back to the Run
235. Badminton Club Châtelaud
236. Badminton Club de Panazol
237. Badminton Club d'Eymoutiers
238. Badminton Club d'Isle

239. Badminton Club du Pays d'Aixe
240. Badminton Club Séreilhacois
241. Badminton Couzeixois (BACOU)
242. Badminton Martellois
243. Baïla Zumba
244. Barbari Hand
245. Baseball Limoges
246. Basket Auzette Club
247. Basket Club de Condat
248. Basket Club Pelaud
249. Basket Club Val de Vienne
250. Basket Loisir Compreignac
251. BCUS Saint-Léonard
252. Bellac Basket Club
253. Bellac Hockey Club
254. Bessines Athlé
255. Bessines en Marche
256. Bessines Remise en Forme
257. Bicross Club Section VTT et Cyclo
258. Billard Club Legrand
259. Billard Club Val de Gorre
260. Billard le Night
261. Black Asia
262. Black Asia Student School
263. BMX Club
264. BMX Club de Limoges
265. BMX Val du Taurion
266. Boisseuil Football Club
267. Bonnac Athlétisme Club
268. Bonnac Loisirs - Football
269. Bonnac Loisirs - Gymnastique
270. Bonnac Loisirs - Omnisports
271. Bonnac Loisirs - Randonnée Pédestre
272. Bonnac Loisirs - Tennis de Table
273. Bonnac Loisirs - Volley-ball
274. Bonnac Loisirs - VTT
275. Bonne Forme Palaisienne
276. Bords de Vienne Triathlon
277. Boules Club de Feytiat
278. Boules des Coutures
279. Briance Pétanque
280. Briance Roselle Aventure
281. Briance Roselle Aventure sect° Triathlon
282. Bushido 87
283. C.A Via Agrippa
284. C.A. St Victurnien Football
285. C.A.S. Electricité Gaz de France
286. C.S. Bellac Athlé
287. C.S. Bellac Badminton
288. C.S. Bellac C.T.T

289. C.S. Bellac Cyclisme
290. C.S. Bellac Judo
291. C.S. Bellac Omnisports
292. C.S. Bellac Pétanque
293. C.S. Bellac Roller's
294. C.S. Bellac Tennis
295. C.S. Bellac Volley-Ball
296. C.S. Feytiat
297. C.S. Peyrilhac
298. C.S.P.L. Moissannes
299. C.T.C Beaune Rilhac Basket
300. C.T.C Panazol-Feytiat
301. C.T.C-ASPTT Limoges LSA
302. Cadets et Cadettes de Saint-Michel
303. Canirando des Anges du 87
304. Canoë Kayak Club de St Vic
305. Canoë Kayak du Palais
306. Canoë Kayak Eymoutiers
307. Cantomarche
308. CAPO Limoges - Aïkido
309. CAPO Limoges - Basket-Ball
310. CAPO Limoges - Boules Lyonnaises
311. CAPO Limoges - Cyclo
312. CAPO Limoges - Football
313. CAPO Limoges - Force Athlétique
314. CAPO Limoges - Handball
315. CAPO Limoges - Judo
316. CAPO Limoges - Natation
317. CAPO Limoges - Omnisports
318. CAPO Limoges - Randonnée
319. CAPO Limoges - Sport Loisirs
320. CAPO Limoges - Tennis
321. CAPO Limoges - Tennis de Table
322. CARP 87
323. Caval 2 Coeurs
324. Caval Orée
325. Centre Equestre d'Ambazac
326. Centre Equestre du Moulin d'Aiguemarde
327. Centre Equestre le Moulin des Cailloux
328. Centre Equestre les Hauts de Blond
329. Centre Equestre Poney Club les Vaseix
330. Cercle de Judo Boisseuil
331. Cercle des Lamhe
332. Cercle d'Escrime de Limoges
333. Cercle Nautique 87
334. Cercle Volley Ball de Limoges
335. Chamboulout St Jouvent
336. Chanéla
337. Château Vélo
338. Chemins et Sentiers Cussacois

339. Chemins radounauds
340. Chess Club
341. CHU Limoges Basket
342. Cie des Archers de la Vallée Ténébreuse
343. Club Aéromodélisme du Haut Limousin
344. Club Aixois de Billard
345. Club Arédien de Lutte
346. Club Athétique Rilhac-Rancon (CARR)
347. Club Badminton Briance Combade
348. Club Cyclo Nieul
349. Club de Danse les Fayolettes
350. Club de Gym Boisseuil
351. Club de Gymnastique Coussac Bonneval
352. Club de Loisirs Sportifs
353. Club de Patinage Artistique de Limoges
354. Club de Pétanque Condat
355. Club de Pétanque Couzeix
356. Club de Pétanque de Boisseuil
357. Club de Pétanque de Châteauponsac
358. Club de Pétanque de Jourgnac
359. Club de Pétanque de Sauviat
360. Club de Pétanque Linards
361. Club de Pétanque Magnac Laval
362. Club de Pétanque Oradour/Glane
363. Club de Pétanque Peyrat le Château
364. Club de Pétanque Peyrilhac
365. Club de Pétanque Rilhac Rancon
366. Club de Pétanque Rochechouart
367. Club de Pétanque St Hilaire les Places
368. Club de Pétanque St Mathieu
369. Club de Pétanque St Priest s/s Aixe
370. Club de Pétanque Vanteaux
371. Club de Randonnée
372. Club de Tir
373. Club de Viet Vo Dao Thanh Long Truong Son
374. Club DT Sport Santé Landouge
375. Club Equestre du Mont Gargan
376. Club Forme
377. Club J.J.J. Magnac-Laval
378. Club Maréchal Jourdan Gendarmerie
379. Club Motonautique
380. Club Nautique de Limoges
381. Club Nautique de Vassivière
382. Club Olympique de La Bastide Volley Ball
383. Club Omnisports La Bastide
384. Club Pêche du Limousin
385. Club Running Athlétisme

386. Club Volley St Sulpice
387. Comité d'Organisation du Printemps
388. Compagnie d'Arc de Magnac-Laval
389. Compreidanse
390. Compreign'actif
391. Condat - Judo
392. Country Ambazac
393. Country Club Tennis
394. Country Squash
395. Country'Road 87
396. Coussac Randos
397. Couzeix Gym
398. Couzeix Running Club
399. CSL RVI T C
400. Cte Fêtes des Grands Chézeaux
401. Cyclo Club Beauvallet
402. Cyclo Club Bosmie
403. Cyclo Club Bosmie-L'Aiguille
404. Cyclo Club Couzeixois
405. Cyclo Club Feytiat
406. Cyclo Club Palaisien
407. Cyclo Racing Club Limoges 87
408. Danse Passion
409. Dans'E Vous
410. Danses Bandiat Tardoire
411. Danses d'ici et d'autre part
412. d'Boules Nieul
413. Deep Impact Sanda Nexon
414. Dento Shito-Ryu Karaté-Do Limoges
415. des Monts en Cordée
416. Détente Chamborêt
417. Diablim
418. Domaine de Gauchoux
419. Dora'Tonic 87
420. E.P.G.V Nieul
421. E.P.G.V Razès
422. E.S Pétanque
423. E.S. Champagnac-la-Rivière
424. E.S. la Croisille-Linards
425. E.S. Le Theil Les Billanges
426. E.S. Sussacoise
427. EARL des Forges
428. Ecole de Bowling Limoges-Feytiat
429. Ecole de Foot du Val de Vienne
430. Ecole d'Equitation des Perrières
431. Ecurie de Caux
432. Ecurie des Forêts
433. Ecurie du Monteil
434. Ecurie Villa Maria
435. Ecuries de Bellefond

436. Ecuries de Cordelas
437. Ecuries de Maneix
438. Ecuries de Peyrat le Château
439. Ecuries d's'poir
440. Ecuries du Puy
441. Ecuries Karine Roux
442. Ecuries les Herses
443. Elan Cycliste Ambazac
444. Elan Sportif de St Gence
445. Elan Sportif et Elfes Limoges
446. Elevage D P M
447. Elevage des Prades
448. Elevage du Lak
449. Ener'Gym
450. Entente Gymnique Val de Vienne
451. Entente pongiste Bessines St Sulpice Laurière
452. Entente Sportive Cussac
453. Entente Sportive Nieul Saint-Gence
454. EPGV - A.S. St Junien
455. EPGV - Gym Loisirs Séréilhac
456. EPGV - Gym Pour Tous Châteauponsac
457. EPGV - Gymnastique Volontaire Pelaude
458. EPGV Aix
459. EPGV Ambazac - Ambazac Gymnastique Volontaire (AGV)
460. EPGV Balledent
461. EPGV Burgnac
462. EPGV Bussière-Galant
463. EPGV C.S. Bellac
464. EPGV Chaillac-sur-Vienne
465. EPGV Châlus
466. EPGV Chaptelat
467. EPGV Compreignac
468. EPGV Couzeix
469. EPGV Dournazac
470. EPGV Flavignac
471. EPGV Glanges
472. EPGV Gym Dynamique Neddoise
473. EPGV Isle
474. EPGV Isle Loisirs
475. EPGV Javerdat Jeunesse
476. EPGV Jourgnac
477. EPGV la Geneytouse
478. EPGV la Meyze
479. EPGV la Roche l'Abeille
480. EPGV Lagnac le Long
481. EPGV le Châtenet en Dognon
482. EPGV le Dorat
483. EPGV le Vigen
484. EPGV Limoges - Club Coeur et Santé

485. EPGV Limoges - Jean le Bail et Jean Macé
486. EPGV Limoges - ATSCAF 87
487. EPGV Limoges - Bellevue
488. EPGV Limoges - CAS EGF
489. EPGV Limoges - Gym Détente
490. EPGV Limoges - Gym Zen
491. EPGV Limoges - Jean Gagnant
492. EPGV Limoges - Landouge
493. EPGV Limoges - Léon Blum
494. EPGV Limoges - les Argentiers
495. EPGV Limoges - les Sylphides
496. EPGV Limoges - Montjovis
497. EPGV Limoges - Romanet
498. EPGV Limoges - St Louis de Gonzague
499. EPGV Limoges - Vanteaux
500. EPGV Limoges APA 87
501. EPGV Limoges -Rondisport 87
502. EPGV Limoges- Val de l'Aurence
503. EPGV Magnac-Bourg
504. EPGV Magnac-Laval
505. EPGV Mézières
506. EPGV Neuviac Entier
507. EPGV Nexon
508. EPGV Panazol
509. EPGV Peyrilhac
510. EPGV Rancon
511. EPGV Rilhac Rancon
512. EPGV Rochechouart Gym Bien Être
513. EPGV Saillat
514. EPGV Saint Germain les Belles
515. EPGV Saint Léonard de Noblat
516. EPGV Saint Mathieu
517. EPGV Sauviat sur Vige
518. EPGV St Auvent St Cyr
519. EPGV St Brice
520. EPGV St Jouvent
521. EPGV St Laurent sur Gorre
522. EPGV St Léger la Montagne
523. EPGV St Pardoux - les Saintes Parfaites
524. EPGV St Priest sous Aix
525. EPGV St Priest Taurion Les Joyeux Gymnastes
526. EPGV St Victurnien
527. EPGV St Yrieix la perche
528. EPGV St Yrieix la Perche - Rondisport Pays Arédien
529. EPGV St Yrieix sous Aix - les Arédiens se bougent
530. EPGV Vaulry - Tous en Sport à Vaulry
531. Equi-Libre
532. ESC Handball
533. Escapade au Pays des Monts de Blond

534. Escorte Sécurité Course
535. Espace Nautique Meuzac
536. Espérance Arédienne Tennis de Table (EATT) Saint-Yrieix-Nexon
537. Espérance du Palais
538. Espérance Sportive Châteauneuf Handball
539. Espérance Sportive du Palais sur Vienne
540. Espérance St Bonnet de Bellac
541. Espoirs de la Geneytouse
542. Esprit Sport Limousin
543. Et.Sp. St Amand-Magnazeix
544. Etoile Bleue Sportive
545. Etoile Limoges Boules
546. Etoile Sportive Nouic-Mézières
547. Etoile Sportive de Darnac
548. Etre et Mouvement
549. Evasion Danse
550. Explosion Salsera Limoges
551. F. C. L Feytiat Bad
552. F.C St Maurice
553. F.C. St Brice/Vienne
554. F.C.L Feytiat - Athlétisme
555. F.C.L Feytiat - Gymnastique
556. F.C.L Feytiat - Retraite Sportive de Feytiat
557. F.C.L Feytiat-sect° Twirling Bâton
558. F.C.L. Feytiat - Volley Ball
559. F.C.L. Feytiat-Fitness/zumba
560. Fan Club de Maxou
561. Fanion Limousin des Amis de la Moto
562. Fanny Dorachonne
563. FC Chaillac Saillat
564. FC de Cieux Vaulry
565. FC Pays Arédien
566. FC Sauviat/Vige
567. FC St Georges les Landes
568. FC St Julien le Petit
569. FC St Priest sous Aix
570. FC St Sornin Leulac
571. Ferme Equestre de Lespinas
572. Ferme Equestre des Ribières
573. Ferme Equestre du Puy
574. Feytiat Basket 87
575. Fit and Dance
576. Folie's Féérie
577. FOOAP'S Skateboard et BMX Association
578. Foot Sud 87
579. Foot Union Nord 87 Haut Limousin (FUN 87)
580. Football Club des 2 Vallées
581. Football Club du Canton d'Oradour-sur-Vayres (FCCO)

582. Football Cognacois Cyrien Laurentais
583. Forces au Cercle les Eagles
584. Foyer Culturel Laïque de Feytiat
585. Fudo Shin Karaté Club
586. Futsal Loisir
587. G.J. Avenir Foot 87
588. GJ Ecole de Foot du Pays de Nexon
589. Golf Club de Limoges
590. Golf de Mortemart
591. Grizzlys Foot Fauteuil Limoges-Couzeix
592. GRLimoges
593. Groupe Centre de Loisirs Jeunes Moto
594. Groupe Haltérophilie Musculation St Yrieix
595. Guidon Bellachon - Sport de Pleine Nature
596. Guidon Bellachon - Sport de Pleine Nature - Omnisports
597. Guidon Bellachon - Sport de Pleine Nature- Randonnée Pédestre
598. Guidon Bellachon - Sports Motocyclistes
599. Gym Douce Séniors St Jouvent
600. Gym et danse
601. Gym'Marche Club de St Hilaire Bonneval
602. Gymnastique Club St-Sulpice-Laurière
603. Gymnastique Volontaire Peyrat Forme
604. Gym'V St Denis des Murs
605. H.CAP Nature 87
606. Hand Sud 87
607. Hand.Oxygène
608. Handball Club Ambazac (HBC Ambazac)
609. Handball Club Magnac-Laval
610. Handball Club Martellois
611. Handball Couzeix Cour du Temple
612. Handifutsal Limoges
613. Handisport Limoges
614. Hap Quan
615. Happy Runners
616. Haras de Valdor
617. Haras des Star
618. Harmonie et Mouvement
619. HBC Boisseuil
620. Horizons Sauvages 87
621. I.T.J.H.V Boisseuil
622. Impact Taekwondo
623. Isle Athlé
624. Isle Danse
625. Isle Echecs
626. Isle et Elles Pétanque
627. J.A Isle - Bosmie - Judo
628. JA Isle - Aïkido

629. JA Isle - Football
630. JA Isle - Vélo Loisir VTT Rando Pédestre
631. JA Isle Handball
632. Jeunesse Sportive Lafarge Limoges (JS Lafarge)
633. Joliot Curie Pétanque
634. Joyeuse Pétanque Catalacoise
635. Joyeuse Pétanque d'Isle
636. Joyeux Cochonnet Cognac
637. Judo Club Aixois
638. Judo Club Basse Marche
639. Judo Club Castelneuvien
640. Judo Club Chatelaud
641. Judo Club Couzeixois
642. Judo Club de Châlus
643. Judo Club d'Eyjeaux
644. Judo Club du Taurion
645. Judo Club Feytiat
646. Judo Club Pelaud Eymoutiers
647. Judo Club Rilhac Rancon
648. Judo Club Saint-Yrieix-la-Perche
649. Judo Club St Léonard de Noblat
650. Judo Club St Victurnien
651. Judo Club Val de Briance
652. Judo Club Verneuil/Vienne
653. Judo Gym Bessines
654. Judo Val de Gorre
655. Judoratorien
656. Just à vélo
657. Karaté Club Ambazac
658. Karaté K.S.K
659. Kilomètre 42 (Km42)
660. Kishinkai Aïkido Panazol
661. Kung Fu Tao 87
662. L J L Pétanque
663. La Bastide Hand Ball Club
664. la Boule Arédienne
665. La Boule Compreignacoise
666. la Boule Darnachaude
667. la Boule Magnacoise
668. la Boule Peyrachonne
669. la Coulée Saint-Briçoise
670. la Fac du Basket Ball
671. la Limousine Cyclo
672. la Neddoise
673. La Patriote Limousine et Jeunesses Coopératives Réunies
674. la Petite Boule St Victurniaude
675. la Saint-Antoine - section Gymnastique Volontaire
676. La Saint-Antoine - Tennis-de-Table
677. La Saint-Louis de Gonzague - Badminton

678. la Truite Montmailler
679. l'Abeille en Boule
680. Ladignac Sport Détente
681. l'Agora
682. Landouge Loisirs Pétanque
683. Landouge Loisirs Tennis Club
684. Landouge Pétanque Club
685. le Bad St Sul'Club
686. le Cochonnet de la Benaize
687. le Haras du Parc
688. le Lambada
689. le Mont à Ch'val
690. le Moulin du Goutay
691. le Pied et l'Etrier
692. le Puy SCEA Rush
693. le Souffle de Gaïa
694. le Turbo Billard Club
695. Le Volant Dingue
696. le VTT Miaulétoù
697. Legrand Bas Fargeas Tennis
698. les Abeilles
699. les Aces du Volant
700. les Amis de Guillot
701. les Amis de Magnac Laval
702. Les amis de R. Poulidor et A. Dufraisse (ARPAD) - Echappée Belle en Limousin
703. les Baskets de la Vige
704. les Bons Amis le Sablard
705. les Cavaliers de la Briance
706. les chevaux de moncontour
707. les Chevaux de Toulondit
708. les Coyotes
709. les Crinières de Chantot
710. Les Dauphins Aixois
711. les Déboulonnés du 87
712. Les Desperados Billard Club
713. les Diables Bleus de Bersac
714. les Ecuries de Gigondas
715. les Ecuries de Puymalier
716. les Ecuries d'Ess
717. les Ecuries du Marvent
718. les Epis de Royères
719. les Fauchoux
720. les Fous du Volant Nexonnais
721. les Géants des Bayles
722. les Genêts d'Or du limousin
723. Les Godasses Ambazacoises
724. les Grimpeurs
725. les Hironnelles de Rilhac-Rancon
726. les Lémovices
727. les Marches Pieds
728. les Mil'Pat

729. les Motards
730. les Motoriciens
731. les Paladins de Saint Agnan
732. les Pêcheurs Individuels 87
733. les sabots du Mas Massou
734. les Volants de Noblat
735. l'Etrier de Condat
736. Ligue du Limousin de Tennis
737. Limodju Kyokushin Gurupu
738. Limoges ABC en Limousin
739. Limoges Aïkido
740. Limoges Athlé
741. Limoges Bas Fargeas Tennis
742. Limoges Basket Club
743. Limoges Beaubreuil F.C
744. Limoges Boule Sportive
745. Limoges Club de Danse
746. Limoges Couleurs Basket
747. Limoges Couzeix Voltige
748. Limoges CSP Association
749. Limoges Etudiants Club - Echiquier Limousin (LECEL)
750. Limoges Etudiants Club (LEC) - A.S. Université de Limoges
751. Limoges Etudiants Club (LEC) - Athlétisme
752. Limoges Etudiants Club (LEC) - Escalade
753. Limoges Etudiants Club (LEC) - Kendo
754. Limoges Etudiants Club (LEC) - Naginata
755. Limoges Etudiants Club (LEC) - Omnisport
756. Limoges Etudiants Club Ultimate
757. Limoges Football
758. Limoges Glaïeuls Club
759. Limoges Hand 87
760. Limoges Landouge Football
761. Limoges Landouge Loisirs Basket
762. Limoges O'ze Danser
763. Limoges Saint-Antoine - Basket-ball
764. Limoges Saint-Antoine - Omnisports
765. Limoges Sporting Club Glace
766. Limoges Tandem Club
767. Limoges Triathlon
768. Limoges-Couzeix Arc Club
769. Limousin Mini Racing Car
770. Limousin Sport Santé
771. Limouzi Kodokan
772. Luso Billard Club
773. Lyonnaise Club Cognac
774. M.C. Banéchois
775. M.C. Peyrilhacois
776. M.C.T. les Vasions
777. Majorettes d'Oradour

778. Marchàpiéd
779. Marche et Nature
780. Martial Académie
781. Mayotte Football Club de Limoges
782. Meuzac Evasions Omnisports
783. Mille Pattes
784. Model Club Arédien
785. Monts de Châlus Basket
786. Moto Club des Druides
787. Mud Run Club
788. Multisports par Nature
789. Musculation et Fitness
790. Myrmidons Taekwondo Club
791. Nantiat Gym' Détente
792. Nature et Chemins Couzeixois
793. Ngue Ni Mey-Les ViesDanses
794. Niyama Zumba
795. Noblat Aquatique Club
796. Noblathlétique
797. Occitane F.C
798. Océanic St Priest Taurion
799. Olympique Judo Ambazac 87
800. Oradour Bowling d'Intérieur
801. Oradour-sur-Glane Handball 87
802. Orientation 87
803. PALL
804. Pana Futsal Association
805. Pana-Loisirs
806. Pana-Loisirs Athlé
807. Pana-Loisirs Cyclisme Cyclotourisme VTT
808. Pana-Loisirs Handball
809. Pana-Loisirs Judo
810. Pana-Loisirs Pétanque
811. Pana-Loisirs Retraite Sportive
812. Pana-Loisirs Tennis de Table
813. Pana-Loisirs Zumba
814. Panazol Danse
815. Panda Bonnac Basket
816. Par Chemins
817. Par Monts et Par Vaux
818. Passing Club Panazol
819. Pétanque Club Ladignacois
820. Pétanque de Veyrac
821. Pétanque du Mas du Puy
822. Pétanque St Denis des Murs
823. Phénix
824. Phénix Foot Américain
825. Plaisirando
826. POL Baseball Haute-Vienne
827. Pôle Handibasket du Limoges A.B.C
828. Pom'SY

829. Pratonage Saint Alpinien Aix-sur-Vienne
830. Prise de Step Limoges
831. Pub des Halles
832. Puys et Grands Monts Culture Loisirs et Sports
833. R.S.C. St Priest Taurion
834. Racing Club Municipal
835. Racing Limousin Judo 87
836. Racing Team Passion Solex
837. ranch tashunka
838. Rand'Amis
839. Rand'eau Nature
840. Rando Club de l'Issaure
841. Rando Folles
842. Rando La Roche
843. Rando Monts d'Ambazac
844. Rando Pas à Pas
845. Rando St Paul
846. Randonnée Amitié Santé
847. Randonnée Evasion Aventure Découverte
848. Rando-Pistons
849. Red 87 Self Défense & Sports de Combats
850. Red Star H M
851. Red Star T C
852. Retraite Sportive de l'Arboretum
853. Retraite Sportive de Nieul
854. Réveil CycloTouriste de Limoges
855. Rilhac Danse
856. Rilhac Temps Libre
857. Rive Droite
858. ROC - St Ju HB 87
859. Rochechouart O.C.C
860. Rochechouart Olympique Club (ROC) - Athlétisme
861. Rochechouart Olympique Club (ROC) - Danse de Salon
862. Rochechouart Olympique Club (ROC) - Football
863. Rochechouart Olympique Club (ROC) - Judo
864. Rochechouart Olympique Club (ROC) - Tennis
865. Rochechouart Olympique Club (ROC) - Volley Ball
866. Rochechouart Olympique Moto Club
867. ROC-St Ju Handball 87 (ROC ASSJ HB 87)
868. Roller Skating Limoges
869. Rythme et Gym La Jonchère Saint Maurice
870. Rythm'o Pays de Saint-Yrieix
871. S.C. Carsat Tennis
872. S.C. Séreilhac
873. Saillat Pétanque
874. Saint Germain Basket Club
875. Saint Junien Rondisport

876. Saint Martin No Limit
877. Saint Paul Gym
878. Saint-Louis de Gonzague - Basket
879. Saint-Louis de Gonzague sect° Gym
880. Saintonge Billard Club
881. Saint-Yrieix Escrime
882. Salsa Mambo Shine
883. Samata Yoga
884. Samourai Club
885. Sandbank Beach Volley
886. SAUR F.C Limousin
887. Secteur Sportif des Sourds de limoges
888. Section Athlétique du Palais
889. Shogun Karaté Kyokushinkai Peyrachon
890. Shoto Karaté Club
891. Shoto Karaté Club St Léonard de Noblat
892. Singlar Feron
893. Singletracks
894. Ski Club Vassivière
895. Ski Nautique Club du Limousin
896. Société Sportive Hippodrome Limoges Texonnières
897. Solex Team Saint Mart'
898. Spartiates Taekwondo
899. Spiridon Amical Limousin
900. Sport Santé au Féminin
901. Sporting Basket Martellois
902. Sporting Club Cycliste Laurentais
903. Sporting Club Taekwondo ITF
904. Sporting Club Verneuilais (SC Verneuil)
905. Sporting Limoges Val de l'Aurence
906. Sporting Val de l'Aurence
907. Sportons Nous Bien
908. Sports Athlétiques Marchois-sect° Triathlon
909. Sports Loisirs Couzeix
910. Sports Vélo du Pays de la Basse Marche
911. Sprinter Club
912. St Gence Athlé
913. St Germain 87 Badminton Club
914. St Léger la Mont VTT Rando Club
915. St Léo Handball
916. St Louis de Gonzague Omnisports
917. St Maurice - Nexon Pétanque
918. Standard - Passion
919. T C du Taurion
920. T C Monts d'Ambazac
921. T C Oradour-Cussac
922. T C Saillat
923. T C Saint-Léonard-de-Noblat

924. T C St Mathieu
925. T C Vicq / Saint Germain
926. T.T Couzeix
927. Taek Won Do Traditionnel de Cognac la Forêt
928. Taekwon Do Serval Chaptelat
929. Taufflard Team
930. TC Aixois
931. TC Ambazac
932. TC Aureil - St Just - Eyjeaux
933. TC Bessines
934. TC Boisseuil
935. TC Bosmie Nexon Coeur Aquitaine
936. TC Buffière Bonneval
937. TC Chaptelat
938. TC Châteauponsac
939. TC Compreignac-Thouron
940. TC Conseil Général Préfecture 87
941. TC de la Vige
942. TC Garden
943. TC Laurentais
944. TC le Dorat
945. TC le Palais
946. TC Oradour/Glane
947. TC Peyrilhac
948. TC Razès
949. TC Rilhac Rancon
950. TC St Bonnet Briance
951. TC St Sulpice Laurière
952. TC St Yrieix la Perche
953. TC Val de Briance
954. TC Verneuil sur Vienne
955. Team Bandiat Carp 87
956. Team Equitation Limoges 87
957. Team Mud Run
958. Team Rameau des Feuillardiers
959. Team Sensas
960. Team Sensas les Ponticauds
961. Team SPP 87
962. Team U-L.H
963. Ten-Dance
964. Tennis Club Châteauneuf Linards
965. Tennis Club Feytiat
966. Tennis Club Isle
967. Tennis de Table Eymoutiers (TT Eymoutiers)
968. Tennis Enseignants Limoges
969. The Box Limoges
970. The Teenagers 87
971. Timba Caraïbes
972. Tonic Séniors
973. Tour du Limousin organisation
974. Tourn'Danse Razès

975. Tracking Expérience
976. TT Boisseuil
977. TT Oradour/Vayres
978. U. S. Beaune les Mines (Football)
979. U. S. Nantiat (Football)
980. U. S. Pétanque Beaune les Mines
981. U. S. Saint-Léonard de Noblat Pétanque
982. U.C. Dorachonne Nord 87
983. U.C. Flavignac
984. U.C. Royères-St Léonard
985. U.S Beaune Basket
986. U.S la Fraternelle Foot
987. U.S la Joyeuse Bussière-Poitevine
988. U.S Nantiat Cyclo
989. U.S. Aureil Eyjeaux
990. U.S. Beaune Gym Douce
991. U.S. Bessines - Cyclo
992. U.S. Bessines - Handball
993. U.S. Bessines - Morterolles (Football)
994. U.S. Bessines - Pétanque
995. U.S. Droux
996. U.S. la Roche l'Abeille
997. U.S. le Dorat
998. U.S. Nantiat - Badminton
999. U.S. Nantiat - Basket-Ball
1000. U.S. Nantiat - Boule Lyonnaise
1001. U.S. Nantiat - Cyclo- E P M B
1002. U.S. Nantiat - Gym Sportive
1003. U.S. Nantiat - Pétanque
1004. U.S. Nantiat - Volley Ball
1005. U.S. Nantiat-Tennis
1006. U.S. Nantiat-Tennis de Table
1007. U.S. Oradour Foot
1008. U.S. Peyrat de Bellac
1009. U.S. Salignac le Vigen
1010. U.S. St Denis
1011. U.S. St Léonard
1012. U.S. Vayres
1013. U.S. Veyrac Football
1014. U.S.A. Compreignac Football
1015. U.S.A. Condat Football
1016. U.S.T. Limoges
1017. Union Cycliste Boisseuil
1018. Union Cycliste de Condat-sur-Vienne
1019. Union Cycliste de Séreilhac
1020. Union Gymnique Panazol (UG Panazol)
1021. Union Sportive de Bessines (U. S. Bessines Omnisport)

1022.	Union Sportive des Feuillardiers
1023.	Union Sportive d'Oradour sur Glane Basket (USO Basket)
1024.	Union Sportive Entente Couzeix Chaptelat (USECC)
1025.	Union Sportive Limoges La Bastide (US Bastide)
1026.	Union Sportive Nantiat - Compreignac Hand Ball
1027.	Unis Vers Tchouk&co
1028.	USAL Handisport
1029.	V.C des Feuillardiers
1030.	Vélo Club Arédien
1031.	Vélo Club de St-Priest ss Aix
1032.	Vélo Club Magnac Laval

1033.	Verneuil Aïkido
1034.	Verneuil Athlé
1035.	Verneuil Badminton
1036.	Verneuil Basket Club
1037.	Verneuil Détente
1038.	Verneuil Handball
1039.	Verneuil Macadam
1040.	Verneuil Oxygène
1041.	Veyrac City Country
1042.	Vibrations Corporelles & Culturelles
1043.	Vienne Glane Badminton
1044.	Viet Vo Dao Than Long 87
1045.	Volley Ball Club Limoges Landouge Loisirs

1046.	Volley Ball Club Loisirs
1047.	Volley Ball Club Martellois
1048.	Volley Loisirs Boisseuil
1049.	VTT Haut Limousin
1050.	VTT OPHLM Limoges Club
1051.	VTT Saint-Jouvent Cyclo Club
1052.	Wild Carp 87
1053.	Yoga Boisseuil
1054.	Yoga Châlus
1055.	Yoga Radounaud
1056.	Zeina
1057.	Zumba Nieul

Annexe 9. Résultats annexes de l'étude

	Groupe 1 N (%)	Groupe 2 N (%)	Groupe 3 N (%)
Oui, mon médecin me fait régler cette consultation sans passer ma carte vitale	7 (7.78%)	1 (9.09%)	2(11,11%)
Non, j'ai toujours été remboursé, comme pour n'importe quelle consultation	83(92,22%)	10(90,90%)	16(88,89%)

Tableau 24. Connaissance de l'absence de remboursement de la consultation médicale d'absence de contre-indication au sport, résultats par Groupes

Catégorie socio-professionnelle des parents (GROUPE 1)	Nombre total (2N = 180)	Pourcentages	Pourcentage de l'effectif de départ
Agriculteur exploitant	1	0,55%	20%
Artisan / commerçant / chef d'entreprise	12	6,67%	66,67%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	63	35%	77,78%
Profession intermédiaire	49	27,22%	76,56%
Employé	36	20%	78,26%
Ouvrier	9	5%	81,82%
Demandeur d'emploi	3	1,67%	100%
Étudiant	1	0,55%	100%
Non concerné (parent 2)	5	2,78%	100%
Sans réponse (parent 2)	1	0,55%	25%

Tableau 25. Catégorie socio-professionnelle des parents du Groupe 1

Catégorie socio-professionnelle des parents	Nombre total (2N = 22)	Pourcentages	Pourcentages de l'effectif de départ
Agriculteur exploitant	2	9,09%	40%
Artisan / commerçant / chef d'entreprise	4	18,18%	22,22%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	7	31,82%	8,64%
Profession intermédiaire	6	27,27%	9,37%
Employé	3	13,63%	6,52%
Ouvrier	0	0%	0%
Demandeur d'emploi	0	0%	0%
Étudiant	0	0%	0%
Non concerné (parent 2)	0	0%	0%
Sans réponse (parent 2)	0	0%	0%

Tableau 26. Catégorie socio-professionnelle des parents du Groupe 2

Catégorie socio-professionnelle des parents	Nombre total (2N = 36)	Pourcentages	Pourcentages de l'effectif de départ
Agriculteur exploitant	2	5,55%	40,00%
Artisan / commerçant / chef d'entreprise	2	5,55%	11,11%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	11	30,55%	13,58%
Profession intermédiaire	9	25%	14,06%
Employé	7	19,44%	15,22%
Ouvrier	2	5,55%	18%
Demandeur d'emploi	0	0,00%	0%
Étudiant	0	0,00%	0%
Non concerné (parent 2)	0	0,00%	0%
Sans réponse (parent 2)	3	8,33	75%

Tableau 27. Catégorie socio-professionnelle des parents du Groupe 3

Serment d'Hippocrate

En présence des maîtres de cette école, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine.

Je dispenserai mes soins sans distinction de race, de religion, d'idéologie ou de situation sociale.

Admis à l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser les crimes.

Je serai reconnaissant envers mes maîtres, et solidaire moralement de mes confrères. Conscient de mes responsabilités envers les patients, je continuerai à perfectionner mon savoir.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir de l'estime des hommes et de mes condisciples, si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Enquête auprès des parents de sportifs mineurs de Haute-Vienne sur l'utilisation des auto-questionnaires de santé relatifs à l'obtention d'une licence sportive

Objectifs : Étudier auprès de parents de mineurs sportifs licenciés en Haute-Vienne, l'utilisation de l'auto-questionnaire de santé de sa diffusion à son remplissage. En second plan, faire un état des lieux sur l'intérêt porté aux consultations médicales d'absence de contre-indication, et aux examens médicaux obligatoires. **Matériels et méthodes** : Étude observationnelle analytique prospective menée à partir de formulaires anonymes, diffusés en ligne, du 5 septembre au 1^{er} octobre 2023. La population cible était les parents de sportifs mineurs inscrits en clubs de sports (hors liste des sports à contrainte particulière) de Haute-Vienne. **Résultats** : Le recueil de données a permis d'obtenir 119 réponses complètes. Au total, 75% des familles utilisent l'auto-questionnaire, et seulement 50% d'entre eux le complètent en présence de leur enfant. Environ 15% de l'effectif total n'a jamais reçu l'auto-questionnaire, témoignant d'un problème de diffusion de l'auto-questionnaire. Les derniers 9% ont refusé de l'utiliser et ont préféré consulter un médecin pour obtenir un CACI, plus particulièrement si leur enfant pratique ce sport depuis 5 à 10 ans ($p=0,005$). Beaucoup trouvent la consultation pour la délivrance d'un CACI importante pour le suivi de leur enfant (50%), contrastant avec les 41% de réponses la ciblant comme une « perte de temps ». 50% des parents semblent « pour » l'auto-questionnaire, et 50% sont « contre » ou « partagés » et suggèrent donc une amélioration de ce dispositif. La réalisation des consultations obligatoires de l'enfant semble bonne (66%). **Conclusion** : La diffusion et l'utilisation approximatives de l'auto-questionnaire sont ses principales faiblesses, puisqu'on peut estimer grâce à cette étude que dans seulement 37,5% des cas l'auto-questionnaire est utilisé correctement (diffusé par les clubs, utilisé et complété avec l'enfant). Une sensibilisation des familles, en passant par les clubs et les médecins sur cet outil de dépistage semble indispensable pour envisager une amélioration des pratiques.

Mots-clés : auto-questionnaires de santé, certificats d'absence de contre-indication au sport (CACI), sport de l'enfant, consultation, prévention

Survey of parents of young athletes in Haute-Vienne on the use of self-report health questionnaires related to the obtention of sports license

Objectives: To study with parents of licensed sportive children in Haute-Vienne, the use of the self-report health questionnaire from its distribution to its completion. Secondary, take stock of their interest in medical consultations for sports certificates and in the compulsory medical examinations. **Patients and methods**: A prospective analytical observational study was conducted using anonymous forms, diffused online, from September 5th to October 1st, 2023. The target population was parents of sportive children licensed in sports clubs (excluding the list of sports with particular constraints) in Haute-Vienne. **Results**: The data collection resulted in 119 complete responses. In total, 75% of families use the self-report health questionnaire, and only 50% of them complete it in the presence of their child. Around 15% of the total population never received the self-questionnaire, pointing out a problem with the distribution of the questionnaire. The last 9% refused to use it and preferred to consult a doctor to obtain a certificate, more particularly if their child has been practicing this sport for 5 to 10 years ($p=0.005$). Many find the consultation for a sports certificate important for the follow-up of their child (50%), contrasting with the 41% of responses targeting it as a “waste of time”. 50% of parents seem “pro” self-questionnaire, and 50% are “against” or “split” and therefore suggest an improvement of this system. Completion of compulsory child consultations seems good (66%). **Conclusion**: The approximation of distribution and use of the self-report health questionnaire are its main weaknesses, since we can estimate thanks to this study that in only 37.5% of cases the self-questionnaire is used correctly (distributed by clubs, used and completed with the child). Raising awareness among families, by clubs and doctors about this screening tool seems essential to get improving practices.

Keywords : self-report health questionnaires, sports certificates, children sport, consultation, prevention

